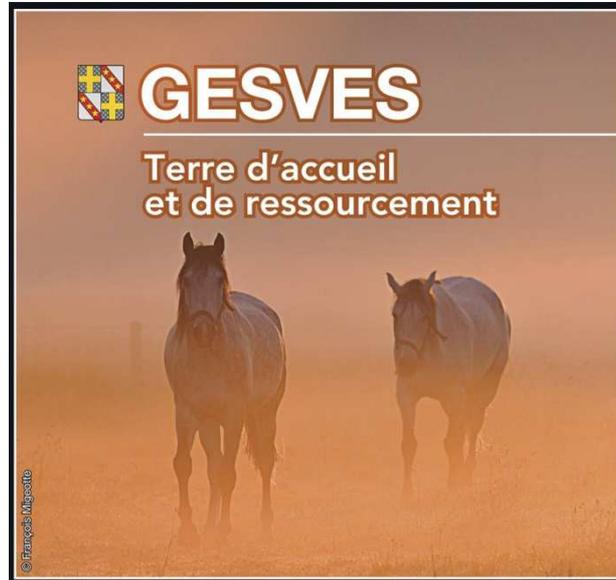


**Gesves**  
*"Le Pays où l'eau fait chanter la pierre"*



**GESVES**

Terre d'accueil  
et de ressourcement

© François Migeotte

## RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2016 -

ART. L1122-23. CDLD



**GESVES**

Terre de biodiversité

© François Migeotte





## PREFACE

Cette année, j'ai eu la grande chance de pouvoir remplacer notre Directeur général, Monsieur Daniel BRUAUX, durant son congé de maladie. Même si je lui souhaite un bon et rapide rétablissement, une partie de moi souhaiterait rester en place... Cette nouvelle fonction m'apporte énormément, tant dans ma vie professionnelle que privée. Elle me permet de découvrir de nouveaux horizons, de me lancer dans de nouveaux challenges.

En prenant un peu de « hauteur », j'ai pu me rendre compte à quel point le travail fourni par les membres du personnel de l'Administration communale tous services confondus ainsi que le personnel du CPAS et de tous les services annexes est un travail très important, tant en quantité qu'en qualité, mais parfois mal reconnu.

Comme il est de coutume, je souhaiterais donc profiter de ce rapport annuel sur l'Administration des Affaires pour les féliciter !

Ces agents mettent tout en œuvre, de par leur compétence, leur effort et leur talent, pour le bien-être des citoyens et la bonne gestion quotidienne de la Commune.

De l'extérieur, il est difficile d'imaginer le travail fourni par ces agents. Il faut le voir pour le croire. Je vous invite donc à lire ce rapport en espérant vivement qu'il vous permettra de mettre vos préjugés sur les fonctionnaires de côté !

Je les remercie donc pour le formidable travail accompli tout au long de cette année. La Commune de Gesves peut être fière de pouvoir compter sur ses collaborateurs ! Je leur souhaite que l'année 2017 le leur rende bien...



Le Directeur général f.f.,

Anne-Catherine de CALLATAY

## TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME.....	6
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....	6
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL.....	6
PERSONNEL.....	15
POPULATION.....	20
ETAT CIVIL.....	32
ETRANGERS.....	36
CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS.....	44
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS.....	44
INFORMATIQUE.....	52
COMMUNICATION.....	55
PETITE ENFANCE.....	59
Consultations ONE.....	60
Crèche communale « les Mini-Poussent ».....	63
ENSEIGNEMENT.....	66
Ecole communale de l'Envol à FAULX-LES TOMBES.....	68
Ecole communale de la Croisette à SOREE.....	70
Divers.....	72
Conservatoire de musique à GESVES.....	73
JEUNESSE.....	74
Conseil Communal des Enfants 2016-2017.....	75
Service Extrascolaire – Accueil Temps Libre.....	84
L'Asbl « GESVES EXTRA ».....	86
PLAINE DE VACANCES.....	91
BIBLIOTHEQUE.....	97
CULTURE – TOURISME – SPORTS.....	109
3ème AGE.....	125
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	128
LOGEMENT.....	131
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	138
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....	138
PLAN DE COHESION SOCIALE.....	142
PATRIMOINE.....	149
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS.....	152
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES ».....	155
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES.....	158
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL.....	160
MANIFESTATIONS_AUTORISATIONS_INFORMATIONS.....	169
SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE.....	171



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES ».....	193
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC.....	198
URBANISME.....	201
ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE.....	207
GESTION DES DECHETS.....	217
ENERGIE.....	228
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGU).....	233
RECETTES – TAXES.....	236
COMPTE COMMUNAL 2015.....	245
BUDGET COMMUNAL 2016.....	247
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	249
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL.....	256



## **ORGANIGRAMME**

## **COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL**

## **COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL**



# ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (au 30/11/2016)

Administration communale de Gesves Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES  
 ☎ 083/670.300 ☎ 083/670.334 www.gesves.be

## COLLÈGE COMMUNAL 2016-2018

<b>Bourgmestre</b>  José PAULET  0476/782.986 083/670.330 <b>SECRETARIAT :</b> <b>N. SEINE</b> 202	<b>1<sup>er</sup> Echevin</b>  Daniel CARPENTIER  0472/330.840 083/670.204 <b>SECRETARIAT :</b> Ch. KINDT 208	<b>Echevin</b>  Eddy BODART  0475/285.363 083/670.331 <b>SECRETARIAT :</b> M. LACZKA 081/579.201	<b>Echevin</b>  Paul FONTINOY  0474/247.136 083/670.204 <b>SECRETARIAT :</b> S. ARNOULD 306	<b>Echevine</b>  Annick SANZOT  0470/572.531 083/670.331 <b>SECRETARIAT :</b> <b>R. ETIENNE</b> 214	<b>Président du CPAS</b>  André BERNARD  0475/988.001 083/670.325 <b>SECRETARIAT :</b> Ch. SNEPPE 344
---	--	---	--	--	--

Directeur général : Daniel BRUAUX  
0473/960.264  
083/670.333

Directrice financière :  
Anne RONVEAUX  
083/670.328

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Directrice générale du CPAS :  
Sophie JEROUVILLE  
083/670.323

<b>FINANCES &amp; TAXES :</b> M. BAUDELET 309 Comptabilité - Budget ordinaire A. JACQMIN 206 Budget extraordinaire Ch. VANART 336 Taxes communales C. GHILAIN 308 eFactures et appui taxes	<b>PATRIMOINE</b> C. GHILAIN 308 Patrimoine  <b>LOCATION DE SALLE</b> A. GIAUX 209 Location de salles & matériels  <b>SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS</b> Ph. THIRY 205  <b>SERVICE TECHNIQUE VOIRIES</b> J-M PAULET 207 0473/502.404  <b>SERVICE TECHNIQUE GARAGE</b> Ph. THIRY 205 0474/920.444 D. DELCOURT 083/677673	<b>ENSEIGNEMENT JEUNESSE</b> M. LACZKA 081/579.201 A. BEAUJEANT 081/579.202  <b>ECOLE COMMUNALES</b> Ch. PITANCE 081/579.200 Directrice de l'école de l'Envol (Faulx-les Tombes) V. GILLET 083/677.977 Directrice de l'école de la Croisette (Sorée)  <b>PETITE ENFANCE</b> N. SEINE 202  <b>PLAINE DE VACANCES</b> O. GEERKENS 0485/840.874  <b>COMMUNICATION</b> R. ETIENNE 214  <b>INFORMATIQUE</b> A-C de CALLATAY 338  <b>SITE INTERNET/FACEBOOK</b> A-C de CALLATAY 338  <b>ACCUEIL TEMPS LIBRE</b> Ch. DUEZ 0476/968.426 O. GEERKENS 0476/968.430 Coordinateurs ATL V. DUBOIS 0491/360.578 Coordinatrice Gesves Extra	<b>ENVIRONNEMENT AGRICULTURE</b> C. GHILAIN 308 Responsable C. LISSOIR 209 Infractions et permis env.  <b>ENERGIE</b> M. HAULOT 307 Conseiller en énergie  <b>PCDN</b> F. PEYTIER 346  <b>CONFLITS &amp; CALAMITES PUBLIQUES</b> J-P. CARRE 335  <b>AUTORISATIONS PROMENADES</b> R. ETIENNE 214  <b>SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT</b> P. ANDRE 342 0496/503.866  <b>POPULATION-ETAT CIVIL</b> S. ARNOULD 306 D. LESSIRE 339  <b>PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE</b> J. HAYEN 212  <b>CARTE D'IDENTITE</b> C. BONMARIAGE 212 J. HAYEN 212  <b>ETRANGERS</b> D. LESSIRE 339  <b>NOCES D'OR</b> D. LESSIRE 339  <b>FESTIVITES</b> R. ETIENNE 214  <b>HANDICONTACT</b> D. LESSIRE 339	<b>SPORTS</b> R. ETIENNE 214  <b>CULTURE/TOURISME</b> R. ETIENNE 214 Responsable S. BRAHY 216 Appui  <b>BIBLIOTHEQUE</b> K. HOORLEBEKE 346 F. PEYTIER 346	<b>CPAS</b> SERVICE SOCIAL 083/670.320 SECRETARIAT 348  <b>3<sup>ème</sup> AGE-AFFAIRES SOCIALES</b> N. SEINE 202  <b>FOYER St ANTOINE</b> A. ARNOULD 081/588.330 Directrice  <b>LOGEMENT</b> Ch. LANGE 329  <b>PCDR</b> S. ERNEST 208 Volet Marché public  <b>PCS</b> A. TERWAGNE 344  <b>TUTELLE F.E.</b> A. JACQMIN 206 Fabrique d'Eglise  <b>AFFAIRES SOCIALES - PENSIONS</b> D. LESSIRE 339
<b>PERSONNEL</b> K. DEWAELE 303 Chef de service S. RENOIRTE 201	<b>MARCHES PUBLICS</b> C. KINDT 208 S. ERNEST 218  <b>BUS COMMUNAUX</b> M. LACZKA 081/579.201  <b>CIMETIERES &amp; ASSURANCES</b> M-J ETIENNE 302  <b>ECLAIRAGE PUBLIC</b> V. BAYET 335				
<b>PREVENTION-HYGIENE-SECURITE</b> Ph. THIRY 205 0474/920.444					
<b>POLICE</b> G. BACONNAIS 313 Ch. MASSART 311 A. YMERET 314 Accueil Andenne 085/823.600 S. CARPENTIER 085/823.500 Chef de Poste f.f.					
<b>ORDONNANCES DE POLICE</b> A. GIAUX 209					
<b>PLAN GENERAL D'URGENCE</b> S. BRAHY 216					
<b>URBANISME</b> M. EVRARD Dr sc 305 Chef de service - CCATm V. BAYET 335 Secrétaire urbanisme C. LISSOIR 211 C.U 1 J-P CARRE					
<b>MARIAGES</b> D. LESSIRE (dossier) 339					

# COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

## LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



**Monsieur José PAULET – Bourgmestre** 083/670.330 – 0476/782.986

Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel, Civisme, Mobilité, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), PME, commerces, économie, emploi, FRW, PCDR en collaboration avec le Président de CPAS.



**Monsieur Daniel CARPENTIER – 1er Echevin** 083/670.204 – 0472/330.840

Attributions : Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel, Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal.



**Monsieur Eddy BODART – 2<sup>ème</sup> Echevin** 083/670.331 – 0475/285.363

Attributions : Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Jeunesse (maisons des jeunes, CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication, information, relations publiques et affaires générales.



**Monsieur Paul FONTINOY – 3<sup>ème</sup> Echevin** 083/670.204 – 0474/247.136

Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et population.



**Madame Annick SANZOT – 4<sup>ème</sup> Echevine** 083/670.331 – 0495/634.855

Attributions : Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.

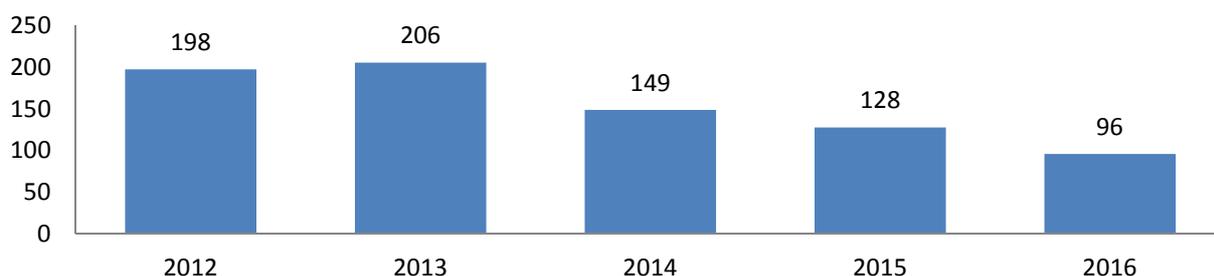


**Monsieur André BERNARD – Président du CPAS** 083/670.325 – 0475/988.001

Attributions : Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

Le Collège communal s'est réuni 48 fois au 30 novembre 2016.

### Evolution du nombre de points présentés au Collège communal (du 1er janvier au 30 novembre)



## LE COMITÉ DE DIRECTION



**Monsieur Daniel BRUAUX – Directeur général**

083/670.333 – 0473/960.264

Depuis le 20 juin 2016, Monsieur Daniel BRUAUX est en congé de maladie et est remplacé par :

- Monsieur Marc EVRARD, du 20 juin au 15 août 2016 et du 20 au 28 août 2016.
- Madame Anne-Catherine de CALLATAY, du 16 au 19 août 2016 et du 29 août jusqu'au retour de Monsieur Daniel BRUAUX.



**Madame Anne RONVEAUX – Directrice financière**

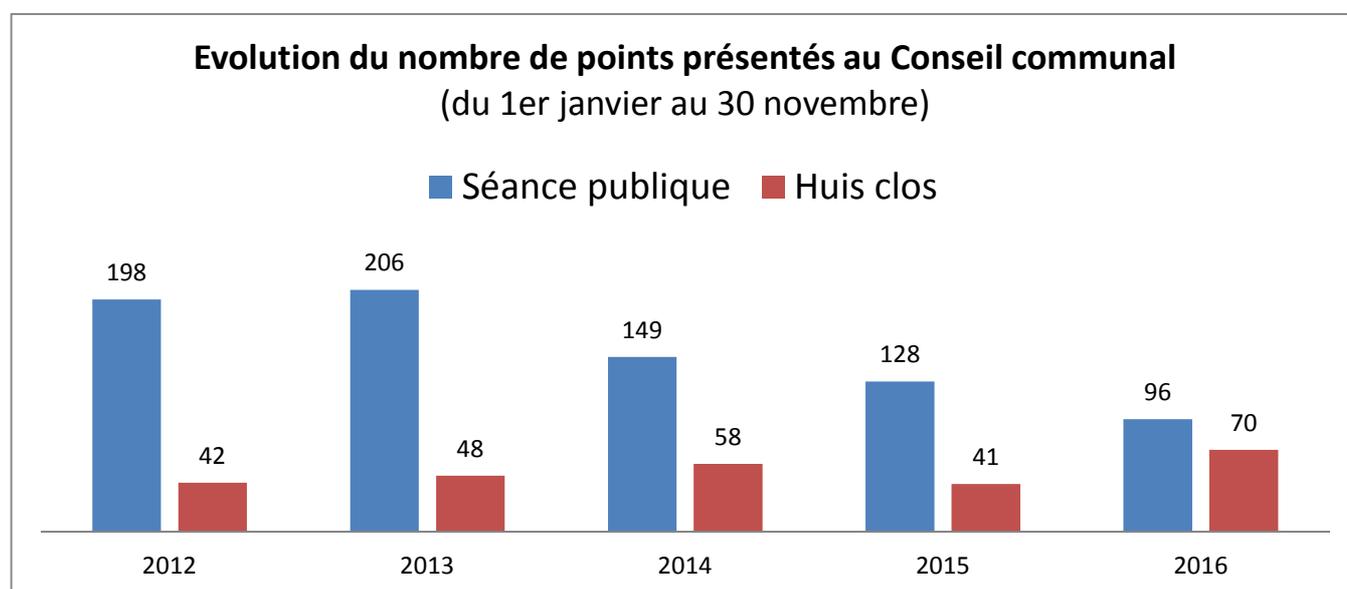
083/670.328

Madame Anne RONVEAUX étant également en congé maladie, le Gouverneur de la Province de Namur a procédé à la désignation d'un receveur faisant fonction, en la personne de Madame Danièle MATHIEU à partir du 17 mai 2016.

Madame Danièle MATHIEU a, par la suite, demandé à être déchargée de ses fonctions d'intérim en date du 30 septembre 2016. Le Gouverneur de la Province de Namur a donc procédé à la désignation de Monsieur François MAURO, en qualité de Receveur régional faisant fonction à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016, et ce pour une période maximale de 6 mois.

## CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

Le Conseil communal s'est réuni 7 fois et à la date du 30 novembre 2016, a étudié 96 points à l'ordre du jour des séances publiques et 70 points en séances à huis clos. Le taux de présence des membres du conseil communal porte à 93,65 % en moyenne pour l'année 2016, contre 90 % en 2015.



	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	<b>BOURGMESTRE</b>		
	José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
	<b>ECHEVINS</b>		
	Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	Paul FONTINOY	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Gesves	GEM
	Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
	<b>PRESIDENT DU CPAS</b>		
	André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
	<b>CONSEILLERS</b>		
	Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
	Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
	Francis COLLOT	rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG
	Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
	Cécile BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
	Simon LACROIX	rue Maubry, 10 à 5340 Sorée	GEM
	Carine DECHAMPS	rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
Martin VAN AUDENRODE	rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG	
Nathalie PISTRIN	rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	ICG	
Corentin HECQUET	rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO	
Florent BOTTON	rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne	GEM	

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 17 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 5.000 et 6.999 habitants au moment des élections de 2012).

Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1<sup>er</sup>).



## COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

*"Démocratie, transparence et participation"*

### ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2016.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;

L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2015-2016 en lien avec le programme CLE et le nouveau PAA 2016-2017 ;

L'organisation de la Plateforme provinciale namuroise des coordinations ATL à Gesves ;

La mise en place de 2 « vendredis malins » ;

La mise en place de plusieurs modules de formation « Coopération En-Jeux » pour les accueillant(e)s sur l'entité de Gesves ;

L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout(e)s les accueillant(e)s ;

L'organisation de la journée interréseaux ;

La table ronde « droit et devoirs du P.O. et de l'équipe éducative face à des situations problématiques ».

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be)

### COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2016, la Commission du Trophée communal du Mérite s'est réunie en date du 12 mai pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Monsieur Léon TILLIEUX. Une réception en son honneur a été organisée en date du 8 juillet 2016.

### COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 13 membres effectifs et s'est réunie 2 fois cette année (mars et octobre). Parmi les points à l'ordre du jour, il y avait notamment le dossier relatif à la traversée de Gesves ou encore la création d'un rond-point aux carrefours Thirifays et Borsu.

### COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

A nouveau, comme les trois années précédentes, la Commission Agricole n'a pas dû se réunir pour constater de dégâts aux cultures. Nous ne pouvons que nous en réjouir.



## COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune, de la Directrice générale du C.P.A.S., de l'Échevin des Finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale. Le Comité de Concertation s'est réuni 3 fois en 2016.

1. pour discuter du transfert du service accueil logements de la Commune vers le C.P.A.S mi-2016., ainsi que de l'éventuel transfert de personnel ouvrier du C.P.A.S. vers la Commune, en 2017
2. pour analyser les modifications budgétaires 2016 du C.P.A.S.
3. pour examiner le projet de budget 2017 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre la Commune et le C.P.A.S.

## COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), composée de 28 membres s'est réunie 8 fois en 2016 (8 réunions plénières dont 2 au quorum non atteint).

<i>Président : Paul VAN DAMME</i> suivant l'Arrêté Ministériel du 22/01/2014			
<i>Membres (1) Effectifs</i>		<i>Membres (1) Suppléants</i>	
<b>Carine DECHAMPS</b>		José CATILINA	
<b>Philippe GHESQUIERE</b>		Francis COLLOT	
Lionel LEJEUNE		Benoît DEBATTY	
<b>Jacques MOREAU</b>		Vincent CLOOTS	Christian LAGRANGE D
André VERLAINE		<b>Michel VAN ERTVELDE</b>	Jean-Charles DEMASY V
<b>Marie DEBOIS</b>		(2) Jean-Claude FONTINOY	Paul DENBLYDEN
Chantal LINDEN		Alain HUYBERECHTS	
Cathy ERNEST		<b>Roger MESTACH</b>	
<b>Christophe-Olivier CARLIER</b>		Guido VAN VELTHOVEN	
<b>Marc TILLIEUX</b>		Robert TILLIEUX	
(2) <b>Alain PIERLOT</b>		Michel DELFORGE	
Luc HINCOURT		Francis TOURNEUR	
(Secrétaire- Conseiller Aménag. Territ. Urb.)		(Territoire, Urbanisme, Mobilité)	
Marc EVRARD		José PAULET	
(DGO4 Direction régionale)		(DGO3 DNF)	
Magali VANHAMME		Quentin HOUSSIER	

Invité(s) : JP Carré – service urbanisme relais Contrat Rivière Haute Meuse et sentiers



## CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 12 membres et s'est réuni 2 fois cette année. Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2016, les préparatifs du goûter des aînés, l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés, l'organisation de deux excursions et d'une conférence sur les droits de succession et donations.

### Composition :

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Adresse	CP	Commune
Monsieur	André	BERNARD	Président du CPAS	Rue de Han, 26	5340	GESVES
Monsieur	Maggi	LIZEN	Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Gesves	Rue Baty Pire, 4	5340	GESVES
Madame	Eliane	ISTAT	Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de FLT	Chaussée de Gramptinne 103A	5340	FLT
Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Haut-Bois	Rue de Haut-Bois, 20	5340	HALTINNE
Madame	Yvonne	SPRUMONT-CARPENTIER	Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Mozet	Try de Goyet, 7	5340	MOZET
Madame	Jeanine	DUBOIS-CARPENTIER		Rue Pielin, 6	5340	MOZET
Madame	Bernadette	THIANGE	Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Sorée	Rue de la Croisette, 21	5340	SOREE
Monsieur	Christian	LEGRAND	Vice-Président - Club Seniors d'Halinne	Rue de La Bas, 24	5340	HALTINNE
Monsieur	Henri	BONET	Représentant de la Mutualité socialiste	Impasse des Bouvreuils, 2	5340	FLT
Monsieur	José	PAULET	Représentant de la Mutualité libérale	Rue de Bellaire, 19	5340	HALTINNE
Monsieur	René	DEGIMBE	Représentant de la Mutualité chrétienne	Rue Petite Gesves, 19	5340	GESVES
Monsieur	Daniel	CARPENTIER	Représentant du Collège communal	Route de Jausse, 31	5340	FLT



## COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 21 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal. En 2016, la CLDR s'est réunie 3 fois en 2016 (24 mars, 26 septembre, 17 novembre).

Titre	Prénom	Nom	Adresse	Commune
Madame	Cécile	BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32	5340 Gesves
Monsieur	André	BERNARD	rue de Han, 26	5340 Haltinne
Madame	Mireille	BONET-DURBUY	Impasse des Bouvreuil, 2	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	Daniel	BRUAUX	rue de la Bergerie, 1	5340 Sorée
Monsieur	Xavier	CAPART	rue de Loyers, 18	5340 Mozet
Monsieur	Vincent	CLOOTS	rue de l'Eglise, 3	5340 Faulx-Les Tombes
Monsieur	Francis	COLLOT	rue de la Forme, 6	5340 Gesves
Madame	Marie-Claire	DE BONHOME	Girembois, 4	5340 Mozet
Madame	Noëlle	DE BREUCK	rue de l'Eglise, 5	5340 Faulx-les-Tombes
Madame	Cathy	ERNEST	rue de la Bergerie, 000/B	5340 Sorée
Monsieur	Philippe	GUILLAUME	rue Sainte Cécile, 4	5340 Gesves
Madame	Catherine	MABILLE	Route de Jause 25	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	José	PAULET	rue de Bellaire, 19	5340 Haltinne
Madame	Marie-Ange	PAULET	Tour de Muache, 50	5340 Haltinne
Monsieur	Alain	PIERLOT	Ry Del Vau, 4	5340 Gesves
Madame	Béatrice	PILETTE	rue de Bouyenon, 11	5340 Haltinne
Madame	Nathalie	PISTRIN	rue du Chaurlis, 15	5340 Gesves
Monsieur	Marc	TILLIEUX	Golette, 4	5340 Gesves
Monsieur	Eddy	VAN CALSTER	Fond du Hainaut, 9	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	Michel	VAN ERTVELDE	rue de Brionsart, 14	5340 Gesves
Monsieur	André	VERLAINE	rue de Houte, 4	5340 Gesves



# PERSONNEL



# PERSONNEL

AGENTS TRAITANTS : KATHARINE DE WAELE ET SOPHIE RENOIRTE

## PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 84 - ETP prestés : 59,76

Avec 48 femmes et 36 hommes.

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	3	0	00,00	3	100,00	0	00,00	1	33,33	0	00,00	2	66,67
Niveau A ou équivalent	3	2	66,67	1	33,33	1	33,33	1	33,33	1	33,33	0	00,00
Niveau B ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00
Niveau C ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau D ou équivalent	46	21	45,65	25	54,35	5	10,87	1	02,17	16	34,78	24	52,17
Niveau E ou équivalent	23	18	78,26	5	21,74	0	00,00	0	00,00	18	78,26	5	21,74
Totaux	79	42	53,16	37	46,84	6	07,59	4	05,06	36	45,57	33	41,77
Totaux ETP	67,24	34,08	50,68	33,17	49,32								

## RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION AU 01/12/2016)

### ADMINISTRATION GENERALE

Agents	Barème RGB	ETP presté
<b>34</b>		<b>28,15</b>
Arnould Stéphanie	D6	1,00
Baudelet Michelle	D6	0,80
Bayet Valérie	D6	1,00
Bruaux Daniel	DG	1,00
Carré Jean	-	1,00
De Waele Katharine	A1	0,80
Etienne Marie-jeanne	D6	1,00
Evrard Marc	A1	1,00
Lessire Dominique	D4	1,00
Vanart Chantal	D4	0,60
Bonmariage Caroline	D4	0,50
Brahy Stéphanie	D6	1,00
Crucilla Anita	E1	1,00
De Callatay Anne-Catherine	D6	0,80
Delrée Katia	E1	1,00
Ernest Sébastien	D6	0,80
Etienne Renaud	D6	1,00
Ghilain Coralie	A1	0,70
Giaux Annie	D4	0,50
Haumont Joëlle	E2	0,80
Hayen Justine	D4	1,00
Hoorelbeke Emmanuella	E3	0,80
Jacqmin Alain	D6	1,00
Kindt Chantal	D6	0,80
Laczka Marta	D6	0,75
Lissoir Carine	D5	0,80
Masure Stéphanie	E1	1,00
Renier Maryline	E2	0,80



	Renoirte	Sophie	D4	0,80
	Seine	Nathalie	D6	1,00
	Haulot	Marcel	B1	0,60
	Beujeant	Anne	D4	0,50
	Henry	Cindy	E1	0,80
	Terwagne	Alice	D4	0,50
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>20</b>			<b>19,65</b>
	Paulet	Jean marie	D4	1,00
	Thiry	Philippe	C2	1,05
	Bodart	Xavier	D1	1,00
	Carpentier	Baudouin	D4	0,80
	Delcourt	Didier	D4	0,80
	Frankin	Sacha	D1	1,00
	Hoorelbeke	Pierre	D2	0,80
	Leclercq	Jose	D3	0,80
	Mathieu	Thierry	E1	1,00
	Mommart	Jean-Luc	D1	1,00
	Morsaint	Bernard	D3	1,00
	Motte	Fabrice	D2	0,80
	Nollo	Eric	D1	1,00
	Preud'homme	Olivier	D4	1,00
	Raison	Alain	D1	1,00
	Roquet	Guy	D1	1,00
	Rowet	Laurent	D4	0,80
	Sprimont	Michel	D3	0,80
	Theate	Pierre	D3	1,00
	Vandenbossche	Dominique	D4	1,00
<b>ENVIRONNEMENT/PROPRETE</b>	<b>4</b>			<b>4,40</b>
	André	Pierre	D4	0,80
	Halleux	Augustin	-	1,00
	François	Amaury	E1	0,80
	Ghyoot	Kevin	E1	1
<b>ECOLE COMMUNALES</b>	<b>19</b>			<b>8,15</b>
	Babylas	Vinciane	E3	0,50
	Kiziba	Ilunga	E3	1,00
	Lomba	Jacqueline	D1	0,64
	Meurisse	Dominique	E3	0,50
	Meurisse	Dominique	D3	0,25
	Deridder	Jessica	216(7)	0,08
	Marion	Catherine	216(7)	0,2
	Warnant	Allison	216(7)	0,50
	Doux fils	Fabienne	E1	0,50
	Gabaret	Isabelle	E1	0,80
	Klaye	Marie	E1	0,50
	Klaye	Isabelle	E1	1,00
	Samain	Isabelle	E3	0,68
	Rowet	Anthony	E1	1,00
	Adam	Dominique	E1	0,5
	Hoorelbeke	Kelly	E1	1
	Fautré	Katryne	E1	0,5
	Péaux	Elise	E1	0,57
	Louis	Christelle	E1	0,5
<b>GESTION SALLES COMMUNALES</b>	<b>5</b>			<b>0,85</b>
	Charlier	Josiane	E1	0,23
	Kinard	Annie	E1	0,11
	Leclercq	Jose	E1	0,11
	Peters	Albert	D3	0,29
	Valentin	Roger	D1	0,11
<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<b>2</b>			<b>1,50</b>
	Hoorelbeke	Kim	B1	1,00
	Peytier	Florence	D4	0,75



## RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL CHARGE/PAR SERVICE EN 2016\*

Services	Nbre de pers.	Coût
<b>Administratif</b>		
Sous total	42	1.374.536,80 €
<b>Ecole Envoy (nett., surv., enseign.)</b>		
Sous total	15	216.017,35 €
<b>Ecole Croisette (nett., enseign.)</b>		
Sous total	6	31.682,58 €
<b>Conciergerie</b>		
Salles Envoy et Entité	1	25.689,37 €
Salles Administration communale	5	27.934,16 €
Sous total	6	53.623,53 €
<b>Bibliothèque</b>		
Bibliothécaire-animatrice	2	69.794,72 €
Sous total	2	69.794,72 €
<b>Services techniques</b>		
Bâtiments/Voirie/Garage	24	327.000 €
Environnement	6	151.000 €
Sous total	30	1.015.620 €
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>2.840.906 €</b>

<b>Autre services</b>		
Assurances		31.307 €
Plaine de vacances-Moniteurs	47	26.260 €
<b>TOTAL</b>		<b>57.567 €</b>

\*Personnel actif et inactif/service

## PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 12,64 % de l'ensemble de l'effectif.

## EVOLUTIONS DE CARRIÈRE

2 agents administratifs ont bénéficié d'une évolution de carrière, suivant les procédures RGB, avec l'attribution d'une échelle barémique supérieure.

## EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5<sup>ème</sup> temps pour la commune d'Ohey et 3/5<sup>ème</sup> temps pour la commune de Gesves.



## SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de 349 jours d'incapacité à 100 % :

Date de l'accident	Jours I.T. en 2015
▶ 15/01/2016	▶ 250
▶ 08/03/2016	▶ 01
▶ 08/03/2016	▶ 01
▶ 16/03/2016	▶ 08
▶ 26/04/2016	▶ 02
▶ 11/05/2016	▶ 03
▶ 07/06/2016	▶ 84
▶ 01/07/2016	▶ 00

## FORMATIONS

- Tous les agents suivent des formations ponctuelles organisées par les organismes compétents suivant les matières gérées dans leur service et considérées comme nécessaires en fonction du thème proposé.
- Les agents du Secrétariat suivent, à leur rythme, et en fonction des disponibilités du service les cours de droit administratif (3 ans) organisés par la Province. 9 agents ont terminé et 1 agent est en dernière année.
- Les agents des Services Techniques suivent, en fonction des formations proposées par soit la Province, soit le Centre Régional de Formation ou encore par notre assureur les cours qui leur permettent d'améliorer leur compétence, d'augmenter la sécurité sur chantier ou d'aborder des sujets d'ergonomie qui diminuent les risques d'accidents.



# POPULATION



# MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

*Quel est le pouls de la population gesvoise ?*

*Il fait toujours bon vivre à Gesves, la population continue d'augmenter ...*



## Les mouvements : entrées / sorties / mutations.

La population continue d'évoluer et compte **48 ménages de plus qu'en 2015**.

Le nombre de mouvements sont toujours en **augmentation** notamment dans **les mutations internes**.

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** augmente également : 22 de plus qu'en 2015.

**A noter, que 32 % de la population gesvoise vit de manière isolée** (1 seule personne dans le ménage) ou en communauté (homes, logement ILA, AMO).

## Les radiations pour l'étranger.

En 2016, on enregistre **17 radiations pour l'étranger dont 10 concerne les personnes de plus de 60 ans**.

## Les radiations d'office.

7 radiations d'office sont enregistrées en 2016, c'est **6 de moins qu'en 2015**.

Les dossiers en attente de radiation d'office sont en augmentation. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

## Les inscriptions en adresse provisoire.

12 dossiers sont enregistrés en 2016.

Elles concernent principalement le Village vert mais aussi certains domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

*Les arrêtés d'exécution et circulaires suivant le vote du projet de loi du 22 octobre 2015 par la Chambre des Représentants et portant des dispositions diverses sur l'adaptation de la réglementation de « Registre National » et « Registre Population et cartes d'identité » sont parvenus au sein des Communes. Une des modifications est la suppression des délais 3 mois et 3 ans dont disposent les administrations pour entreprendre les démarches contre une occupation non-*



*souhaitée. L'inscription provisoire restera provisoire aussi longtemps que l'instance administrative ou judiciaire compétente n'aura pris aucune décision pour mettre fin à la situation irrégulière.*

#### **Les inscriptions en adresse de référence.**

En matière d'adresse de référence, 9 inscriptions ont été enregistrées dont 6 au CPAS.

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les détenus en établissement pénitentiaire, s'ils n'ont plus de ménage ni de foyer, ne sont plus domiciliés au sein de l'établissement pénitentiaire mais sont inscrits en adresse de référence au CPAS de leur dernière commune de résidence.*

#### **Les retours sur le territoire.**

Comme en 2015, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents. On observe également des parents qui viennent vivre chez leurs enfants ou des petits-enfants qui intègrent le domicile de leurs grands-parents.

#### **Maisons scindées ou « Maisons communautaires ».**

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2015, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

#### **13 demandeurs d'asile (ILA) sont actuellement enregistrés en communauté (Gesves et Sorée).**

Comme en 2015, nous recevons toujours un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme.

#### **Projet de registre régional des données d'adresses centralisé SPW – ICAR en Wallonie.**

*L'accord de coopération sur le traitement des données d'adresses signé par l'Etat fédéral et les Régions le 22 janvier 2016 prévoit la mise en place des registres régionaux pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (ICAR en Wallonie) et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes les administrations publiques belges devront utiliser les registres régionaux pour les données d'adresses.*

Chaque Commune (services Population-Urbanisme) doit recevoir un accès à l'environnement test pour se familiariser avec les fonctionnalités du nouveau logiciel avant de pouvoir utiliser l'environnement de production qui contient les données réelles constituant le registre des adresses.



En ce qui concerne le **nombre d'électeurs** potentiels, en 2016 : 63 de plus qu'en 2015.

### Les demandes spécifiques.

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires : si le nombre de casiers judiciaires à encoder se stabilise par contre les demandes d'extraits de casiers judiciaires sont plus nombreux et concernent essentiellement des dossiers pour demande d'emploi ainsi qu'autorisation pour les clubs de tir !

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide et personnalisé. En sus des dossiers à gérer, plus de **1000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées (**voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service**).

**La gestion du service Population** continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes ou via l'adresse courriel des citoyens.

### A situation exceptionnelle, comportement exceptionnel ...

**Tout comme en 2015, l'année 2016 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.**

Les services de la Population-Etat-civil-Casiers judiciaires et des affaires sociales sont au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voir même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte pour le moins oppressant engendre souvent de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

Afin de pouvoir adopter les comportements adéquats en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, une demande a été introduite au service du Personnel pour que les employés puissent participer à des modules de formations spécifiques en matière de :

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale et Prévention de l'agressivité physique



Au 30.11.2016, nous enregistrons **7246** habitants, répartis en **2806** ménages, soit **48 ménages de plus** qu'en 2015.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1<sup>er</sup> janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants
2015	7158	+ 0,97 %	+ 69 habitants
<b>2016</b>	<b>7246</b>	<b>+ 1,23 %</b>	<b>+ 88 habitants</b>

MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Total
<b>Gesves</b>	322	345	203	202	83	20	5	2	0	<b>1182</b>
<b>Faulx-Les Tombes</b>	186	222	99	136	45	10	3	1	0	<b>702</b>
<b>Haltinne</b>	113	137	59	69	40	7	1	1	1	<b>428</b>
<b>Mozet</b>	83	80	45	41	10	4	1	1	0	<b>265</b>
<b>Sorée</b>	81	67	29	26	21	3	1	1	0	<b>229</b>
<b>TOTAL 2016</b>	<b>785</b>	<b>851</b>	<b>435</b>	<b>474</b>	<b>199</b>	<b>44</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2806</b>
<b>TOTAL 2015</b>	<b>763</b>	<b>821</b>	<b>436</b>	<b>466</b>	<b>210</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2758</b>
<b>TOTAL 2014</b>	<b>724</b>	<b>820</b>	<b>460</b>	<b>447</b>	<b>215</b>	<b>39</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2725</b>
<b>TOTAL 2013</b>	<b>705</b>	<b>808</b>	<b>448</b>	<b>451</b>	<b>208</b>	<b>44</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2684</b>
<b>TOTAL 2012</b>	<b>692</b>	<b>783</b>	<b>438</b>	<b>476</b>	<b>204</b>	<b>48</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2652</b>
<b>TOTAL 2011</b>	<b>707</b>	<b>765</b>	<b>428</b>	<b>454</b>	<b>204</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2623</b>
<b>TOTAL 2007</b>	<b>630</b>	<b>711</b>	<b>440</b>	<b>456</b>	<b>177</b>	<b>53</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2481</b>
<b>TOTAL 1999</b>	<b>458</b>	<b>574</b>	<b>366</b>	<b>391</b>	<b>187</b>	<b>54</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2052</b>

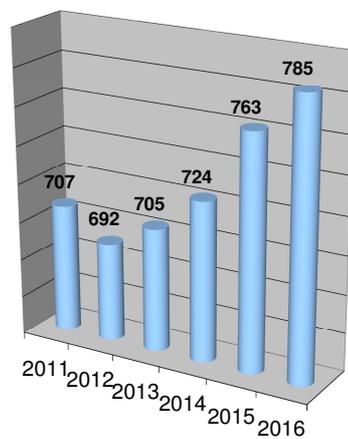


**Moyenne d'habitants par ménage en 2016** : 2,5 habitants ( idem qu'en 2015).

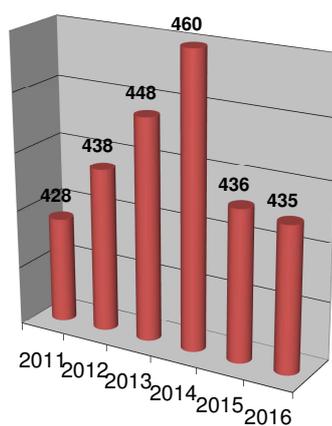
**A noter** : 117 personnes vivent en communauté, soit 13 de plus qu'en 2015

- 101 en maison de repos
- 3 en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 13 demandeurs asile ILA

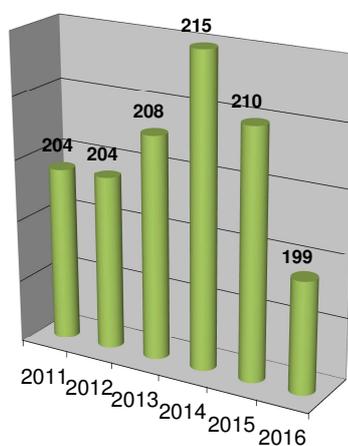
### Evolution Nbre personnes ISOLEES



### Evolution Nbre ménages 3 personnes



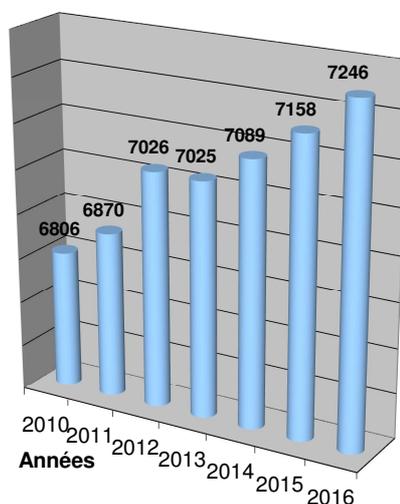
### Evolution Nbre ménages 5 pesonnes



## EVOLUTION POPULATION

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre.Hab.	6806	<b>6870</b>	<b>7026</b>	<b>7025</b>	<b>7089</b>	<b>7158</b>	<b>7246</b>

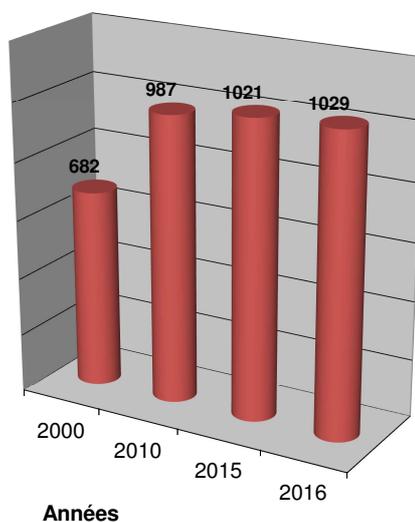
Evolution population



## MOUVEMENT POPULATION

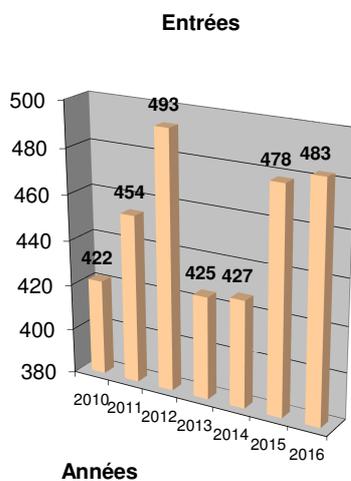
Années	2000	2010	2015	2016
Entrées	316	422	478	483
Sorties	266	405	418	410
Mutations	100	160	125	136
Nbre mvts.	682	987	1021	1029

Evolution MOUVEMENTS

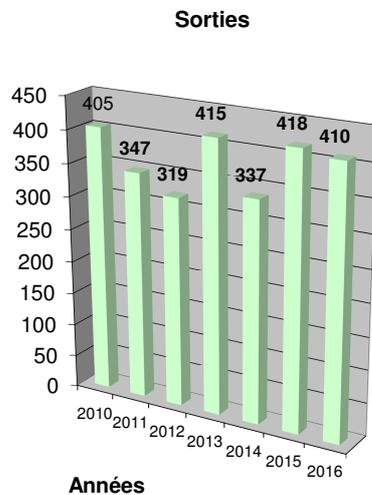


Chiffres au 30/11 (avec R.A.)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre. Entrées	422	454	493	425	427	478	483

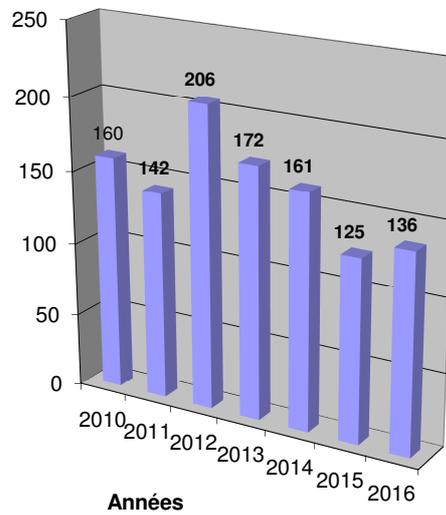


Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre. Sorties	405	347	319	415	337	418	410



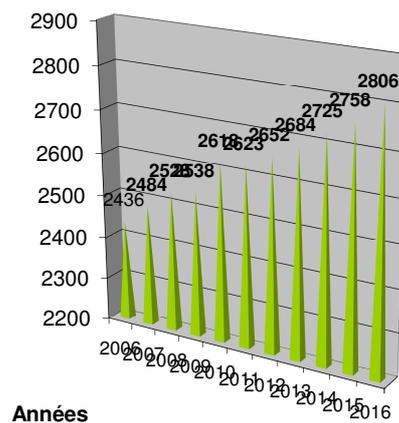
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre. Mutations (internes)	160	142	206	172	161	125	136

### Mutations



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758	2806

### Nombre ménages

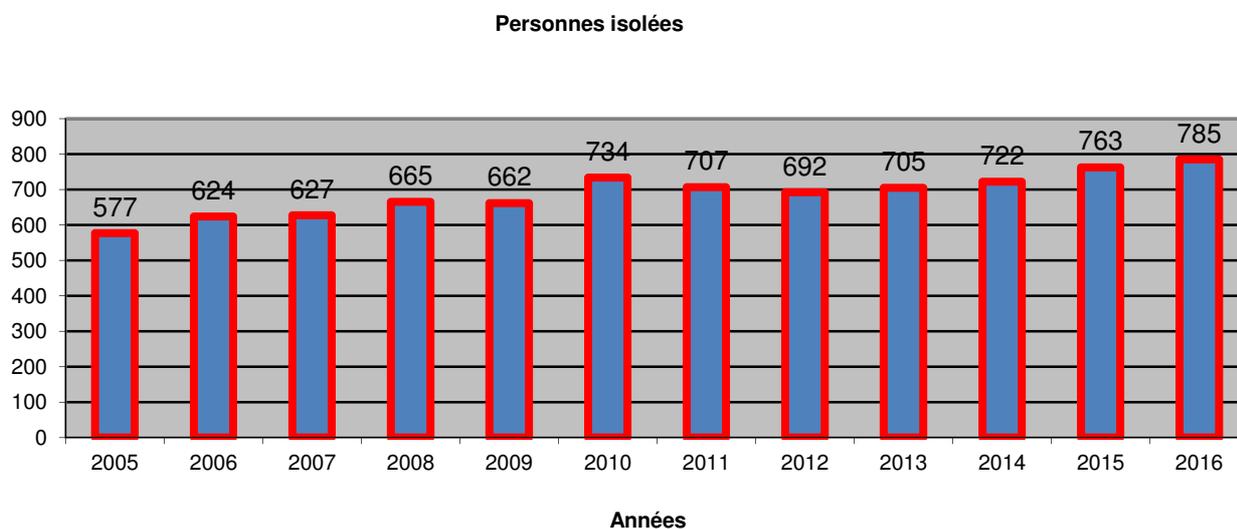


Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre. Ménages ( 1personne )	734	707	692	705	722	763	785

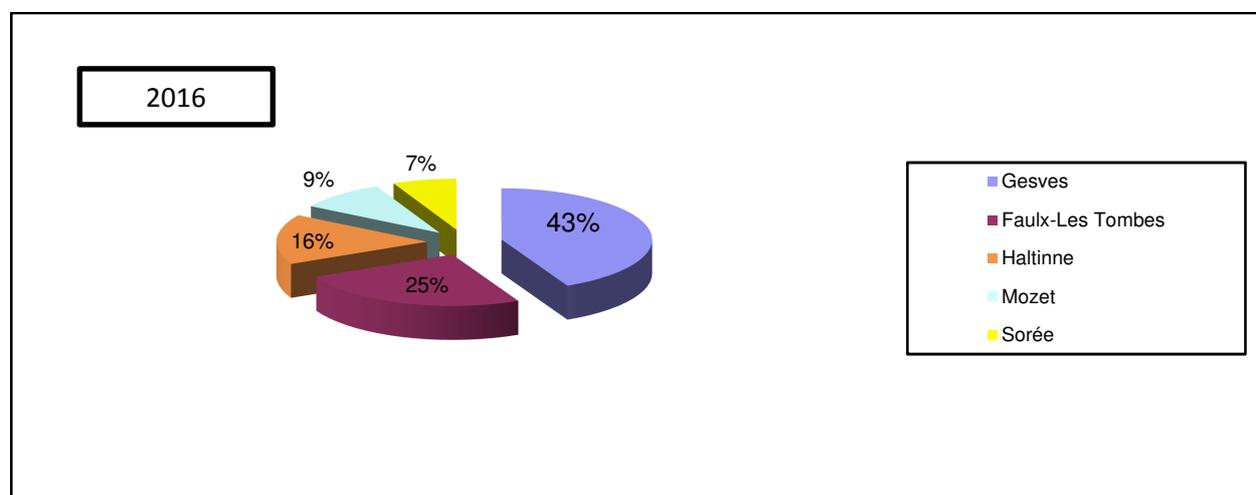


La population comprend 2806 ménages dont **785** ne comptent qu'une seule personne et **117** vivent en communauté

**32 % de la population vit de manière isolée ou en communauté**



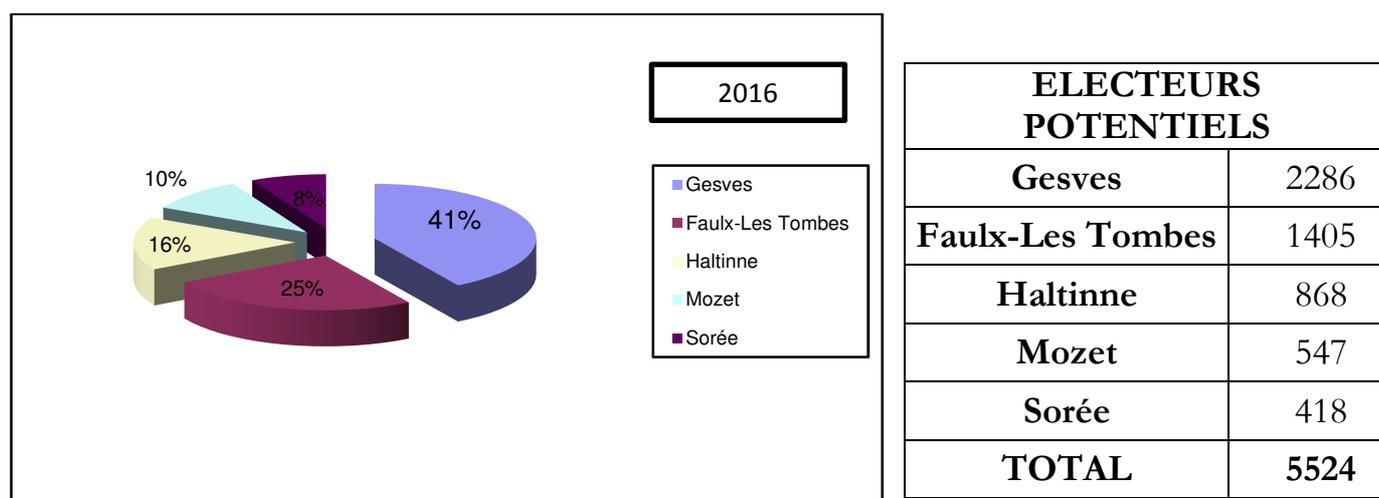
## HABITANTS/VILLAGE



	2000	2006	2014	2015	2016
<b>GESVES</b>	2245	2591	3004	3038	3077
<b>FAULX-LES TOMBES</b>	1602	1732	1794	1811	1803
<b>HALTINNE</b>	957	1028	1122	1128	1136
<b>MOZET</b>	588	629	629	636	678
<b>SOREE</b>	447	480	540	545	552
<b>TOTAL</b>	5839	6460	7089	7158	7246



## ELECTEURS POTENTIELS



## GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 seront remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1<sup>er</sup> et Art.596 al.2.**

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Tout comme 2015, l'année 2016 est marquée par une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire dans le cadre d'une demande d'emploi **ET des clubs de tir !**

Malgré une légère diminution du nombre d'encodages de casiers, le temps réservé à cette tâche augmente.

D'une part, les types de condamnations sont souvent plus complexes et demandent donc plus de temps de réflexion pour l'encodage.

D'autre part, si l'échange électronique intercommunes des casiers judiciaires permet un gain de temps dans la réception des dossiers, par contre il nécessite une vérification systématique de toutes les condamnations encodées par les autres communes avant la validation du casier.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. 2011	Nbre. 2012	Nbre. 2013	Nbre. 2014	Nbre. 2015	Nbre. 2016
Casiers judiciaires encodés	114	122	192	208	116	113
Bulletins de renseignements	293	291	238	262	250	274
Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er)	753	769	653	662	670	794
Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)	213	236	178	222	207	265
Changement de domicile (dossiers sorties)	300	330	415	369	434	385
<b>TOTAL</b>	<b>1673</b>	<b>1748</b>	<b>2224</b>	<b>1723</b>	<b>1677</b>	<b>1831</b>



## GESTION POPULATION

A noter le très grand nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen 2012	Nbre.moyen 2013	Nbre.moyen 2014	Nbre.moyen 2015	Nbre.moyen. 2016
Rapports d'enquête de police	699	618	593	611	644
Dossiers Entrées	493	425	427	478	483
Dossiers Mutations	206	172	160	125	136
Dossiers Sorties	319	415	336	418	410
Notifications pour enfants mineurs	18	12	17	8	16
Dossiers Radiations d'office	14	11	12	13	7
Dossiers Radiations pour l'étranger	16	16	13	20	17
Dossiers adresse provisoire	17	17	12	13	12
Dossiers adresse de référence personne physique	8	0	2	2	3
Dossiers adresse de référence CPAS	5	2	2	5	6
Dossiers citoyens absents temporaires	15	16	11	5	4
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	51	54	57	59	27
Gestion demandes diverses extérieures	315	327	282	194	176
Gestion courriels extérieurs	302	732	1126	1028	1113
Gestion courriel Registre national	894	787	792	957	960
<b>TOTAL</b>	<b>3082</b>	<b>3604</b>	<b>3842</b>	<b>3936</b>	<b>4014</b>



# ETAT CIVIL

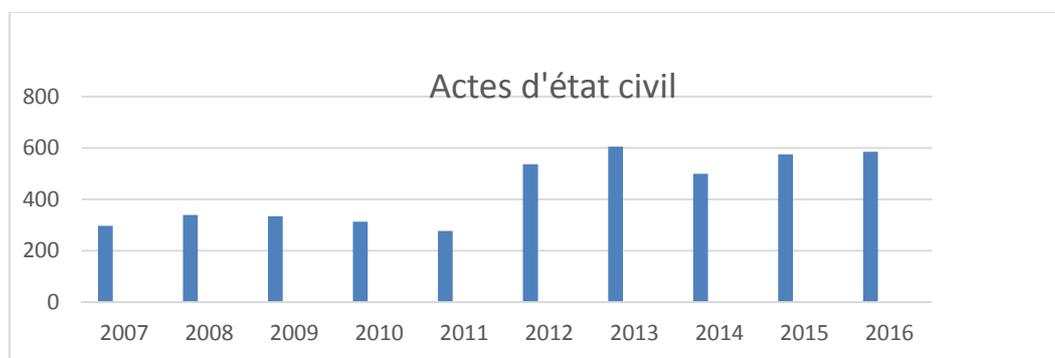


# ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

## ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.01.2016 AU 30.11.2016

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Naissances	69	66	67	77	79	69	65
Naissance à Gesves	1	1	0	0	1		
Prime de naissance	66	65	64	73	57		
Déclaration de mariage	22	20	14	33	26		
Mariages	23	21	20	31	27	28	23
Cohabitation légale	42	35	32	33	37		
Cessation cohabitation	12	8	11	2	5		
Noces d'or	7	8	10	10	Autres services		
Noces de diamant	6	6	2	3			
Noces de Brillant	1	1	3	0			
Noces de Platine	1	1	0	0			
Décès	77	65	55	65	57	55	77
Déclaration de dernières volontés	13	23	10	14	18		
Attestation relative au mode de sépulture	34	63	33	42	42		
Don d'organes	8	21	18	22	15		
Euthanasie	33	20	21	24	13		
Divorces	40	26	25	21	13	16	13
Reconnaisances avant naissance	29	30	24	29	37	19	26
Déclaration de choix de nom	2	7	0	0	0		
Adoptions plénières	2	0	0	1	3		
Reconnaisances paternelles	2	0	1	1	1		
Acquisition de nationalité	1	2	1	2	4	2	1
Incinérations	16	15	16	27	17	10	24
Dossiers de demande de pension de retraite	9	2	9	11	31	25	17
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	69	69	64	84	54	45	43
<b>TOTAL</b>	<b>585</b>	<b>575</b>	<b>500</b>	<b>605</b>	<b>537</b>	<b>277</b>	<b>313</b>



Nous observons que les citoyens viennent de plus en plus prendre des renseignements auprès du service Etat civil, ils ne se contentent plus d'aller consulter en ligne.



En 2015, l'Office des pensions avait supprimé la permanence organisée dans les communes.

Suite à de nombreuses réclamations, cette permanence a été réorganisée depuis 2016. Pour la commune de Gesves, c'est le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 10h à 11h30.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la direction générale Personnes handicapées du Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale a modifié la procédure de demande pour les personnes handicapées. Grâce aux modifications apportées, la DG Personnes handicapées souhaite traiter les demandes plus rapidement et plus efficacement, tout en accordant une plus grande attention à la personne qui se trouve derrière le dossier.

Cela implique quelques modifications pour les partenaires de la DG.

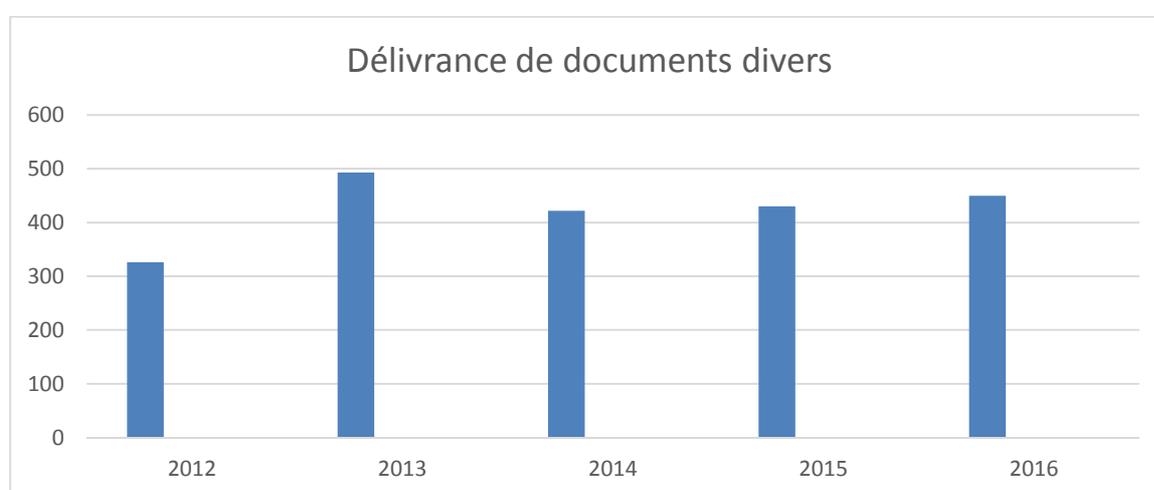
Ainsi les applications Communit-e et handiweb sont remplacées par un b nouvel outil informatique et **le traitement des demandes est totalement digital. Donc plus de formulaires papiers !!!**

**La personne handicapée se présente à la commune pour remplir son questionnaire digital et ce sur rendez-vous, car cela demande de la confidentialité et du temps (40 minutes minimum).**



## DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS:

	2016	2015	2014	2013	2012
Scapulaires	0	0	32	77	80
Carnets de mariage	23	21	15	31	27
Actes de décès pour pompes funèbres	304	286	242	260	185
Documents pour crématorium	32	30	32	54	34
Certificats de milice	2	2	3	3	
Certificats de nationalité	3	3	9	14	
Certificats d'état civil	39	33	28	26	
Certificat de vie	24	24	36	28	
Attestation d'hérédité	0	0	1	0	0
Certificat filiation	21	31	23	0	0
Certificat d'honorabilité	2	0	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	<b>430</b>	<b>422</b>	<b>493</b>	<b>326</b>



Depuis le 31 mars 2014 (date de la publication au Moniteur Belge de la publication de l'Arrêté Royal), le scapulaire pour enfant est supprimé.

Il s'agit, en effet d'un document ayant perdu tout aspect pratique, qui est cartonné et ne comporte aucune photo ni aucun élément de sécurité prouvant et garantissant l'identité de l'enfant. Le scapulaire ne pouvait pas davantage être utilisé comme document de voyage étant donné l'absence de photo.

Ce document est remplacé par une carte d'identité enfant.

Il faut savoir que depuis le 1 juin 2014, les parents peuvent donner à leur nouveau-né le double nom de famille.



# ETRANGERS



# ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

## DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **10** demandeurs d'asile, soit

- 5 isolés
- 5 familles (5 adultes et 3 enfants)

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil(ILA)

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

Suite aux problèmes récents de par le monde et comme demandé par le Gouvernement, nous avons sur le territoire des demandeurs d'asile venant de Syrie et d'Irak. Ces personnes seront très vite régularisées comme réfugiés d'origine.... Cela se traduit par des séjours très courts dans les « ILA » ce qui veut dire que les arrivées sont plus nombreuses.

Il va de soi, vu les régularisations très rapides de ces personnes, il y a beaucoup de mouvements de personnes. Délivrance importante de AI, titres de séjour, des documents relatifs aux réfugiés, explications à ces personnes concernant leurs droits et devoirs et bien sur beaucoup plus de mises à jour au registre national !!!!

Dans les autres cas, l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.

S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu « réfugié », sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2011 : **24** attestations renouvelables de mois en mois

2012 : **30** attestations renouvelables de mois en mois

2013 : 22 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation qui est prolongée à Gesves)



Les 22 demandeurs d'asile se sont présentés **106 fois à l'administration pour renouveler leurs attestations.**

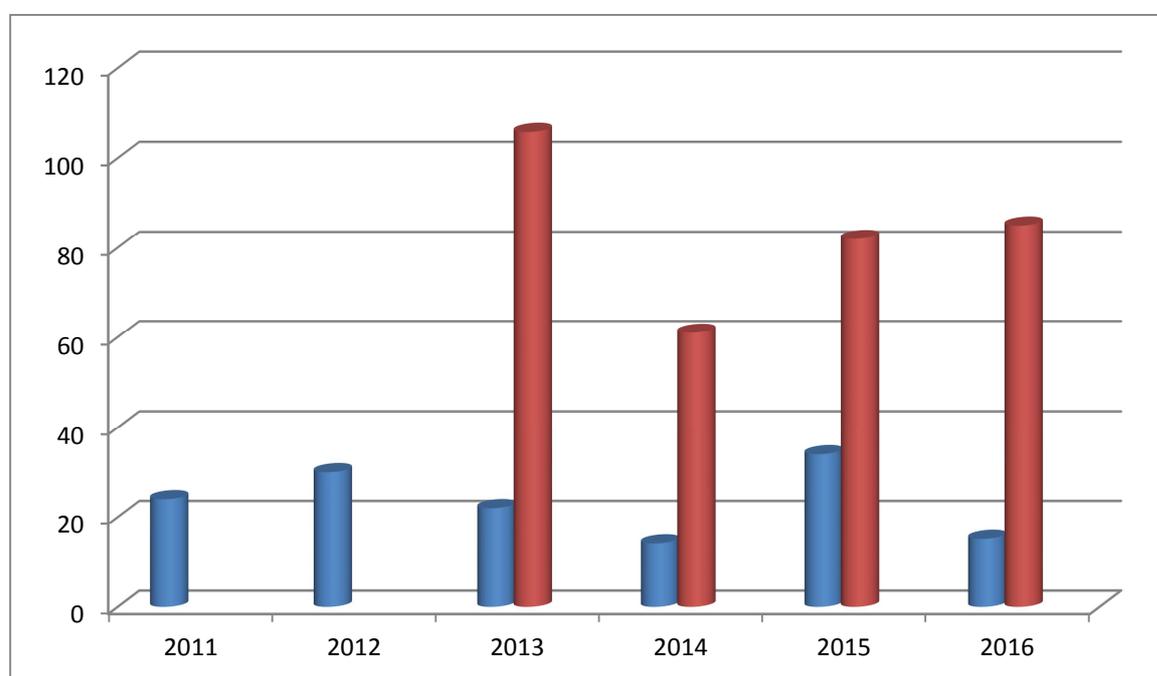
2014 : 14 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune).

2015 : 34 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune)

Les 25 demandeurs d'asile se sont présentés 82 fois à la commune pour renouveler leurs attestations

2016 : 15 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune

Les demandeurs d'asile se sont présentés 83 fois.



Il n'y a jamais eu autant de réfugiés et déplacés depuis la Seconde Guerre mondiale. Avec plus de douze millions de personnes fuyant leur pays dévasté par la guerre, les Syriens sont désormais la première population concernée, devant d'autres pays subissant des conflits interminables : l'Irak, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Erythrée ou le Soudan du Sud. Ces réfugiés traversent la Méditerranée et empruntent la route des Balkans pour rallier l'Europe. Mais le continent s'est progressivement transformé en forteresse et de nombreux migrants se retrouvent bloqués en Grèce, empêchés de poursuivre leur route à cause du durcissement de la politique migratoire par de nombreux États membres.

Ces réfugiés sont très vite reconnus donc beaucoup de mouvement dans les ILA.

Il va de soi que cela demande aussi beaucoup plus de suivi administratif pour la commune et la police. Les contacts avec l'OE sont beaucoup plus importants en nombre et en temps.



En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- En 2011 : 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans)
- -En 2012 : 2 nouveaux dossiers et suivi de 2 dossiers de 2011. 1 dossier a été clôturé positivement, délivrance d'une carte de séjour.
- En 2013 1 nouveau dossier et suivi des autres dossiers.
- En 2014 : 3 nouveaux dossiers et 2 dossiers des années précédentes clôturés.
- En 2015 : 1 nouveau dossier et 4 dossiers en cours
- **En 2016 : 2 nouveaux dossiers et 3 en cours**

## REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011.

Les conditions d'octroi sont devenues très rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité.

La personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie

En 2012, traitement de 7 dossiers. Ces dossiers sont très longs.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

En 2013, 8 nouveaux dossiers.

En 2014, 9 nouveaux dossiers.

En 2015, 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 7 autres dossiers en cours.

**En 2016 : 4 nouveaux dossiers, 3 dossiers clôturés et suivi de 5 dossiers**

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.



## MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

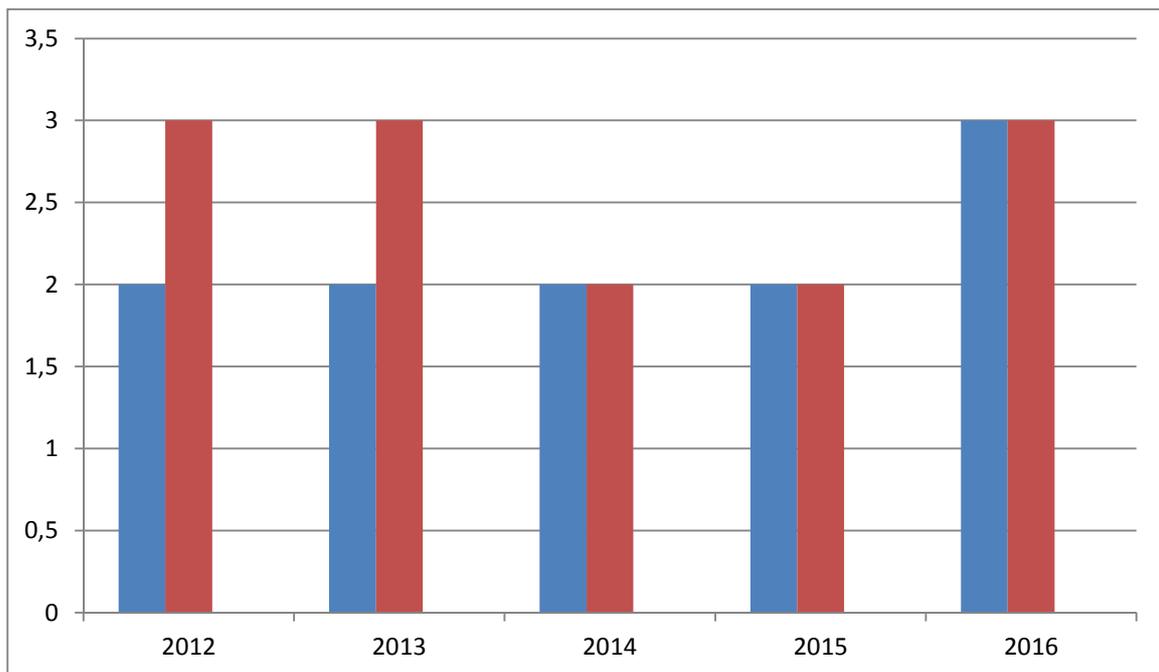
En 2012 : Traitement de 3 dossiers de 2011 (Toujours en cours) + 2 nouveaux dossiers

En 2013 : Traitements de 2 nouveaux dossiers et 3 dossiers sont toujours en cours

En 2014 : Traitements de 2 nouveaux dossiers et 2 dossiers en cours

En 2015 : traitements de 2 nouveaux dossiers et 2 dossier en cours

En 2016 : traitements de 3 nouveau dossier et 3 dossiers en cours



Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

Un titre de séjour n'est plus automatiquement octroyé à la personne étrangère, en cas de mariage. A partir de la transmission des documents l'OE à 6 mois pour rendre un avis. En cas d'avis négatif, soit la personne à un ordre de quitter le territoire avec effet immédiat si le mariage a été célébré en Belgique, soit la personne n'a pas de visa pour rejoindre son conjoint belge !!!

Nous pouvons remarquer que ces mariages sont constants sur la commune de Gesves.

Par contre, le nombre de demandes de renseignements concernant la procédure pour contracter ces mariages sont en nette augmentation, que cela soit pas téléphone ou en nos bureaux.



## ETUDIANTS

En 2012, traitement de 5 dossiers

En 2013 traitement de 3 dossiers.

En 2014, traitement de 1 dossier.

En 2015, traitement de 2 dossiers

**En 2016 : traitement de 5 dossiers**

Ces étudiants viennent soit dans le cadre d'échange avec des étudiants belges ou soit refaire un cursus dans notre pays

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école d'équitation. Ces jeunes n'ont pas à être repris dans un registre quelconque, ni posséder un numéro de registre national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) et qu'ils retournent chaque week-end dans leur famille.

## COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge ;

Depuis le mois de septembre 2012 la procédure de prise en charge a changé.

Avant cette date, le garant venait simplement chercher auprès du service « Etrangers » un document de prise en charge et dûment complété (ainsi que diverses documents) le transmettait à la personne qui souhaitait venir en Belgique pour un voyage touristique (visite familial....).

Maintenant, le garant doit toujours venir chercher ce papier mais avant de le transmettre au « touriste », le service « Etranger » doit l'envoyer à l'OE. Ensuite ce document est renvoyé à la commune, qui elle doit reconvoquer le garant pour lui rendre le dit document.

En 2012 : 23 annexes 3bis

En 2013 : 14 annexes 3 bis

En 2014 : 27 annexes 3 bis.

En 2015 : 19 annexes 3 bis

**En 2016 : 21 annexes 3 bis**



Nous constatons une sérieuse hausse quant à la délivrance de ces documents. Cela est dû au fait que la politique menée par l'Office des Etrangers devient de plus en plus drastique. Cela amène les garants à faire plusieurs fois la démarche dans l'espoir de faire venir « l'étranger ».

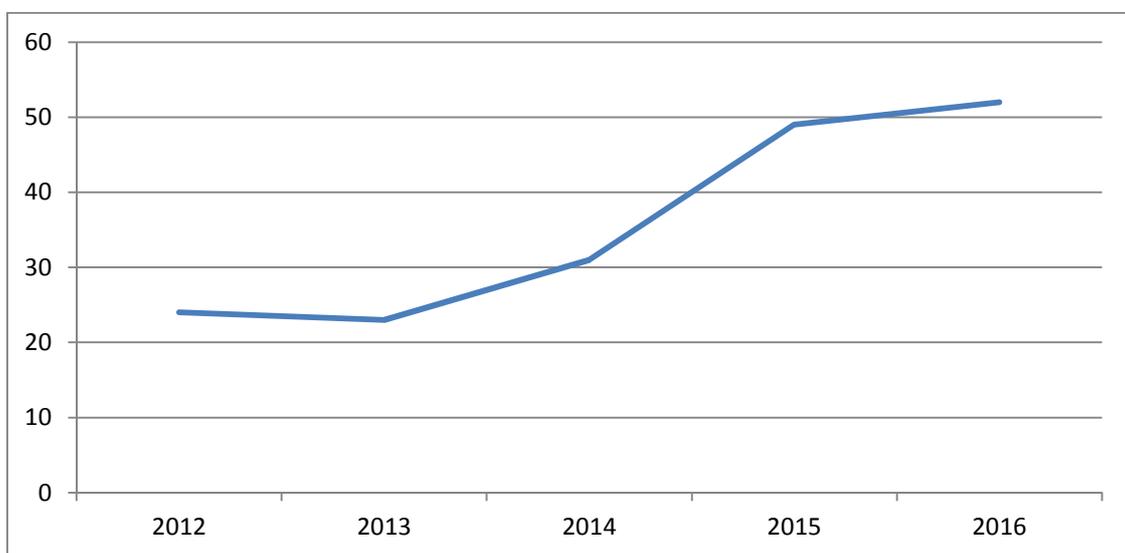
Dans ce contexte de tensions, le contact avec ce public est très difficile. Ces personnes sont souvent agressives.

Gérer les crises est souvent très pénible, cela demande un temps de plus en plus long.

## DIVERS

### Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2016	2015	2014	2013	2012
	52	49	31	23	24



Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables **5 ans**.

#### Photo

Nous devons maintenant scanner la photo, cette dernière doit répondre à certaines règles bien précises car aux contrôles frontières, la photo est comparée au détenteur du TS, parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) définit ces critères.

Ce scannage ne se fait parfois pas sans mal ; il faut souvent s'y reprendre à plusieurs fois et jouer sur la luminosité et/ou le contraste.

#### Empreinte



Nous devons également prendre les empreintes de ces personnes. Toujours dans un souci de contrôle de l'identité de la personne.

### Signature

La personne signe électroniquement son document.

Quand les personnes viennent chercher leur nouveau titre de séjour, nous devons reprendre les empreintes, toujours dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système est efficace contre la fraude mais demande de la part de l'agent communal plus de temps.



**CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS**

**PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS**



## **CARTES D'IDENTITE / CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE / PASSEPORTS**

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE ET JUSTINE HAYEN

### **GESTION CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS**

<b>TYPE DE DOCUMENTS</b>	<b>Nombre 2015</b>	<b>Nombre 2016</b>
Envois convocations Cie	1315	1249
Envois rappels Cie	719	807
Envois rappels Kids-ID (depuis le 30/03/2012)	115	148
Activations de Cie	1433	1434
Activations de Kids- ID	282	305
Demandes de cartes d'identité provisoires	5	4
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	306	205
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	129	171
Traitements des cartes d'identité défectueuses	18	17
Autorisations parentales légalisées	295	348
Certificats Composition de ménage	1262	1263
Certificats de vie	23	21
Certificats de nationalité	3	3
Certificats de résidence	250	201
Vente de vignettes Chevetogne	121	105
Demandes diverses - courrier	288	226
<b>TOTAL</b>	<b>6564</b>	<b>6507</b>

<b>TYPE DE DOCUMENTS</b>	<b>Nombre 2015</b>	<b>Nombre 2016</b>
Vente de raticides	618	357
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	121	48
Vente de cartes promenades équestres	6	4
Vente de cartes postales	33	9
Vente de sacs biodégradables et PMC	1981	1653
Topoguide	12	8
<b>TOTAL</b>	<b>2771</b>	<b>2079</b>

Ce dernier tableau complète les attributions du Service, en ce qui concerne les ventes. En effet, celles-ci représentent une mobilisation non négligeable, qui mérite d'être soulignée avec davantage de précision.

Il s'agit des produits de dératisation, des multiples cartes concernant le territoire gesvois ainsi que les sacs biodégradables et PMC.

Le Service est également sollicité par les citoyens demandeurs de photocopies. En formats A4 ou A3, en noir et blanc ou en couleurs, 274 photocopies ont été réalisées cette année.



Pour rappel, sont convoqués les citoyens dont la carte d'identité électronique arrive bientôt à échéance, c'est-à-dire au terme de 5 ans de validité. Depuis le 31 mars 2014, toute Kids-ID garde une validité de 3 ans, même si celle-ci dépasse la date anniversaire de 12 ans. Aussi, seuls les citoyens n'étant pas en possession d'une Kids-ID (valable) sont convoqués pour obtenir une carte d'identité qui sera dès lors valide à partir de leurs 12 ans.

Après une augmentation spectaculaire l'an passé, le nombre de convocations pour renouvellement de cartes d'identité reste conséquente et se stabilise : le chiffre 2016 (1249 envois) correspond presque à celui de 2011 (1270 envois). Ils prouvent que le délai de 5 ans de validité de la carte est bien pris en compte.

Parallèlement, le nombre d'activations de cartes d'identité (belges et étrangers) reste toujours supérieur au nombre de convocations. Y sont logiquement ajoutées les cartes qui ont dû être renouvelées pour cause de perte, vol ou défectuosité mais encore pour cause de péremption ou de perte de validité très prochaine dans le cas de celles des nouveaux gesvois de l'année.

Au niveau de la gestion des demandes et activations de Kids-ID, la situation se montre, elle aussi, stable.

Quant aux rappels envoyés pour renouveler les Kids-ID arrivées bientôt à échéance (3 ans), ils ne sont pas toujours suivis d'effet. Les parents sont ainsi toujours avertis de la péremption prochaine de la carte de leur enfant mais libres de la renouveler car ce document d'identité n'est obligatoire que pour quitter le territoire belge.

Par contre, renouveler une carte d'identité est obligatoire. Jusqu'à deux rappels, voire même davantage, peuvent être envoyés à un même citoyen lorsque celui-ci est en possession d'une carte périmée. Les difficultés qu'il pourrait rencontrer par l'absence de carte d'identité valable lui sont toujours signifiées, ainsi que le montant des procédures d'urgence et d'extrême urgence de demande de nouvelle carte.

Nette diminution, par rapport à l'an passé, du nombre de traitements de demandes pour des codes de carte d'identité égarés (pour utilisation de la signature électronique, changement d'adresse sur la puce ou, encore, activation de la nouvelle carte). Le tableau présenté plus loin montre qu'il s'agit de demandes citoyennes dont les courbes de pourcentage sont les plus fluctuantes, d'une année à l'autre.

Et malheureusement, nette augmentation du nombre de traitements pour des cartes d'identité ou Kids-Id perdues ou volées. Ces dossiers nécessitent toujours une gestion rigoureuse, malgré la désinvolture dont font preuve certains citoyens.

Le Service s'occupe également de modifier l'adresse sur les cartes d'identité et les Kids-Id, via l'introduction du code Pin, ainsi que sur les certificats d'immatriculation des véhicules personnels des nombreux citoyens concernés par un changement de domicile (au sein de la commune même ou venant d'une autre commune).

Par rapport à 2015, on constate une augmentation de près de 18 % de délivrance d'autorisations parentales légalisées. Cette année, le nombre de certificats de composition de ménage, vie et nationalité délivrés reste en équilibre, hormis la demande de certificat de résidence, qui est en baisse (légère).



Enfin, c'est sans doute une diminution des demandes diverses de citoyens qui explique la baisse de réponses envoyées par le Service cette année. Il est à noter que les réponses par voie électronique sont à présent privilégiées par rapport à celles par voie postale ou fax, notamment celles qui consistent à avertir le citoyen de la réception en notre Service des codes dont il a fait la demande pour sa carte d'identité.

Le Service poursuit la délivrance des Pass Loisirs à tarif réduit pour le Domaine provincial de Chevetogne. Leur nombre moyen annuel avoisine toujours la centaine et reste tributaire de la météo de notre pays.

Cette année, nous constatons une baisse générale des ventes de sacs biodégradables, PMC ainsi que des produits de dératisation.

Même constat en ce qui concerne les ventes de cartes de promenades pédestres, équestres ainsi que des cartes postales et des topoguides. Cette baisse est sans nul doute due au fait qu'à présent, tous ces documents sont disponibles auprès du « guichet citoyen - info tourisme ».

Au 30.11.2016, nous enregistrons 1249 convocations pour renouvellement de carte d'identité soit 66 de moins qu'en 2015.

Années	Convocations pour renouvellement de carte d'identité électronique	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	1270	+26.11 %
2012	1060	-16.53 %
2013	775	-26.88 %
2014	630	-18.73 %
2015	1315	+108.69 %
<b>2016</b>	<b>1249</b>	<b>-3.28 %</b>

Au 30.11.2016, nous enregistrons 807 envois de rappels pour cartes d'identité soit 88 de plus qu'en 2015 et 178 de plus qu'en 2014.

Années	Envois de rappels Cie	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	615	
2012	679	+10.41 %
2013	696	+2,50 %
2014	629	-10.65%
2015	719	+14.30%
<b>2016</b>	<b>807</b>	<b>+12.24%</b>



Au 30.11.2016, nous enregistrons 148 envois de rappels pour Kids-ID soit 33 de plus qu'en 2015.

Années	Envois de rappels Cie	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	/	/
2012	378	
2013	134	-64.52%
2014	111	-17.15%
2015	115	+3.60%
<b>2016</b>	<b>148</b>	<b>+28.65%</b>

Au 30.11.2016, nous enregistrons 205 traitements de demandes de codes PIN/PUK égarés soit 101 de moins qu'en 2015.

Années	Traitements de demandes de codes Cie/Kids-Id égarés	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	110	-24.15 %
2012	387	+250%
2013	200	-48.31 %
2014	219	+ 9.50 %
2015	306	+39.84 %
<b>2016</b>	<b>205</b>	<b>-33%</b>

Au 30.11.2016, nous enregistrons 171 traitements de Cie/Kids-Id perdues ou volées soit 42 de plus qu'en 2015.

Années	Traitement de déclarations de perte ou vol de Cie/Kids-ID	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	52	+4 %
2012	109	+109.9%
2013	129	+18.35 %
2014	157	+ 21.73 %
2015	129	-17.83%
<b>2016</b>	<b>171</b>	<b>+32.57%</b>

Au 30.11.2016, nous enregistrons 348 autorisations parentales légalisées soit de plus qu'en 2015.

Années	Autorisations parentales légalisées	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	285	+ 60.98 %
2012	446	+56.5%
2013	357	-19.96 %
2014	350	-1.96%
2015	295	-15.72%
<b>2016</b>	<b>348</b>	<b>+17.98%</b>



Au 30.11.2016, nous enregistrons 201 certificats de résidence soit 49 de moins qu'en 2015.

Années	Certificats de résidence	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	373	
2012	441	+18.21%
2013	358	-18.83%
2014	228	-36.36%
2015	250	+9.65%
<b>2016</b>	<b>201</b>	<b>-19.60%</b>

## GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2014	Nbre.moyen. 2015	Nbre.moyen. 2016
Permis de conduire	428	641	470
Passeports	266	280	315

Au 30.11.2015, nous enregistrons 470 permis de conduire soit 171 de moins que l'année dernière.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2010	435	-2.47 %
2011	467	+7.35 %
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %
2015	641	+49.75 %
<b>2016</b>	<b>470</b>	<b>- 26,67%</b>

En 2015, la hausse sensible du nombre de demandes de permis de conduire était la conséquence du changement au niveau de la législation du permis européen. Une petite diminution pour cette année, mais plus de travail administratif, car il faut scanner et créer une fiche pour chaque demande de permis. Il faut également compter plus de temps pour le classement de toutes les fiches permis de conduire des personnes entrées (+- 350) sur la commune, ainsi que pour les sorties (+- 350). Sans oublier l'encodage des fiches permis de conduire dans le programme Saphir.



Au 30.11.2016, nous enregistrons 315 passeports soit 35 de plus qu'en 2015.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2010	223	+6.19 %
2011	249	+11.66 %
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	-8.90 %
2015	280	+5.26 %
<b>2016</b>	<b>315</b>	<b>+12,5%</b>

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 10 urgentes, soit 50% de plus que l'année 2015 !

La demande de passeport prend un peu plus de temps depuis que nous sommes passés au passeport biométrique. Nous passons d'abord via BELPIC pour la création au Registre National avec photo, empreinte et signature. Ensuite nous rentrons dans le programme Belpas pour la demande complète du passeport. Le délai pour l'obtention d'un passeport est maintenant de 5 jours ouvrables.



# INFORMATIQUE



# INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

## GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique communal en quelques chiffres :

<b>Administration communale de Gesves</b>		<b>2016</b>
<u>Site de l'Administration communale</u>		
Ordinateurs/postes client		31
<i>Le parc actuel informatique actuel est composé d'ordinateurs datant de 2007 à nos jours.</i>		
Utilisateurs		28
Imprimantes		10
<i>Tout le parc des imprimantes a été renouvelé depuis 2009.</i>		
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit		
<i>En 2016, la Collège communal a fait l'acquisition d'une imprimante multifonction pour le service secrétariat.</i>		
<i>Une tireuse de plan a également été acquise en location pour le service Urbanisme.</i>		
Serveur(s)		1
<i>Acheté en 2011.</i>		
NAS		1
<u>Site de la Pichelotte</u>		
Ordinateurs/postes client		2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit.		1
<b>Atelier communal</b>		<b>2016</b>
Ordinateurs/postes client		1
Utilisateurs		1
Imprimantes		1
<b>Ecole de l'Envol et Ecole de la Croisette</b>		<b>2016</b>
Ordinateurs/postes client		7
Utilisateurs		7
Imprimantes		1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit		
<i>En 2016, la Collège communal a fait l'acquisition d'une imprimante multifonction pour le Service Enseignement en remplacement d'une imprimante multifonction dont le contrat de maintenance est arrivé à échéance.</i>		
NAS		1
<b>Bibliothèque communale</b>		<b>2015</b>
Ordinateurs/postes client		2
Utilisateurs		2
Ordinateurs mis à disposition du public		6
Imprimantes		1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit		1



## ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves consiste notamment à :

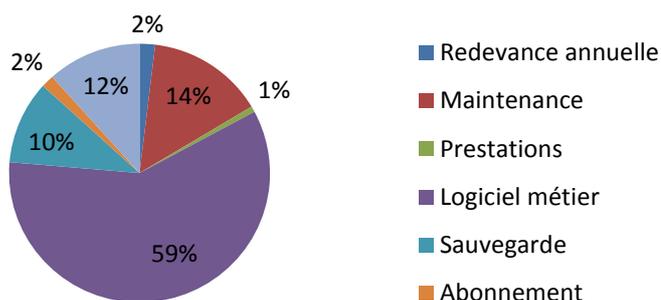
- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur ESXI (reprenant 3 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (CIVADIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (BELGACOM Explorer Publilink 2.0)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS) (*en collaboration avec Monsieur Ph. Thiry*)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec Madame Ch. Kindt*)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2016

	2016	par rapport à 2015
<b><u>Administration communale</u></b>		
Redevance annuelle ( <i>Redevance pour l'accès au Registre National</i> )	1.875,80 €	+ 1,82 %
Maintenance ( <i>Maintenance des ordinateurs, serveurs...</i> )	14.246,16 €	+ 41,79 %
Prestations ( <i>Frais de réparation, d'installation...</i> )	716,36 €	- 1,21%
Logiciel métier ( <i>eCourier, ONYX, SAPHIR, Persée, 3P...</i> )	58.169,24 €	- 3,37 %
Sauvegarde ( <i>Sauvegarde des données de l'Administration communale en internet et vers l'extérieure</i> )	10.235,39 €	- 11,94 %
Abonnement ( <i>Inforum</i> )	1.552,22 €	+ 11,99 %
Achat de matériel	Infrastructure : ( <i>Achat d'un ordinateur, d'imprimantes...</i> )	11.184,85€
	Consommable et petit matériel :	290,40 €
<b>Total :</b>	<b>98.270,41€</b>	<b>+ 5,91 %</b>
<b><u>Ecoles communales</u></b>		
Prestations ( <i>Frais de réparation, d'installation...</i> )	747,72€	+ 208,59 %
Achat de matériel - infrastructure ( <i>Achat de nouveaux ordinateurs...</i> )	0,00 €	0,00%
<b>Total :</b>	<b>747,72€</b>	<b>+ 208,59 %</b>



## Investissements 2016



À la date du 30 novembre 2016, la Commune a dépensé **99.018,13 €** en ce qui concerne l'informatique, soit 87.833,29 € imputés au budget ordinaire et 11.184,84 € au budget extraordinaire. Soit une augmentation de 6,44 % par rapport aux investissements réalisés en 2015 qui s'explique par l'achat de nouvelles

imprimantes et d'un portable pour les services administratifs et l'augmentation de la quantité de données reprises dans les back-ups.

## PROJETS RÉALISÉS EN 2016

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Mise en place d'un wifi pour les citoyens au Guichet Citoyen.
- Achat de deux nouvelles imprimantes multifonctions pour le Service Enseignement et pour le Service Secrétariat de l'Administration communale.
- Achat d'un portable pour les services administratifs.
- Préparation du marché public de mise en place d'une solution globale pour l'accès à internet, VPN et acquisition d'une solution VOIP pour l'administration communale et le CPAS de Gesves.

Pour rappel, depuis mai 2014 un marché public de services a désigné la société Fusion-K comme responsable de la maintenance et la consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque en partenariat avec Madame Anne-Catherine de CALLATAY, agent communal relais en informatique.



## QUELQUES PROJETS POUR 2017

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
  - Mise en route du marché public de mise en place d'une solution globale pour l'accès à internet, VPN et acquisition d'une solution VOIP pour l'administration communale et le CPAS de Gesves (Remplacement de la centrale téléphonique)
  - Migration du logiciel Acropole (gestion des cimetières) vers l'application SAPHIR/Cimetières
  - Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
  - Adhésion à l'intercommunale IMIO
  - Remplacement du serveur de l'Administration communale



# COMMUNICATION



# COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS : **RENAUD ETIENNE, ANNE-CATHERINE DE CALLATAY ET NATHALIE SEINE**

Sous la responsabilité de Monsieur Eddy BODART, l'Echevin en charge de cette matière, et de Monsieur Renaud ETIENNE, agent « communication », le service communication, composé de Mesdames Anne-Catherine de CALLATAY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et de faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

## LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

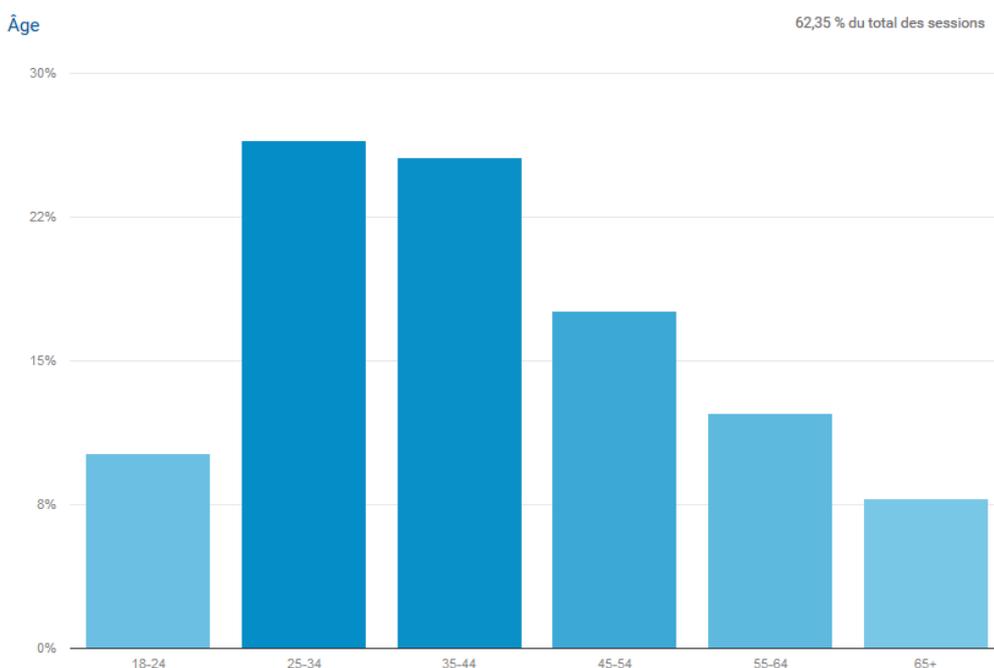
AGENTS TRAITANTS : **ANNE-CATHERINE DE CALLATAY**



Depuis 2013, la commune de Gesves s'est dotée d'un nouveau site géré par Wordpress (système de gestion de contenu libre), né d'une concertation entre plusieurs agents communaux. L'idée de départ étant d'en faire un outil attrayant, dynamique et facile d'utilisation pour les citoyens gesvois.

Dans la gestion journalière, différentes sections sont mises à jour : l'agenda qui reprend toutes les manifestations se déroulant sur le territoire gesvois, les actualités et informations destinées directement aux citoyens gesvois.

L'analyse de ce nouveau site internet enregistre indique un nombre croissant d'utilisateurs (durée moyenne de connexion : 1 minute 27 secondes). Il est intéressant de noter que 36,8% des visiteurs reviennent sur le site et que le nombre de pages visitées en moyenne est de 1,95. Signe d'un accès facile aux informations recherchées.



## LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

AGENTS TRAITANTS : STÉPHANIE BRAHY ET ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

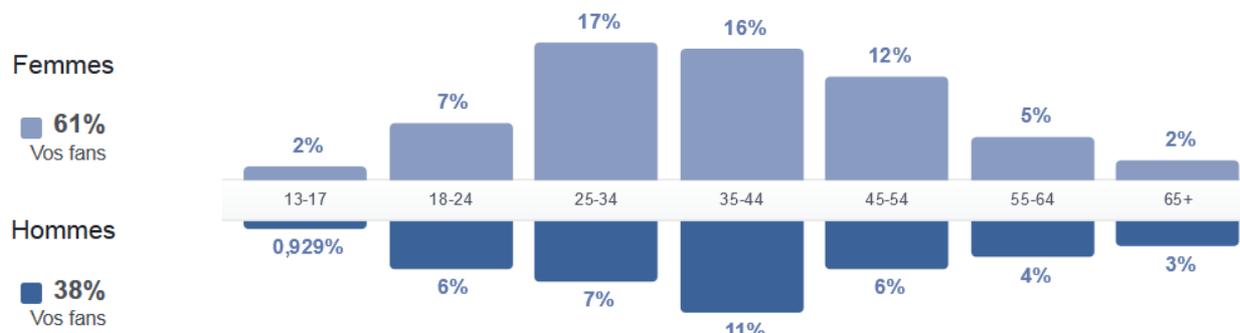


En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site internet. Nous y annonçons les manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer. Cette page permet également de faire paraître des petites annonces

À l'heure actuelle, 587 personnes sont abonnées à notre page et nous suivent régulièrement, ce qui représente une augmentation de 169,94% par rapport à l'année passée.



Parmi nos 537 fans, certains viennent de France, d'Algérie ou d'Espagne mais aussi du Chili ou de Tunisie.



## GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

6 parutions en 2016. Cette brochure retrace les événements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité gesvoise, et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



## PAGE D'INFORMATIONS COMMUNALE DANS « PROXIMAG »

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE



En janvier 2016, la Commune a décidé de changer de journal pour un encart relatif aux informations communales. C'est maintenant dans le Proximag que l'on trouve ces informations. Il s'agit d'une

page (A4) tous les 15 jours.

Celle-ci reprend notamment l'agenda des manifestations, les infos relatives aux services administratifs, ...

## POINT INFO TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

Toutes les informations relatives au Point Info Tourisme se trouve dans la partie « Culture-Tourisme-Sport »



# PETITE ENFANCE



# PETITE ENFANCE

## CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

### Quelques chiffres :

Il y a eu au 8/12/2016, 63 naissances pour l'entité de Gesves.

- 1<sup>er</sup> trimestre : 34 enfants sont venus en consultation et 35 ont été vus en milieu d'accueil.
- 2<sup>ème</sup> trimestre : 29 enfants sont venus en consultation et 15 ont été vus en milieu d'accueil.
- 3<sup>ème</sup> trimestre : 25 enfants sont venus en consultation et 10 ont été vus en milieu d'accueil.

## COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

### GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

Le local de Gesves a été remis à neuf (rafraîchit!) par les services communaux (couleur, sanitaire, rideaux, isolation). **ATTENTION : tout n'a pas été encore réalisé ! Les stores vétustes ornent toujours dans le cabinet médical !!!**

N° d'agrément : 42/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

**! Les parents qui reprennent une activité professionnelle, sont accueillis au sein de la consultation ONE de Ohey de 15h30 à 18h15, un mardi par mois. Les locaux étant plus accueillants et adaptés. La consultation du soir à Gesves a été supprimée, les parents préférant se rendre à Ohey.**

### FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le **3<sup>ème</sup> jeudi du mois** de 13h30 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART TMS (Travailleur Médico-Social), Madame HANNICK (médecin)

## OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.



La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

## **ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE**

### **ACCUEIL DES FAMILLES**

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une ou plusieurs bénévoles vien(nen)t peser et mesurer les enfants.

### **VISITES À DOMICILE**

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la TMS à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

### **DÉPISTAGE VISUEL**

Il est organisé 2 fois par an dans nos locaux. (Pour tous les enfants de l'entité). 8 enfants sont venus lors du 1<sup>er</sup> dépistage et 8 enfants lors du 2<sup>ème</sup> dépistage.

### **COIN JEU**

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations.

### **SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE**

Depuis fin de l'année 2014, des séances de massage et portage ont été organisées et intégralement offerte aux parents de nouveau-nés. Il y a eu cette année, 6 séances de massage auxquelles ont participé 11 familles. La séance de portage a, quant à elle, été suivie par 11 familles. Les groupes ont connus un réel succès, nous avons malheureusement dû d'ailleurs refuser ces séances à certaines mamans par faute de place. Le nombre de séances offertes par l'ONE est limité.

### **SUIVI RENFORCÉ**

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.



De plus en plus de famille apprécie la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de se suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART au 0499/572535



## CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



### NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2015 : 47 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.
- Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 : 46 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant novembre 2018.

### PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Emilie LANNOY, infirmière en santé communautaire. Il y a cinq puéricultrices à temps plein, trois à 4/5 temps et une à 1/2 temps.

### HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

### DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.
- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,...).



- Vers 17h-17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».
- Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

## ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2016

- 2 journées pédagogiques les 7 et 8 juillet.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un souper de parents (16 octobre) et un goûter de Noël (9 décembre).

## PROJETS POUR 2017 :

- Deux journées pédagogiques.
- Un souper avec les parents et un goûter de Noël.
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.



## UNE NOUVELLE CRÈCHE COMMUNALE A SOREE POUR 2017

Gesves étant une Commune très prisée, beaucoup de familles avec enfants en bas âge s'y installent Aussi, le Service Etat Civil enregistre une moyenne de 70 à 80 naissances par an.

Au vu de l'analyse de l'évolution de la courbe démographique reprise dans le rapport administratif 2014 et étant donné que la crèche communale de Faulx-Les Tombes est occupée à 100 % et que la liste d'attente s'allonge, le Collège en a conclu qu'il était opportun de créer un service supplémentaire répondant aux besoins de la population.

Il a donc été décidé d'affecter l'immeuble communal sis rue Maubry à la création d'une crèche 18 lits.



Dans ce cadre, un dossier de création d'une crèche 18 lits a été introduit, en réponse à l'appel à projets du Plan Cigogne 3 –Volet 2.

Notre dossier a été retenu et un subside de 446.750 € nous sera octroyé.

L'étude du dossier (travaux d'aménagement) a été confiée à l'Inasep. A ce jour, un avant-projet a été soumis au Comité d'accompagnement (DGO4, ONE, SRI, ...) et le Conseil communal, en séance du 23 octobre 2015 a confié à l'Inasep la préparation du cahier spécial des charges qui lui a été soumis début janvier 2016.

L'ouverture de cette crèche est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.



# ENSEIGNEMENT

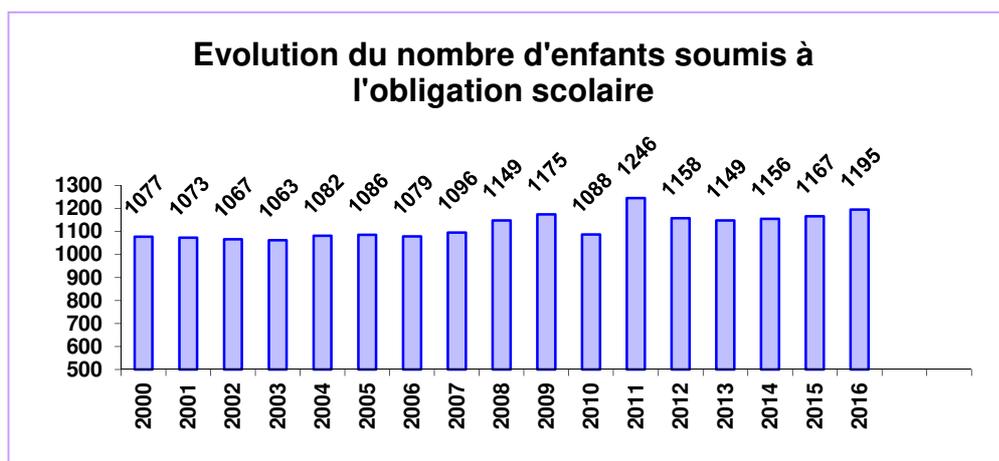


# ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET ANNE BEAUJEANT (DEPUIS MARS 2016)

## NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2016	1.195
01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1 079
01.10.2005	1 086
01.10.2004	1 082
01.10.2003	1 063
01.10.2002	1 067
01.10.2001	1 073



# ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

## ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 - PERSONNEL

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Radhia DJAIT
Gestion administrative		Marta LACZKA et Anne BEAUJEANT
Enseignement maternel	Accueil	Allison WARNANT, Martine LEPONCE, Maud HAMENDE
Classes verticales	1 <sup>er</sup> cycle	Gwenaëlle BERWART (M1-M2) et Delphine MATHELOT (M1-M2) Aude RUELLE (1 temps plein) Isabelle BAUDUIN (M2-M3) Anouchka BEAUJEANT (M2-M3) Françoise MONJOIE (M2-M3)
	2 <sup>ème</sup> cycle	Yvette BOUCHAT, Julie DEGROOTE, Kathelyne DECHAMPS et Bénédicte RODEMBOURG
Enseignement primaire	3 <sup>ème</sup> cycle	Anne-Cécile AUBRY, Dominique DEBARSY, Christelle GERARD, Laura LECLERCQ
	4 <sup>ème</sup> cycle	Raphaël BEAUJEAN, Michaël JACQUES, Vincent VANDERSMISSEN et Stéphane GOFFIN
	Intégration <i>3 institutrices primaires de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de CINEY mise à disposition dans le cadre de l'intégration</i>	Géraldine DUBOIS remplacé par Marie MONJOIE, Elodie SCHINS, Maud GILLES, Marine LANNOY
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION et Stéphanie MICHAUX (poste APE/ACS)
	Morale	Cyrielle LEDIEU
	Religion catholique	Isabelle BOSSUROY et Marie HOLVOET
	Religion protestante	Anne CREMERS (suite à une réaffectation)
	2 <sup>ème</sup> langue	Maryline COMPERE et Christine HEINRICHS Hélène MACHUROT (en fonds propres)
	Citoyenneté et philosophie	Cécile NOTTIN
Garderie – Surveillance – Maintenance		Marcelline KIZIBA, Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle KLAYE, Marie-Françoise KLAYE, Vinciane BURTON, Fabienne DOUXFILS, Jacqueline LOMBA et Dominique MARCHAND, Kelly HOORELBEKE, Elise PERAUX, Katryne FAUTRE, Francine BALTHAZART
Education physique		Chantal LEPONCE
Projet		Sabine AUBRY Lucie TALLIER



## ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2016, l'école comptait 372 élèves\*.

	95/ 96	96/ 97	97/ 98	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17
Maternelle	96	97	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96	103	110	102	117
Primaire	141	164	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216	236	250
Total	237	261	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326	338	367

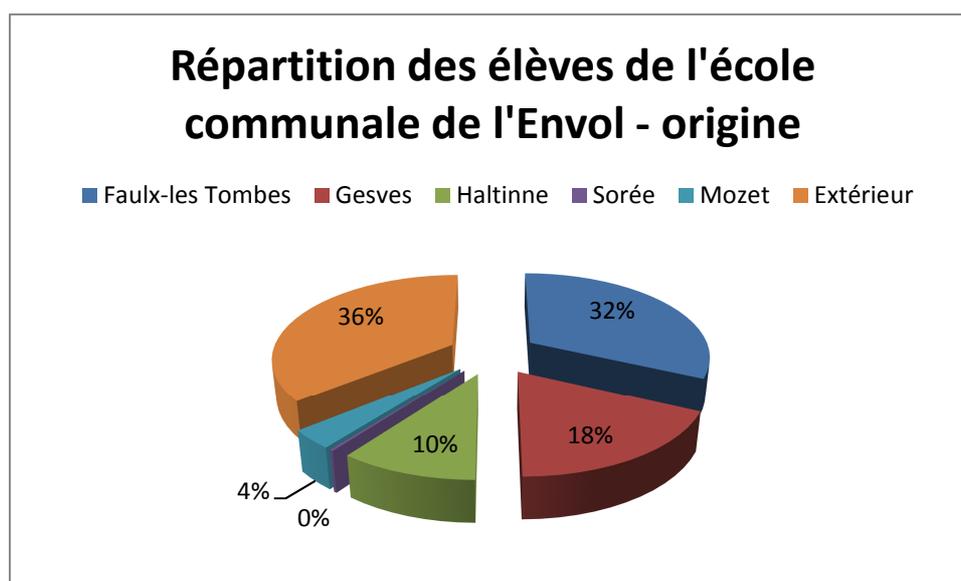
Il est à noter qu'à ce nombre, doivent être ajoutés 5 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de CINEY mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

## RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2016\* :

origine des élèves	Nombre					
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Faulx-les Tombes	124	114	117	107	104	119
Gesves	48	47	58	69	68	67
Haltinne	34	33	36	39	34	38
Mozet	13	14	11	11	10	13
Sorée	1	-	-	-	-	1
Extérieur	97	96	99	112	127	134
	317	304	321	338	344	372

\*le nombre 372 reprend tous les élèves.



## ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 – PERSONNEL

Direction		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véronique GILLET</li> </ul>
Gestion administrative		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marta LACZKA et Anne BEAUJEANT</li> </ul>
Enseignement maternel	1 <sup>er</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dominique WAVREILLE</li> <li>• Delphine MATHELOT</li> </ul>
	2 <sup>ème</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nathalie HARDY-Valérie MOUSTY</li> </ul>
Enseignement primaire	3 <sup>ème</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caroline DIEU</li> </ul>
	4 <sup>ème</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véronique GILLET</li> </ul>
Maîtres spéciaux	Education physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantal LEPONCE</li> <li>• Sébastien HERMANS (4 périodes à partir du 01/10/2016)</li> </ul>
	Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine MARION</li> </ul>
	Morale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zoé SERVAIS (2 périodes)</li> </ul>
	Religion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marie HOLVOET (2 périodes)</li> </ul>
	Citoyenneté et philosophie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cyrielle LEDIEU (2 périodes)</li> </ul>
	2 <sup>ème</sup> langue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Christine HEINRICHS</li> <li>• Gabriela DELGIUDICE</li> </ul>
Garderie – Surveillance – Maintenance		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isabelle SAMAIN</li> <li>• Gesves Extra</li> </ul>

## ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE DE SOREE

Au 01/10/2016 l'école compte 63 élèves.



	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
<i>Maternelle</i>	26	23	21	20	20	20	20	22	27	27	23	20	20	19	24
<i>Primaire</i>	45	40	36	34	40	36	36	39	34	36	37	43	36	37	39
<i>Total</i>	71	63	57	54	60	56	56	61	61	63	60	63	56	56	63

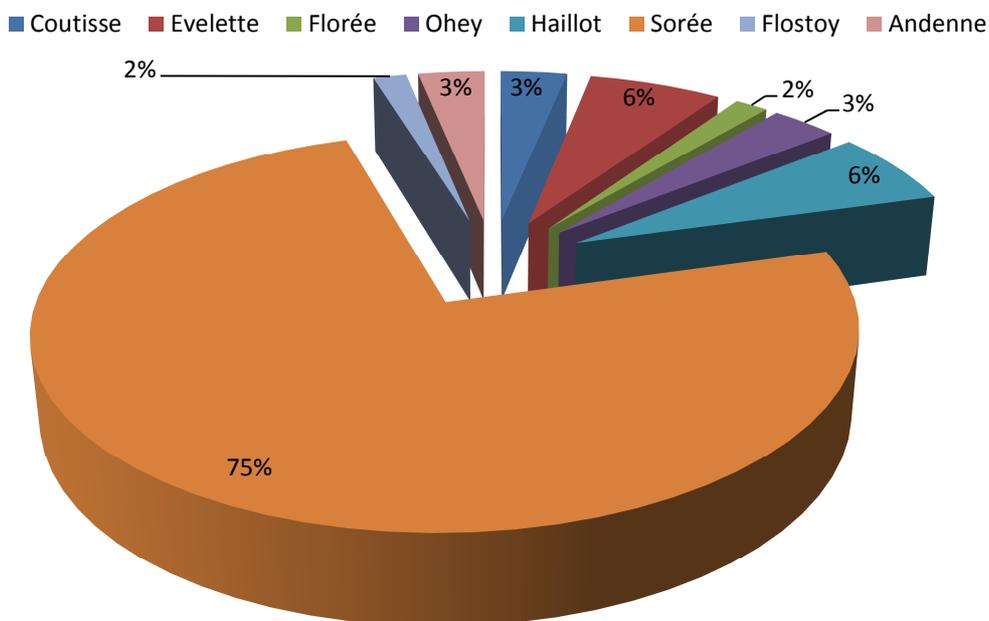


## RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2016 l'école compte 63 élèves.

Origine des élèves	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Andenne	-	2	3	2	0	2
Doyon	5	4	0	1	1	0
Evelette	4	1	6	1	6	4
Faulx-les Tombes	1	0	0	0	0	0
Florée	3	3	2	2	1	1
Gesves	6	6	5	1	0	0
Haltinne	-	0	0	0	0	0
Marchin	-	0	0	0	0	0
Ohey	2	4	3	1	4	2
Schaltin	-	0	0	0	0	0
Sorée	42	41	35	47	39	47
Coutisse	-	-	2	0	2	2
Haillet			1	1	2	4
Flostoy			4	0	1	1
Jallet			1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>61</b>	<b>64</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>63</b>

### Répartition des élèves de l'école communale de la Croisette - origine



## DIVERS

### CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2016 :

- ⇒ 29 septembre 2016;
- ⇒ 22 décembre 2016.

### CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2016 :

- ⇒ 29 septembre 2016;
- ⇒ 22 décembre 2016.

### COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2016 :

- ⇒ 31 mai 2016;
- ⇒ 29 septembre 2016.

### ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉLEVAGE ET D'ÉQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Ligne 01 : +32 (0)83.677.411

Ligne 02 : +32 (0)83.677.468

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3<sup>e</sup> professionnelle à la 7<sup>e</sup>).**

Au 1 <sup>er</sup> septembre	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'élèves	74	83	75	80	95	85	94	76	87	70	57

origine des élèves	nombre	
	2015-2016 au 01/09/2015	2016-2017 au 01/09/2016
Belgique	57	53
Portugal	0	0
France	9	3
Luxembourg	2	1
Angleterre	0	0
Thaïlande	1	0
Allemagne	1	0
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>57</b>



# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

## FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont Gesvois)
2016-2017	94	(51)
2015-2016	93	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)

	2015-2016	2016-2017
<b>FORMATION MUSICALE</b>	<b>76 ÉLÈVES :</b>	<b>71 élèves (de F1- Qual.2):</b>
F1	15	24
F2	13	13
F3	13	7
F4	9	11
QUALIFICATION 1	11	6
QUALIFICATION 2	15	10
PIANO	24	25
GUITARE	20	21
FLUTE	0	0
TROMPETTE	4	5

(\*) Parmi les 94 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours à la fois.



# JEUNESSE



# JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET ANNE BEAUJEANT (DEPUIS MARS 2016)

## CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2016-2017

Après une année de pause dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants pour l'année scolaire 2016-2017, nous avons accueillis de nos quatre écoles de l'entité 12 nouveaux jeunes conseillers encadrés principalement par Mme Anne BEAUJEANT, nouvelle employée administrative au sein du Service Enseignement à partir du mois de mars 2016.

Les élections ont eu lieu « en interne » dans les quatre établissements scolaires concernés. Le dépouillement fut effectué par le secrétaire et le président du bureau de vote mis en place pour l'occasion.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2016-2017 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Théo MASURE</b></li><li>• <b>Romain ALBERT</b></li><li>• <b>Léa BELLAIRE</b></li></ul>
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Hugo VANDERSMISSEN</b></li><li>• <b>Louise DELCHAMBRE</b></li><li>• <b>Paul DELLA FAILLE</b></li></ul>
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Lola ALBICOCCO</b></li><li>• <b>Louis RAMBOUX</b></li><li>• <b>Lore MERSCH</b></li></ul>
<u>Ecole de René BOUCHAT – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Clément MENDO</b></li><li>• <b>Mattéo PAPAI</b></li><li>• <b>Louise BASTOGNE</b></li></ul>

Les enfants des classes de la quatrième à la sixième primaire des quatre écoles de l'entité gesvoise furent appelés à voter les 13 et 14 octobre 2016 dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants. Cette année, les élections se sont déroulées comme précédemment au sein des établissements scolaires. A l'image du monde « des grands », une campagne électorale fut observée avant le scrutin. Tous les mandats devaient être renouvelés suite au départ de Monsieur Vincent VANDERSMISSEN.



Le Conseil des Enfants poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans, élus démocratiquement, de devenir les porte-parole de leur génération. Les enfants élus se réunissent en moyenne une fois toutes les trois semaines. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer; donner leur avis, communiquer avec les responsables politiques locaux, proposer des idées pour améliorer leur commune et mieux connaître les institutions communales mais aussi régionales et fédérales.

L'intronisation officielle du nouveau Conseil s'est déroulée le 14 novembre 2016 à la Maison communale. Les enfants ont eu l'occasion de prêter serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre en présence de tous les membres du Conseil communal ainsi que de présenter un petit résumé de leurs projets.

Revêtus de leur sweatshirt portant le logo de leur conseil, ils ont chacun exprimé leurs projets, juré fidélité à la commune. Ils ont exprimé leur souhait d'être vraiment des porte-paroles attentifs de ceux qui les ont élus, de choisir des projets qui concernent le plus grand nombre et aussi d'être entendus par leurs aînés.



## EXPOSITION « LA BELLE ET LA BÊTE » - 21 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2016

Depuis plusieurs années la thématique du Développement durable est une discipline bien ancrée dans les programmes scolaires et mise à l'honneur par l'école communale de l'Envol.

Dans ce cadre, l'équipe pédagogique de l'école a déjà proposé un bon nombre d'activités liées à la thématique (Biodibap, partenariat avec le Service communal de l'Environnement et le GAL Pays des tiges et chavées, projets « chemins au naturel » avec l'asbl Sentiers.be, ...).

Vu le grand succès de l'exposition « Au temps des grenouilles » proposée dans le courant de l'année 2015-2016, les services Enseignement et Environnement ont souhaité, une nouvelle fois, proposer une exposition sur le thème de la nature, plus précisément sur les libellules.

Au début de cette année scolaire, durant 4 semaines, 22 classes de nos quatre écoles de l'entité se sont rendues dans le Centre récréatif de Sorée pour découvrir l'exposition « La belle et la bête » via l'ASBL RIVEO (Centre d'Interprétation de la Rivière), composée de deux modules : partie pédagogique et partie artistique –conte, accompagnées d'une projection d'un film « Les Fées des eaux » provenant de la 13<sup>ème</sup> édition du Festival du Film nature de Namur, d'un puzzle et autres petits activités ludiques.

Ce fut une grande réussite et belle découverte d'une espèce peu connue!



Dans le cadre de la préparation à la deuxième opération "Goodplanet actions" intitulée "Zéro déchet", les élèves de P5/P6 de la classe de Vincent de l'école de l'Envol à Faulx-les Tombes sont partis du constat suivant: les belges produisent en moyenne 500 kg de déchets ménagers par an!

Par ailleurs, ces déchets, anciens emballages ou objets divers, ont nécessité quantité de matières premières et d'énergie pour être produits!

De plus, une fois abandonnés, ils doivent être traités, via l'incinération ou le recyclage. Tous ces processus ont un impact important sur l'environnement mais également un coût pour la société...

Les élèves ont décidé de mener diverses actions afin de conscientiser leurs condisciples de l'école:

\* grand nettoyage extérieur du site scolaire durant lequel ils ont ramassé 7,2 kg de déchets (pour une superficie d'un hectare).

\* préparation et animation d'une séance d'informations proposée au sein de toutes les classes primaires dont les buts étaient d'expliquer ce qu'il était possible de faire afin de réduire les déchets d'emballages (utiliser une gourde, une boîte à tartines et à collations, etc.), d'utiliser rationnellement le papier (recto/verso, etc.) et de valoriser l'éco-consommation (seconde main, réutilisation).

Les élèves de cette classe bien active sur le plan éco-citoyen ont également saisi l'apport de tous les bénéfices issus de la réduction des déchets, à savoir la préservation des ressources naturelles, la diminution des transports des matières premières et des déchets issus de la consommation, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les rejets de produits dangereux et de la restriction du coût des déchets pour la collectivité.

Il n'y a plus qu'à souhaiter bonne continuation à cette fameuse équipe d'enfants bien conscients de l'importance de la préservation de notre environnement!



L'école de l'Envol est attentive au futur de la planète depuis un bon moment. Cela fait partie de son « ADN »...

Cette année, les élèves de la classe de Vincent (P5/P6) ont décidé de participer à la campagne « GoodPlanet Actions ». Celle-ci propose d'agir concrètement en faveur de l'environnement. Les enfants se mobiliseront donc plusieurs fois cette année scolaire pour accomplir des gestes bons pour la planète. La notion de contagion est importante dans ce cadre car, plus nous serons nombreux à réaliser des éco-gestes, plus le gain pour l'environnement sera important !

La première action a eu lieu le 14 octobre dernier ! En effet, les élèves de cette classe ont proposé à leurs condisciples des classes primaires de manger un fruit local comme collation à « 10h ». Les pommes en l'occurrence provenaient du verger d'Haugimont, distant d'à peine 2 km à « vol d'oiseau » de l'Envol ».

En amont de cette action, les élèves ont dévoilé au sein de l'ensemble des classes primaires, pourquoi il était intéressant de consommer « local et bio ».

En substance, les jeunes « porteurs du projet » ont expliqué que les aliments que nous mangeons quotidiennement provenaient des quatre coins de la planète. En moyenne nos aliments parcourent 2000 km avant d'arriver dans nos assiettes ! Selon les calculs de GoodPlanet Belgium, l'économie de CO<sub>2</sub> est d'environ 36 grammes. Lorsqu'on mange une pomme belge à la place d'un fruit transporté en camion sur 2000 km. L'économie de CO<sub>2</sub> issue de l'action du 14 octobre peut donc être évaluée à 9360 g. Tous les jours, par les choix de consommation que nous posons, nous avons donc une influence plus ou moins grande sur le climat. Manger local et de saison, c'est donc agir en faveur de l'environnement...



## TABLE RONDE DU POUVOIR ORGANISATEUR

Le Pouvoir organisateur de la Commune de Gesves a réuni, deux fois en 2016, les acteurs de terrain et les experts qui ont pu mettre en commun leurs compétences et expériences afin de répondre à la question suivante :

### **Quels sont les « Droits et devoirs du PO et de l'équipe éducative lors de constats de situations à problème » ?**

Quelques cas concrets avaient été relevés auprès des directions de l'enseignement fondamental des établissements scolaires présents sur la commune. Les différents réseaux ont été invités à se réunir : l'école de l'Envol, l'école de la Croisette, l'école Saint-Joseph et l'école René Bouchat. : le 25 mars et le 14 octobre 2016

Nous avons eu la chance de compter, lors de ces rencontres, sur la présence de partenaires précieux : PMS, PSE, Inspection scolaire, facilitateur et équipes mobiles de la FBW, représentants des forces de Police, le SAJ, le SPJ, le CECP, les responsables de l'accueil extra-scolaire, la juriste de la FWB les AMO...

Il s'est avéré que répondre aux cas concrets exposés était moins facile que prévu ou imaginé.

Le travail s'est basé sur l'examen de deux circulaires : la circulaire n° 90 sur « les droits parentaux » et la circulaire n°4964 qui concerne le « guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire ».

Il existe de nombreuses ressources auxquelles faire appel, que ce soit en tant que directions d'école, parents ou enseignants.

Nous connaissions les « outils de proximité », tels que le PMS, les juristes du CECP ou l'inspection scolaire. Mais ces deux rencontres ont permis aux partenaires en présence d'élaborer un début de balisage dans les priorités et aussi les premières lignes d'un guide pratique.

En effet, les acteurs de terrain qui ont répondu à notre invitation nous ont permis de découvrir une panoplie de personnes-référentes, d'outils ainsi qu'une législation qui, si elle assure avant tout la sécurité et le développement de l'enfant-écolier, veille aussi à protéger et aider le PO dans ses prises de décisions.

Le travail n'est pas terminé, la recherche est passionnante ... il y a fort à parier que l'année scolaire 2016-2017 verra se réunir, encore une fois, les participants motivés de ces deux premières tables rondes.



**ECOLE DE L'ENVOL – « MA COUR, MON LABORATOIRE » : REPENSER LES ESPACES DE RÉCRÉATION : VERS L'ORGANISATION D'ESPACES DE CITOYENNETÉ, D'ÉPANOUISSEMENT ET D'EMPATHIE**

En mai dernier, suite à l'appel à projets du Fond Houtman (ONE), l'Echevinat de l'enseignement a envoyé son projet, développé autour de la thématique de l'espace de récréation comme un laboratoire d'apprentissage.

Le but de projet : les enfants, par des temps de loisirs variés, vont apprendre à coopérer, à respecter les différences, à s'accommoder des contraintes et règlements, à savourer le succès modestement et à relativiser leurs frustrations.

Le projet se construit en partenariat avec : le PO, Gesves Extra, l'Université de Paix, le Comité des Parents, éventuellement des entreprises locales

Le Fonds Houtman a dû choisir 3 projets, sur 175 dossiers reçus. Le jury a décidé de privilégier les projets d'écoles défavorisées. On ne parle plus d'écoles en « discrimination positive », mais bien d'écoles « à encadrement différencié » (arrêté de loi du 24 mars 2011). Un classement de toutes les écoles en fédération Wallonie Bruxelles, tous réseaux confondus, a été effectué sur une échelle de 1 à 20. L'Ecole de l'Envol reçoit, dans ce classement, un 18 et donc, n'est clairement pas reprise dans le choix du jury, malgré la qualité du projet.

Nous souhaitons pourtant le poursuivre même s'il nous faudra beaucoup de temps pour arriver au bout des objectifs énoncés au départ.

Idéalement, le projet sera développé sur deux axes :

- a) la mise en place de formations de longue durée destinées à la fois aux équipes et aux enfants et visant l'accompagnement dans l'apprentissage et la gestion des conflits : « graines de médiateurs », « réduire son stress par la pleine conscience », « communication non violente ».

Ces formations seront adaptées au contexte de l'Ecole de l'Envol afin de tenir compte des critères sociaux, géographiques et structurels.

- b) L'aménagement et la mise en place d'animations dans la cour d'école vont également leur apprendre à développer leur esprit critique, leur créativité, leur habileté à négocier, à diriger, à contrôler et à évaluer des activités.

La Commune a déjà procédé à l'agrandissement des cours de l'école de l'Envol, à la rénovation de la cour de l'école de la Croisette. Pratiquement, une demande de budget extraordinaire a été acceptée de la part de la commune et permettra l'achat de tables et de bancs pour les cours, la peinture de jeux au sol.

Petit à petit, certainement avec l'aide des Comités de parents, l'aide du Groupe de Travail pour l'Avenir de l'Envol, nous concrétiserons ce que nous avons mis quelques mois à développer sur « papier » et qui ne demande qu'à prendre forme et voix.



Depuis janvier 2016, 5 classes de l'école communale de l'Envol, menées par des institutrices enthousiastes se sont embarquées dans un projet exceptionnel autour de la chanson et avec Raphy Raphaël et ses musiciens.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la philosophie de l'école puisqu'il lie l'apprentissage, le plaisir et le sens. Voici également de nombreux apports de ces moments passés en chanson :

- les enfants ont pu développer leur intelligence linguistique puisqu'ils ont dû comprendre des textes, en créer d'autres avec des rimes tout en exprimant les idées qu'ils voulaient transmettre.
- ils ont, bien sûr, développé leur intelligence musicale puisqu'ils ont dû apprendre le rythme, la coordination respiration-voix, l'articulation
- ils ont développé leur intelligence intra personnelle puisque pour vous montrer la finalité du projet aujourd'hui, ils ont dû augmenter leur confiance en eux, gérer leurs émotions et leur stress, oser se produire en public
- ils ont développé leur intelligence interpersonnelle puisque chanter en groupe, avec Raphy et leur madame, c'est tout à fait différent que de chanter seul.
- et ils ont développé leur capacité de mémorisation puisque, vous allez l'entendre, ils connaissent beaucoup de textes.

Devant le reste de l'école en après-midi et devant plus de 400 personnes en soirée, des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires ont chanté avec Raphy Raphaël et ses musiciens des chansons issues du très beau répertoire du chanteur mais aussi les chansons qu'ils ont composées eux-mêmes lors d'ateliers menés par celui-ci. On peut dire que le public était conquis d'avance mais ce que ce public recevait, c'était une véritable surprise : Une ouverture vers le monde, vers la vie, vers l'autre et vers la qualité artistique, musicale. Un spectacle émouvant, troublant et qui laissera des traces dans le cœur de tous, enfants comme adultes.



Nous gardons une partie de discours de Mme Pitance Christine, directrice de l'école, en mémoire : « la musique a un impact direct sur la réussite scolaire et amène les enfants à performer dans les autres matières tout en contribuant au développement émotionnel et culturel. J'espère que plus personne dans la salle ne pensera que chanter, c'est perdre son temps ! » et « Vous avez sans doute déjà vu un feu d'artifice..... ça part du sol, puis ça s'élançe à toute vitesse et ça explose dans le ciel en une pluie d'étoiles...

Et bien moi aussi quand j'entends un groupe d'enfants chanter, ça me prend ici, puis ça circule dans mon corps pour jaillir en une pluie d'étoiles qui sort très souvent par mes yeux... »

#### **ÉCOLES DE L'ENTITÉ – SPECTACLE « PIERRE ET LE LOUP » - 11 OCTOBRE 2016**

4 écoles de l'entité ont participé au spectacle de l'Orchestre Philharmonique de la Musique royale des Guides le 11 octobre dernier.

Pour plus d'information voir l'onglet « Tourisme ».



## SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :



- entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- entre l'asbl Coala et la commune, d'autre part.

Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1<sup>er</sup> septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevin de l'enseignement Eddy BODART qui en a la compétence depuis le 29/01/2015.

La Coordination ATL a ses bureaux dans l'aile au-dessus du point info-tourisme (ancienne police). Un local y est partagé avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y ont été installés en 2014.

Depuis toujours, même si l'ONE subventionne un emploi à mi-temps, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences à contribution de la coordination ATL de la commune, en 2016, ça a été le cas notamment de ...

La coordination assure le suivi du **programme CLE 2013-2017** agréé par l'ONE dans le cadre d'un Plan d'Action Annuel (PAA). Ces balises ont été construites avec l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)...



## LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2016.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2015-2016 en lien avec le programme CLE et le nouveau PAA 2016-2017 ;
- L'organisation de la Plateforme provinciale namuroise des coordinations ATL à Gersves ;
- La mise en place de 2 « vendredis malins » ;
- La mise en place de plusieurs modules de formation « Coopération En-Jeux » pour les accueillant-e-s sur l'entité de Gesves ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout-es les accueillant-es ;
- L'organisation de la journée interréseaux ;
- La table ronde « droit et devoirs du P.O. et de l'équipe éducative face à des situations problématiques ».

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be)



## L'ASBL « GESVES EXTRA »

### ASSOCIATION D'OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES GESVOIS

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS



Asbl « Gesves EXTRA »  
S.S. : Chée de Gramptinne, 112  
5340 Gesves  
RPM Namur : 891-066 645  
Ethias Police : 45.196.463  
Dexia : 068 – 2479336 – 43  
Coordinatrice : Valérie Dubois  
0491/36.05.78

#### L'asbl «Gesves EXTRA» en bref.... :

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
  - Local « Bien-être » rue Ry del Vau, 5340 Gesves
  - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les-Tombes.
  - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de gramptinne – Gesves.
  - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
  - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
  - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
  - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents... engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Si 2014 avait été une année difficile sur le plan de la stabilité de l'équipe, suite à des incertitudes quant à la reconduction des projets APE, 2015 s'est ouverte sous un jour beaucoup plus positif avec l'annonce de la reconduction pour 3 ans des aides à l'emploi APE-Plan Marshall.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.



- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux,...etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
  - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, Foyer Saint-Antoine, la coordination ATL, la plaine de vacances, le PCDN, etc.
  - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

### LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

Membres	Représentant
COMMUNE	Simon LACROIX
	Florent BOTTON
	Nathalie PISTRIN
	Cécile BARBEAUX-DEFLORENNES (Administratrice)
	Dominique REYSER
	Eddy BODART (Administrateur)
Ecole « Croisette »	Véronique GILLET
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Marc TILLIEUX
	Sonia DEBAUCHE
Ecole René Bouchat	Roxane DEDOBBELEER
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Jonathan THURION
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Eric ANCION
Invitée	Valérie DUBOIS (coordinatrice)

*Comptable externe : Finoco SPRL*



## POINTS MARQUANTS 2016 :

### PERSONNEL

- L'équipe compte 5 animateurs permanents à mi-temps, et une coordinatrice à mi-temps (soit 3,5 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque,...). -- > même gestion des tâches qu'en 2015 :
  - Isabelle GAUDIN est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales
  - Arnaud BIZZOTTO et Sabrina SALEMO sont à la gestion des plaines de vacances
  - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tractions
  - Monique SELECK est responsable de l'accueil centralisé
- Poursuite de la gestion administrative par Valérie DUBOIS (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Engagement d'une nouvelle animatrice (Monique SELECK) en remplacement de Nathalie DARDENNE
- Le personnel, en chiffres :
  - **2010** : 1er emploi APE
  - **2011** : 3 animateurs (1,5TP)
  - **2012** : 5 animateurs (3,5 ETP) Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY, Jérémy MOERMAN, Alan MEUNIER, Virginie MARCHAL + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
  - **2013** : 4 animateurs (Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY puis Sophie HANNOT, Benjamin MALHERBE, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
  - **2014** : 4 animateurs (Benjamin MALHERBE, Fabienne DOUXFILS, Sophie HANNOT, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
  - Dès le mois de juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs mi-temps (Emmanuelle LORGE, Stella HOORELBEKE, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO et Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) = 3 ETP
  - **2015** : 5 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO, Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) + 1/2TP vacant au 31/12/2015.
  - **2016** : idem



## ACTIVITES

- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.
  - En chiffres, **2013** : 877 présences  
**2014** : 2157 présences  
**2015** : 3322 présences  
**2016** : 2354 présences (approximativement, année non encore terminée)
- Poursuite de la dynamisation de la ludothèque.
- 2<sup>ème</sup> édition de la journée inter-réseaux sur le site de la maison communale pour les 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> primaires. 150 enfants et leurs professeurs y ont participé. Thème 2015 : « *Merlin l'enchanteur* »
- Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions), complet à chaque organisation (soit +/- 42 enfants/sortie).
  - En chiffres : **2013**= 338 enfants ont participé  
**2014**= 362 enfants ont participé  
**2015** = 480 enfants ont participé  
**2016** = 465 enfants ont participé
- Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)
  - **2010** : 1213 présences  
**2011** : 1535 présences  
**2012** : 1111 présences  
**2013** : 1779 présences  
**2014** : 2061 présences  
**2015** : 1651 présences -> axe à retravailler en 2016 !  
**2016** : 1779 présences
- Mise au vert d'une journée le 31/08 avec l'ensemble de l'équipe à la salle Montesquieu de la Pichelotte.



## LES ENJEUX 2017

- Comme en 2016, réunir les accueillant(e)s des écoles début 2017 → signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser
- Modification du système de paiement de l'accueil centralisé pour économiser les interventions : privilégier la vente de cartes pré-payées dès janvier 2017.
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tructions.
- Maintenir l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de toutes les écoles.
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : [www.gesvesextra.be](http://www.gesvesextra.be) ; et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation par chaque responsable de projet de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.



## PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA: Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

La nouvelle majorité communale a souhaité diffuser un appel d'offre public pour la coordination de la plaine de vacances. A l'issue du processus, c'est l'asbl COALA qui a été désignée ; poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.



En résumant très fort :

- ✓ **Une année émotionnellement forte :**
  - Thématique opérationnalisée par quelques anciens suite au décès de Mathias qui l'avait initiée
  - Une soirée « souvenir » en présence de la famille de Mathias
  - Un démarrage de plaine en présence d'Iloona et Philippine, ses sœurs, qui voulaient être présentes
  - Un « cas du jour » sur notre réaction face aux questions des enfants
- ✓ Une équipe qui a pu gérer ces 4 semaines malgré (grâce ?) à de **nombreux nouveaux animateurs... aux compétences ne répondant pas toujours aux attentes**. Un taux de « nouveaux » particulièrement élevé cette année...
- ✓ ... compensé par un taux d'**encadrement surnuméraire** suite à une **baisse de fréquentation** en semaines 1-3 et 4 ;
- ✓ Inscription en une matinée très efficace grâce à l'engagement volontaire de nombreux animateurs et de l'échevin... **dont la nécessité est remise en question** au vu de la baisse de fréquentation et d'un **nouveau système d'inscription en ligne** testé positivement après le 1<sup>er</sup> juin cette année ;
- ✓ **Une agence de voyages et l'univers de Melle Valérie, hôtesse d'accueil de Gesve's Travels**, inventés par l'équipe d'animateurs et vécu durant 4 semaines ;
- ✓ Des « sorties » limitées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses. Une utilisation maximale du car communal et du Domaine de **Chevetogne annulé à 3 reprises faute d'une météo pluvieuse**;
- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;



- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en **formation soutenue financièrement par la commune...** ;
- ✓ **Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants...** mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents ;
- ✓ **Un Flash Mob final** dans le hall sportif laissant libre cours à l'énergie des enfants (et de quelques parents plus téméraires).



## CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2016 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 4 au 29.

La coordination résultait, pour la douzième année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier GEERKENS qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevin de la plaine de vacances, Eddy BODART.

Notons que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaines, Valentine GERARDY, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement. Il s'agit d'une organisation interne à Coala qui vise à envisager un passage de relais partiel et progressif de la coordination.

Christophe Duez a également assuré une aide administrative et pédagogique 3 semaines. Les sous-groupes d'enfants, depuis six ans, ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

Un enfant de 6 ans pouvait se trouver dans deux groupes différents selon son mois de naissance posant quelques problèmes et revendications de parents. De même, un enfant de 9 ½ ans pouvait se trouver chez les 10-11.

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.



- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.
- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J'y crois » et « J'y crois pas », ils découvrent l'aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d'attention.
- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d'aventures qui leur permettent « d'être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.
- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L'énergie bat son plein ! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s'y plonger à fond et en redemandent.
- Les **Maringouins** ont envie d'indépendance et besoin de confiance au sein d'un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l'importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.



## FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 329 enfants distincts, se cachent :

- 209 « familles » (*L'an dernier : 227*)
- 9 familles paient le tarif « non gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficient du tarif « gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.
- Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 368 enfants :



130 ( <i>144, 146, 138 et 146 les années précédentes</i> ) enfants ont participé à	1 semaine d'animation
124 ( <i>131, 151, 149 et 153 les années précédentes</i> ) enfants	2 semaines d'animation
37 ( <i>57, 77, 141 et 73 les années précédentes</i> ) enfants	3 semaines d'animation
38 ( <i>33, 39, 126, 54 et 49 les années précédentes</i> ) enfants	4 semaines d'animation



- Présence des animateurs :

Semaine 1 :	38 animateurs...	dont	15 qualifiés	et	11 nouveaux
Semaine 2 :	36 animateurs...	dont	13 qualifiés	et	13 nouveaux
Semaine 3 :	27 animateurs...	dont	13 qualifiés	et	9 nouveaux
Semaine 4 :	24 animateurs...	dont	11 qualifiés	et	8 nouveaux

Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances)

**C'est le plus haut taux de « nouveaux » animateurs depuis 10 ans.** Cela aura posé des soucis au niveau des animations qui ont dû être recadrées à plusieurs reprises.

Pour arriver à cet encadrement, ce sont 47 animateurs différents, dont 36 gesvois, qui se sont succédé cette année. Une fois de plus, faire de la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens.

## ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

- En date du 5 décembre 2016, le Collège communal a pris la décision de proroger le marché public de service relatif à la mission de coordination de la Plaine de vacances (lancé en 2013). Ce marché avait été conclu pour une période d'un an (2013-2014) pouvant être reconduit jusqu'à 3 fois. Il sera donc relancé début 2017 par les Services des marchés publics.
- Un principe d'inscription en ligne (sur le modèle de Gesves EXTRA et COALA) sous la forme d'un formulaire a été initié. Il s'agissait d'un test, ce principe n'a donc été mis en place qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin. 47 familles l'auront utilisé, c'est-à-dire la grosse majorité des inscriptions faites après le 1<sup>er</sup> juin. Ce test de l'inscription en ligne s'avère positif à plusieurs égards :
  - Forte utilisation malgré une mise en place tardive et une communication peu importante
  - Pas de souci informatique : aucun parent ne m'a contacté pour signaler qu'il n'y arrivait pas
  - Facilité administrative car nous gardons une trace informatique des inscriptions et toutes les zones « indispensables » DOIVENT être remplies faute de quoi le formulaire n'est pas valide.



Sur base du test de cette année, le **formulaire pourra être amélioré** pour intégrer tous les renseignements liés aux différentes annexes.

- Un chapiteau a été installé sur la plaine tout le mois de juillet. Il a été peu utilisé cependant, sans doute parce que les animateurs n'y sont pas encore habitués et n'ont pas anticipé son occupation lors des préparations. Nous n'avons pas non plus essuyé des journées de pluie ou de soleil intense durant tout le mois. **Au vu des fuites constatées, ce chapiteau est un PLUS mais ne pourrait pas devenir un local de groupe à part entière.**



- Les vareuses « fluo » sont portées lors de chaque sortie par enfants et animateurs. Lors des excursions, les animateurs ont pointé également la visibilité de ces vestes fluo. Il en va de même pour les bonnets bleus de la piscine.
- Comme chaque année, les animateurs sont identifiés aisément grâce au T-Shirt au logo de Gesve's Travels ou du Sweat bleu au logo de la plaine de vacances.
- La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Les jeunes intéressés devaient s'inscrire auprès d'un organisme de formation, poser leur candidature à la plaine et écrire une lettre de motivation demandant le soutien. Ce sont 5 animateurs et 1 responsable de groupe qui en auront profité cette année. Ils seront soutenus à hauteur de 100 € chacun.
- Cette année, une « nuitée » à la plaine a été organisée. Ce projet est porté par les animateurs. Initialement prévue à la Maison de l'Entité, **la nuitée s'est déroulée sur le site de la plaine** suite à un souci de coordination d'information. Finalement, les animateurs ont trouvé des avantages à rester sur le site de la plaine :

- Pas de transport d'enfant ni de matériel
- Environnement connu pour le jeu du soir
- Facilité pour le petit déjeuner
- Le souci essentiel est lié à l'hygiène : **absence de douches avec de l'eau chaude**



- **L'agrément de la plaine s'achève avec l'été 2016** (Triennal)

Un nouveau dossier d'agrément et un nouveau projet d'accueil devra être rédigé et validé avant la prochaine organisation (**Echéance au 30 mars 2017**)

- A titre informatif, voici une évolution des chiffres ces 5 dernières années :

	<u>2013</u>	<u>2014<sup>8</sup></u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
Enfants inscrits	432	413	368	<b>329</b>	
SEM1	234	198	217	<b>177</b>	
SEM2	259	242	226	<b>221</b>	
SEM3	247	235	143	<b>123</b>	
SEM4	196	159	127	<b>120</b>	
Min-Max	P'tits Bouchons <sup>2-7</sup>	14-22	14-25	18-23	<b>13-21</b>
	Moustiques <sup>2-7</sup>	30-37	19-32	22-34	<b>13-33</b>
	Moussaillons <sup>1-7</sup>	33-42	15-39	27-39	<b>10-25</b>
	Sioux <sup>2-7</sup>	35-45	26-40	29-40	<b>21-39</b>
	Griffons <sup>2-7</sup>	24-34	18-25	27-39	<b>25-34</b>
	Sayans <sup>2-7</sup>	28-39	17-39	26-38	<b>14-38</b>
	Maringouins <sup>2-7</sup>	31-46	11-25	7-37	<b>16-31</b>
Journées/enfants <sup>3</sup>	4370/ 20 jours	3584/ 18 jours	3293/ 19 jours	<b>3068/ 19 jours</b>	
	218	199	173	<b>161</b>	



• Au niveau comptable, en attendant le bilan de la directrice financière, voici déjà quelques lignes directrices

1. Diminution des rentrées de parents :

- Moins d'enfants implique moins de PAF
- Il y a une diminution de la PAF moyenne payée par les parents

2. Diminution des frais de fonctionnement

- Moins d'enfants implique moins de frais

3. Diminution des frais d'animateurs

- Equipe surnuméraire mais moins qualifiée...

4. Diminution des frais de Sorties :

- Plus d'appel à des sociétés de cars externes
- Plus de paiement d'activités externes
- Respect du cadre pour la gratuité à Chevetogne



5. Diminution vraisemblable des subsides 2016. Diminution du nombre de journée/enfants (Coefficient 1) et diminution de la qualification des animateurs (Coefficient 6);

6. Le coût/enfant/jour est en augmentation pour la commune mais reste faible malgré la diminution du nombre d'enfants et de journées diminuant proportionnellement les frais fixes.

C'était un objectif... à confirmer avec les montants finaux de la receveuse.



# BIBLIOTHEQUE



# BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE ET FLORENCE PEYTIER

## GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par le Ministère de la Communauté Française depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, a centré ses actions 2016 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs et de l'accueil des classes.



En 2016, nous avons poursuivi nos actions avec tous nos publics, et avons tenté de devenir encore plus proche de la population, en participant notamment à des actions de la commune, ou à des actions initiées par nos partenaires.

Cette année, nous avons également amélioré et optimisé nos espaces, tels que la section jeunesse et le coin lecture où Florence PEYTIER, animatrice de la bibliothèque, réalise de nombreuses animations. Début février, nous avons inauguré une nouvelle section, la bdthèque, qui remporte déjà un franc succès. Un artiste amateur local a d'ailleurs agrémenté la section d'un magnifique dessin.



2016 a également marqué un tournant dans nos animations de classe. Chaque année, nous réévaluons nos projets et 2016 aura permis de revoir nos animations pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Actuellement, nous les accueillons 3 fois sur l'année, et nous réalisons un projet autour de la bande-dessinée, des préjugés ainsi que des dangers d'internet.

Fin 2016 marquera également l'entrée de la bibliothèque de Gesves sur le catalogue collectif namurois. Par cette belle avancée, la bibliothèque pourra ainsi satisfaire les demandes du public, toujours plus importantes.



Par un partenariat Province-Commune, nous avons bénéficié de 6000 euros pour réaliser plusieurs projets, dont un a été mis en place fin 2015, début 2016. Par ce biais, nous avons donc créé 5 boîtes à lire, réparties sur toute l'entité, une par village. Chaque boîte a été décorée par les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires des écoles de Gesves, et la dernière par une illustratrice jeunesse, Roseline D'OREYE.

La bibliothèque possède **19953** livres encodés aux normes bibliothéconomiques, soit **2532** documents de plus que l'an dernier.



## LES LECTEURS

Au 30 novembre 2016, la bibliothèque compte **856** familles inscrites (dont **129** nouvelles personnes, venues s'inscrire en 2016), contre 727 familles l'année dernière. En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, la crèche communale de Faulx-les Tombes, la crèche « Le chouette accueil » ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

Comme l'année dernière, nous constatons de plus en plus d'inscriptions de non-gesvois (Ohey, Assesse, Havelange, etc...).

## LES OPÉRATIONS DE PRÊT

En 2015, nous avons revu les abonnements des revues. Ce qui a permis de correspondre encore davantage aux envies nos lecteurs.

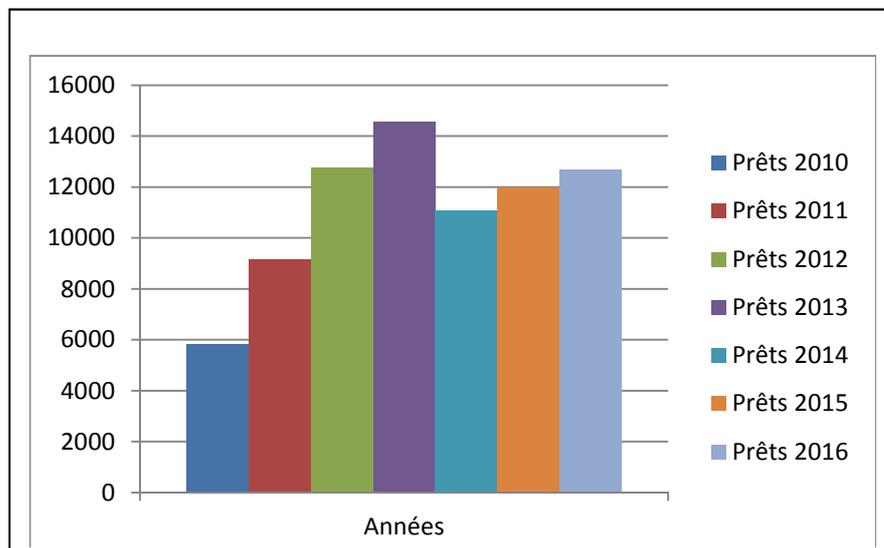
La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres/mois). Au vu de la demande, nous sommes passés au prêt environ toutes les 4 semaines (au lieu de 6 auparavant) ainsi qu'à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres/mois).

L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter et emprunter les ouvrages.

L'année dernière, la bibliothèque a rejoint la base de données *Samarcande*, le portail de toutes les bibliothèques reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet outil permet aux usagers de faire revenir n'importe quel document gratuitement à la bibliothèque de Gesves. Les frais d'envoi et de retour sont pris en charge par la Province de Namur. Nous constatons, en 2016, une belle évolution de cet outil, et une satisfaction grandissante de la part des lecteurs.

En 2016, **12258 livres** ont été empruntés à la bibliothèque, contre 11981 l'année précédente. Nous comptons également en plus presque 400 livres via Samarcande, et ce, sur toute l'année 2016.

Nous constatons donc une augmentation de 2.5%, au niveau des emprunts, soit une augmentation de 277 livres par rapport à 2015.



## Les livres les plus empruntés en 2016

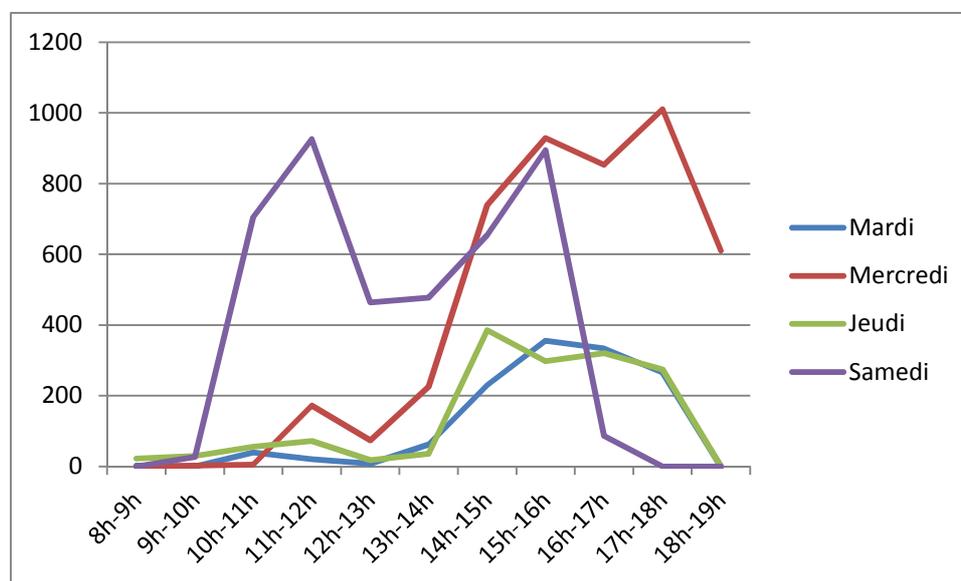
Année	Titre	nb_fois
2016	Kid Paddle. 6, Rodéo Blorck	14
2016	Pars avec lui	11
2016	Juste avant le bonheur	10
2016	Une vie entre deux océans	9
2016	Une femme blessée	9
2016	Léonard. 18, Génie en sous-sol	9
2016	L'Envolée sauvage	9
2016	L'envolée sauvage. 3, La boîte aux souvenirs	9
2016	L'envolée sauvage. 2, Les Autours des palombes	9
2016	L'envolée sauvage. 1, La dame blanche	9

Cette année, nous constatons que le travail autour de la bande-dessinée a porté ses fruits au niveau des emprunts vu que les livres les plus empruntés de l'année sont, pour la plupart, des bandes-dessinées.

Les romans les plus empruntés sont des romans coups de cœur des bibliothécaires. Nous constatons donc un vrai besoin des lecteurs d'être conseillé.

## LES HORAIRES

En 2016, nous avons aménagé nos horaires pour correspondre au maximum aux besoins de la population, en nous basant sur nos statistiques.



### Les horaires de la bibliothèque :

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 11-19h

Jeudi : 13h30-17h30

Samedi : 10-16h



## LES TARIFS DE PRÊTS

### PRÊT DES LIVRES – TARIFS :

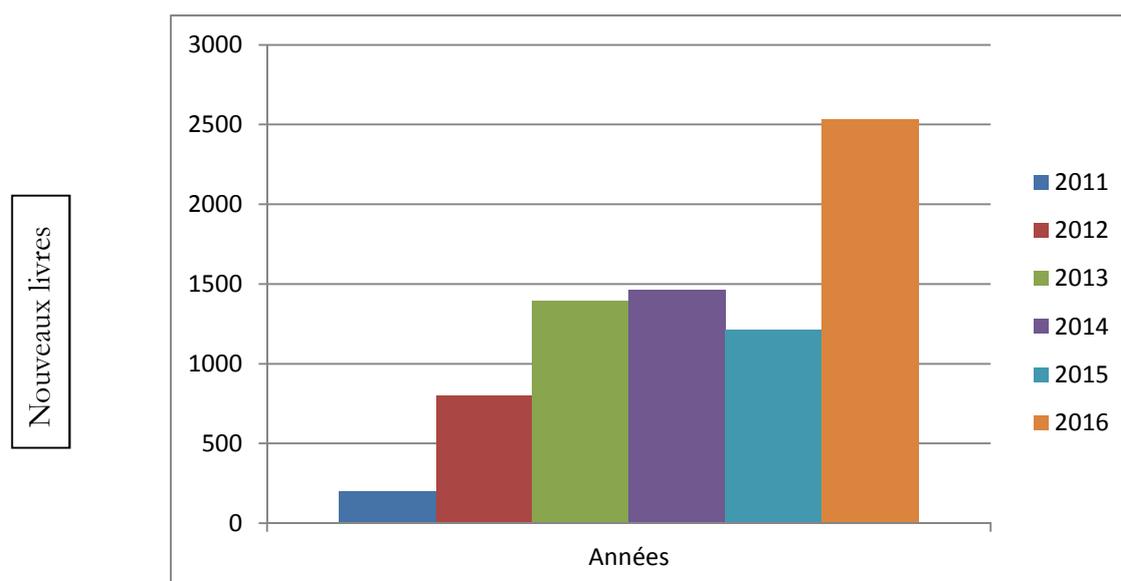
Livre section jeunesse	0,15 €	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

## LES COLLECTIONS

Un budget de 6000 € a été consacré à l'achat de livres et nous continuons à bénéficier de dons fréquents par les usagers de la bibliothèque. C'est ainsi qu'en 2016, **2532** nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.

Les achats sont de plus en plus liés aux demandes des lecteurs, nous étalons donc plus le budget pour répondre au maximum des demandes. Cette année, nous avons réalisé des achats chez Dlivre à Dinant, Délire de lire à Ciney (librairie de seconde main) et chez Sirège (Vendeur de livres provenant de « retours d'office »). Par ce panel de fournisseurs, nous pouvons acheter davantage de livres. De plus, nous recevons de plus en plus de **dons**, de nouveaux livres.

Cette année, nous constatons un pic de nouveaux livres présents en bibliothèque, dû à une meilleure gestion financière, et à une meilleure répartition entre livres neufs et livres d'occasion.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes). Elle est d'ailleurs en cours de déménagement et s'installera bientôt à Naninne.

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

## LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers les lecteurs. Cela nous permet une information plus rapide vers les usagers et non-usagers en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses. En 2016, 101 nouvelles personnes nous ont suivis.

**Bibliothèque de Gesves**

Journal À propos Amis 495 Photos Plus ▾

**Intro**

Horaires : Mardi : 13h30-17h30 Mercredi : 11-19h  
Jeudi : 13h30-17h30 Samedi : 10-16h

Bibliothèque, à Commune de Gesves  
Habite à Gesves

**Statut** | Photo/vidéo | Événement marquant

Exprimez-vous

Amis Publier

**Bibliothèque de Gesves**  
10 novembre, 09:19 · Amis

N'oubliez pas, la bibliothèque sera fermée le samedi 12/11 et le mardi 15/11.

J'aime Commenter Partager

Alexandra Romans et Michelle Dohet

Dadou Dada Rôôôlala, je vais faire mes réserves, alors !!! Avant que Trump envoie ses missiles un peu partout !!!  
J'aime · Répondre · 10 novembre, 09:22

Eliane De Rouck Bouquins ? fait !!! ouf ... bon week-end à tous 😊  
Je n'aime plus · Répondre · 1 · 10 novembre, 20:36

Votre commentaire...



Les autres vecteurs de communication sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- La publication de nos affiches et informations dans le Proximag.
- Les Toutes boîtes pour les actions spécifiques.
- La création d'un planning mensuel distribué à tous les lecteurs

## DONNÉES FINANCIÈRES

**Budget achat de livres : 6000€.** Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

**Budget Frais de fonctionnement : 3000€.**

**Subventions de la Communauté Française.** La bibliothèque a reçu pour 2016 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3500€ utilisée également pour les activités.

Le prêt payant permet également à la bibliothèque de rapporter aux environs de 4.000 euros à la commune, par ses prêts et ses amendes de retard.

## AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2016, des nouveaux aménagements ont été créés au sein de la bibliothèque :

- **Une bdthèque.** Espace BD qui reprend l'ensemble des bandes-dessinées, mangas et comics.
- **Un espace lecture aménagé.** Dans la pièce annexe à la bibliothèque se retrouve notre espace de lecture, qui est encore en cours d'aménagement.
- **L'agrandissement et l'optimisation de la section jeunesse.** Nous avons maintenant beaucoup plus d'espaces pour se poser. Nous constatons que de nombreuses familles prennent le temps de s'installer pour lire.



## LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

« **L'heure du conte** ». Chaque mois, Florence PEYTIER anime une heure du conte à la bibliothèque, dans l'espace animation. La thématique est différente à chaque séance et correspond à la saison ou aux fêtes. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.



« **Le club de lectures adultes** ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son tout premier club de lecture. Chaque mois,

les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture.

« **Conférences** ». La bibliothèque s'inscrit dans un nouveau cycle de conférences. En 2016, nous avons organisé une conférence sur la lithothérapie, sur l'euthanasie et une soirée d'information autour des ateliers et tables d'écriture.

« **Prix Horizon** ». Comme en 2014, nous avons participé au Prix Horizon, initié par la ville de Marche. 13 lecteurs y ont participé, et l'opération a connu un très chouette retentissement à la bibliothèque.

« **Ateliers d'écritures** ». Création d'ateliers d'écriture ouvert à un public adulte.

## LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Stage d'été** ». Du 11 au 15 juillet 2016, la bibliothèque a organisé son premier stage d'été. Sur une semaine complète, les enfants ont pu découvrir des activités en tout genre, autour du livre et de la nature. Au vu du franc succès, le stage sera réitéré l'an prochain.



« **Le Book Dinner** ». En juin, la bibliothèque, en partenariat avec Hypothésart, a organisé un Book Dinner, animation culturelle et littéraire autour d'un repas. Tous les membres du club de lectures y ont participé.

« **Inauguration de la BDthèque** ». Dans le cadre de l'inauguration de notre nouvelle section, nous avons organisé un samedi d'animation autour de la bande-dessinée. Au programme, un quizz et une remise de badges aux enfants.

« **Le chaudron à histoire** ». Animation pour les enfants et leurs famille, pour Halloween.



« **Festival Balades & Vous** ». Cette année, la bibliothèque a participé au festival Balades & vous en créant 2 balades contées. Celles-ci ont été complètes à chaque fois.

« **Marché de Noël** ». Comme l'an dernier, la bibliothèque participe au marché de Noël en proposant un stand de livres d'occasion ainsi qu'un spectacle conté.

« **Heures du contes, spéciale boîtes à lire** ». Dans le cadre de la création des boîtes à lire, nous avons réalisé les heures du contes de l'été dans les plaines de jeu de l'entité, près des boîtes à lire.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent sur notre page facebook et attirent un certain nombre de lecteurs.



## **PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

Durant l'année scolaire 2015-2016, nous avons reçu les 8 classes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> maternelles de l'entité.

Nous les avons reçus 3 fois à la bibliothèque :

### **Premier volet :**

Explication des services de la bibliothèque, de son fonctionnement, sous forme de jeux.

Lecture d'histoires en Kamishibai. Sensibilisation à la littérature belge de jeunesse.

### **Deuxième volet :**

Spectacle en partenariat avec la Province de Namur.

### **Troisième volet :**

Atelier créatif. Evaluation des séances précédentes.

Pour l'année scolaire 2016-2017, ce sont les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires qui sont concernés par le projet de l'année.

### **Premier volet :**

Initiation aux notions de plaisir et de créativité au sein d'une bibliothèque.



### **Deuxième volet :**

Sensibilisation à la citoyenneté et à la lutte contre les préjugés.

### **Troisième volet :**

Sensibilisation de l'enfant à son rôle actif dans ses actions sur internet (hiérarchisation et véracité de l'information – sécurité – respect).

En plus de ces projets annuels, la bibliothèque a offert :

- ✓ Deux animations autour du respect du livre pour les classes de 1<sup>ère</sup> maternelles, selon les demandes des enseignants.
- ✓ Une visite de classe à la bibliothèque.
- ✓ Des animations contées au 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> primaires de l'entité pour les remercier de leur implication dans le projet « Boîtes à lire ».

### **PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE – DÉPÔT DE LIVRES + ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »**

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans.

Cette année, comme en 2015, Florence a pris en charge les animations, données 1 fois par mois à la crèche communale.

### **PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA**

La bibliothèque accueille 2 fois par mois la ludothèque, prise en charge par l'ASBL Gesves Extra. Cette dernière ouvre un mercredi sur deux de 14 à 18h.

La ludothèque est également un partenaire de l'agenda nature, créé en collaboration avec le PCDN.

### **PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE**

Depuis janvier 2014, la bibliothèque s'investit dans un partenariat avec le Foyer Saint-Antoine. Environ toutes les 4 semaines, Kim HOORELBEKE se rend au Foyer et effectue le prêt de livres dans chaque chambre, avec l'aide d'un bénévole de l'institution. Ce partenariat permet de faire connaître la bibliothèque aux familles des résidents mais également de s'inscrire encore davantage dans l'environnement socioculturel local.

En 2015, suite à l'arrivée de Florence Peytier, le partenariat s'est encore intensifié. Chaque mois, elle réalise une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit. Cette année, nous avons organisé une « Passion littéraire », spectacle en collaboration avec la compagnie Hypothésart.



## **PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES**

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un stock de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.



Cette année, dans la création de l'agenda nature (une animation une fois par mois, sur un thème nature), nous avons modifié l'âge des enfants, qui devaient avoir entre 7 et 12 ans. Toute l'année, ces animations ont remporté un franc succès, et un nouvel agenda est déjà prévu pour 2017.

## **PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – CAIAC - ADMR**

La bibliothèque s'est intégrée au projet « La Parole aux babyboomeuses » initié par l'ADMR, CAIAC et la bibliothèque d'Assesse. Ce projet rassemble un groupe de parole à destination des femmes qui souhaitent réfléchir à la manière dont elles veulent vieillir. Il semblait intéressant d'organiser des rencontres de femmes des 3 communes Gesves-Assesse-Ohey autour d'une même problématique. La bibliothèque prête sa salle d'animation pour une réunion sur 3 et participe activement au groupe.

En 2015, nous avons renouvelé ce partenariat, et c'est avec qu'eux que, cette année, nous avons réalisé la conférence sur l'euthanasie.

## **PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉQUITATION**

Un nouveau partenariat a vu le jour en 2015, suite à une demande de l'École Provinciale d'équitation. Celui-ci concerne essentiellement l'extra-scolaire au sein de leur établissement, avec la mise en place d'une mini-bibliothèque (conseil et mise à disposition des ouvrages) et la réalisation d'animations ponctuelles.

Dans ce cadre, en partenariat avec la Province, nous avons organisé une soirée contes pour les élèves, internes à l'école.

## **PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS**

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. En 2016, nous avons surtout misé sur les publics extra-scolaires et adultes.

« **Bébé lecteurs** ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 3 séances en 2016.

« **Soirées contes pour adultes** ». Nouveau depuis cette année, nous en réalisons environ tous les 2-3 mois. Les thèmes sont variées et la fréquentation de ces animations ne cessent de grandir. Nous faisons toujours appel à des conteurs professionnels, et nous varions les lieux (bibliothèque, marché de Noël, Domaine de Mozet).

« **Spectacle Pousse-toi** ». Une animation proposée pendant les vacances de Pâques, offert aux enfants.



Cette année, Florence a également participé à l'opération « **Petits mots et grandes histoires** », initié par la Province de Namur. 3 journées ont été proposées à toutes les puéricultrices de Wallonie et les animatrices des différentes bibliothèques ont organisés des ateliers de formation.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDBus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDBus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit.

## **ESPACE MULTIMÉDIA**

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 6 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux séniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge. Cette année, nous avons accueilli deux formations, une en avril et une en septembre.

L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.

Le catalogue de la bibliothèque a été ajouté en « favori » sur tous les ordinateurs, pour faciliter la consultation de celui-ci. Des séances d'explication sur son fonctionnement seront organisées dans un futur proche. D'autres signets, tels que des dictionnaires, sites d'institutions, d'aide à l'emploi sont également mis en évidence sur chaque ordinateur. Tout ceci, pour aider les lecteurs à augmenter leur autonomie et devenir ainsi des CRACS (Citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires).



# CULTURE – TOURISME – SPORTS



## CULTURE

Temps de travail imparti au service : un agent à temps plein.



AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

## POINTCULTURE

**Un service soutenu par la Commune de GESVES.**

Le PointCulture Mobile 1 stationne à Gesves tous les jeudis des semaines paires, de 10h00 à 11h00, chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)

Le PointCulture Mobile, c'est :

### Une importante collection

CD/SACD/LP/DVD/Blu-ray/CD-Rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles ...à emprunter dans les PointCulture. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiagest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.



### Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...

Le personnel de PointCulture, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les PointCulture pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

### Des plateformes de médiation culturelle

Créée au départ d'une thématique déterminée entre plusieurs opérateurs culturels et PointCulture, une plateforme de médiation se décline en expositions, ateliers, conférences, séminaires, colloques, débats, animations scolaires, outils pédagogiques numériques.

L'ensemble prend la forme d'une mise en évidence des diverses contributions et apports des opérateurs à la société démocratique qui restent trop souvent mésestimés. Ces actions de médiation culturelle se conjuguent en plateforme d'événements et de productions de contenus éditoriaux. La visibilité des plateformes de médiation est réfléchi à l'échelle de l'ensemble du réseau des PointCulture. La volonté est de faire résonance au-delà du local et de favoriser un élargissement des publics. PointCulture se positionne en acteur culturel « ressource » et facilitateur.



## **Le Service éducatif, lien entre culture et écoles**

Le Service éducatif de PointCulture propose un panel d'outils pédagogiques, d'animations et de formations à destination des écoles tant primaires que secondaires. L'objectif est de susciter la curiosité des élèves envers les différents médias et expressions artistiques et d'initier une réflexion sur ce qu'ils écoutent et regardent.

La dimension «éducation aux médias» est une préoccupation centrale des animations et se concrétise par l'édition d'outils pédagogiques réalisés conjointement avec les porteurs de projets, renforçant ainsi leurs supports didactiques.

Les réalisations du Service éducatif sont accessibles via <http://pointculture.be/service-educatif> et peuvent faire l'objet d'une présentation sur demande.

## **Une chaîne TV Youtube**

Une grande partie de ce qui est présenté dans le cadre des plateformes de médiation (colloques, ateliers, conférences) fait l'objet de captations vidéo sur les plateaux médias et alimente notre chaîne TV Youtube organisée par thématiques [www.youtube.com/user/PointCultureTV](http://www.youtube.com/user/PointCultureTV).

Ainsi, petit à petit, une base audiovisuelle documentaire participative, s'élabore et conserve une trace de ce qui se crée ensemble. Ces supports audiovisuels permettent aussi d'enrichir des contenus présents sur les réseaux sociaux respectifs des partenaires.

## **Un site internet et des applications mobiles**

Vitrine des activités culturelles en FWB, le site internet [www.pointculture.be](http://www.pointculture.be) présente des outils permettant à tout un chacun d'appréhender l'information culturelle et les réalisations des équipes et partenaires de PointCulture. Jour après jour, il se transforme en véritable portail d'informations culturelles (accessibles également en applications mobiles).

## **Vecteurs de communication**

Au-delà de l'expérience de son personnel, PointCulture met à disposition ses lieux et son matériel, ses outils de communication et de production (plateau média, agora, magazine «papier» et numérique, agenda mensuel, newsletters, site internet et média sociaux, etc.).

Statistiques exercice sur Gesves :

	<b>2015-2016</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2012-2013</b>
<b>Nombre de prêts</b>	<b>723</b>	<b>693</b>	<b>628</b>	<b>1183</b>



## LA FÊTE DE MAI

Cette année, l'asbl Vagabond'art a choisi le hameau de Haut-Bois pour cadre de la « Fête de mai ».

Comme à l'habitude, notre service a œuvré, en amont de la manifestation, en tant que relais entre les organisateurs et le Collège communal. Il a également assuré un soutien promotionnel à l'évènement.



## COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Notre agent en charge du service participe aux réunions du Conseil de Développement de la Lecture de la bibliothèque communale. Une seule rencontre était programmée cette année, le 21 mars.

Ordre du jour :

1. Introduction (Evolution depuis Mars 2015) – changements majeurs
2. Rapport administratif 2015 - quelques chiffres
3. Impacts des actions menées jusqu'à présent – Réflexion, évaluation et mise en œuvre
4. Plan de Développement de la lecture : Validation des changements par les partenaires
5. Questions/réponses + Proposition de projets par les partenaires

## ORGANISATION D'UN CONCERT COMMÉMORATIF 14-18 À GESVES

La Commune de Gesves a décidé de soutenir l'initiative de deux citoyens gesvois, Messieurs Guido SMEYERS et Jean-Pierre ALDERSON, consistant en l'organisation d'un spectacle commémoratif 14-18 d'ampleur intitulé « Coquelicots, mon cœur saigne... ».



Ce spectacle, qui s'est déroulé le samedi 9 janvier 2016 au Hall des sports, alternerait musique classique, chansons d'époque, séquences narratives et projection d'images du conflit.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur d'accueillir 70 musiciens, 4 solistes et leurs équipes techniques.

Un peu moins de 400 spectateurs ont assistés à la représentation.

Notre service était évidemment partie prenante dans l'organisation de cet évènement et notre agent a participé au groupe de travail chargé de sa mise en œuvre :

- recherche de sponsoring (grosses enseignes nationales, partenaires locaux)
- promotion de l'évènement : conception, impression, diffusion de matériel promotionnel
- conception des décors, recherche de costumes et matériel d'époque
- location de matériel « technique » (scène, lumières, projecteur, son...)
- organisation du bar et du catering musiciens et équipes techniques
- gestion des préventes
- conception et impression des programmes



## LA CENSE DES HAUTS-PRÉS

Monsieur Philippe BAILLY, citoyen gesvois et auteur de théâtre, a sollicité la collaboration de la Commune pour mener à bien le projet de création d'une pièce à Gesves. Le Collège ayant marqué son accord, Monsieur BAILLY a composé la « Cense des Hauts-Prés », un récit qui relate le quotidien d'une famille vivant dans une ferme condrusienne durant la Première Guerre mondiale.

Notre service s'est chargé de constituer un groupe de travail autour du projet avec l'objectif de pouvoir présenter la pièce au public en juin 2017. En vue de finaliser définitivement le texte, une première étape a été franchie avec l'organisation d'une lecture publique qui s'est déroulée le 17 février 2016, dès 19h, dans la salle communale.

## PIERRE ET LE LOUP



Notre Commune a décidé de répondre favorablement à l'initiative de Monsieur Guido SMEYERS, citoyen gesvois, qui proposait d'organiser, avec l'appui de la Défense, une adaptation du « Pierre et le Loup » de Prokofiev à destination des élèves de nos écoles primaires.

La mise en œuvre du projet, soutenu par le Commandant de la province de Namur, le Colonel Marc BREVERS, a été coordonnée par notre service avec l'appui de bénévoles gesvois ainsi que celui des services techniques de la Commune pour le convoyage, le montage et le démontage du matériel ad hoc dans le Hall des sports communal.

A cette occasion, nous avons eu le grand honneur d'accueillir à Gesves, le mardi 11 octobre 2016, une quarantaine de musiciens de la Musique Royale des Guides, un des meilleurs orchestres d'Harmonie au monde, qui, sous la direction du capitaine Yves SEGERS, ont interprété le grand classique à deux reprises sur la journée, devant près de 550 enfants au total.

Les membres de l'orchestre ont été conviés, par les autorités communales, à un dîner préparé par le traiteur BONVARLET de Forville.

## LES SENTIERS DE L'ART

EN COLLABORATION AVEC NATHALIE SEINE



Les 15 et 16 octobre derniers, l'église « Saint-Lambert » de Mozet a accueilli la 6ème édition des « Sentiers de l'Art ». Cette exposition, qui a pour objectif de mettre en valeur les artistes de notre commune est organisée tous les deux ans dans une des églises de l'entité. L'atout de cette biennale de l'art gesvois est de nous permettre de découvrir en un même lieu, différentes techniques telles que l'aquarelle, le pastel, le fusain, le crayon, l'acrylique mais aussi la céramique, la sculpture, le travail du textile et d'autres encore...

25 artistes ont répondu présents cette année.



# TOURISME

## MANIFESTATIONS

### VILLAGE OUVERT ET FLEURI, EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT



Pour rappel, l'opération « Village Ouvert et Fleuri » (VOF) consiste à organiser, une fois par an, dans un village ou un hameau de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur le lieu et ses habitants. A cette occasion, les riverains qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix. Les lieux à visiter sont reliés entre eux par un circuit de promenade balisé le long duquel diverses animations sont organisées.

Cette année, c'est le hameau de Goyet qui a été mis à l'honneur, le dimanche 5 juin dernier.

La journée a débuté par le traditionnel petit-déjeuner campagnard qui, en ouverture de chaque édition, rassemble les organisateurs, les autorités communales, les différents hôtes du jour ainsi que les exposants invités. Pas moins de 85 participants ont répondu à l'appel.



Dès 11h, le public s'est déplacé en masse pour venir arpenter la boucle de promenade balisée de 4 km qui reliait les différentes étapes du jour et profiter des nombreuses animations mises à sa disposition ! L'affluence a été évaluée à environ 800 visiteurs.

### COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

#### JOURNÉES PARTENAIRES

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux opérateurs présents sur le territoire de la MT Condroz-Famenne de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité aux visiteurs et de faciliter la prise de contact entre partenaires touristiques (agents des SI/OT, hébergeurs, restaurateurs, propriétaires d'attractions,...).



Deux éditions ont été organisées en 2016 :

- le 24 mars 2016 à Gesves et à Ohey avec, au programme :
  - Accueil au nouveau point info tourisme de Gesves
  - Présentation de l'année thème 2016 « La Wallonie à vélo »
  - Découverte de la balade-jeu numérique « Mes Aventures d'Enchanteur » de Gesves
  - Repas au nouveau restaurant « La Dernière Pièce » à Evelette
  - Découverte de la balade-jeu numérique « Mes Aventures d'Enchanteur » de Ohey
  - Visite du musée de l'Héritage à Goesnes.
- le 25 octobre 2016 à Ciney, Hamois et Gesves avec, au programme :
  - Accueil dans les nouveaux locaux de l'OT Ciney et de la MT Condroz-Famenne.
  - Présentation des projets touristiques 2017 dans les Vallées des Saveurs
  - Visite du nouveau magasin de produits du terroir « Au Petit Marché à Moi » à Hamois
  - Visite des nouvelles chambres d'hôtes « Chante-Pierre » à Gesves
  - Visite des gîtes « La Sart-Mère » à Faulx-Les Tombes
  - Repas au restaurant du domaine de Mozet
  - Présentation du nouveau circuit d'interprétation à Mozet
  - Visite du gîte « Le paradis des Lièvres » à Mozet
  - Découverte du parcours aventure Land'ventures à Mozet

### MES AVENTURES D'ENCHANTEURS À GESVES



Afin d'asseoir encore davantage sa vocation de « destination familles », la MT a lancé en avril 2014 un nouveau produit touristique familial, « Mes aventures d'enchanteur », qui consiste en une série de balades-jeux disponibles dans les communes partenaires

Depuis le printemps 2016, la commune de Gesves dispose de sa propre aventure, qui se présente sous la forme d'une application mobile accessible gratuitement via Apple, Android et Windows Mobile. Celle-ci destinée aux enfants de 6 à 12 ans consiste en un jeu de type chasse au trésor ou jeu de piste d'une durée d'1h30 environ. Son parcours débute au parking de l'église Saint-Maximin et emmène les joueurs à la découverte du cœur historique du village sur une boucle de 1km 600 environ.

Un panneau promotionnel évoquant l'univers de l'aventure, à utiliser par le joueur comme décor pour réaliser une photo souvenir au terme de celle-ci, a été installé fin novembre par la société T.V.B., à proximité du point de départ et d'arrivée du parcours.

Plus d'infos : <http://mesaventures.be/>



## EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.

Cette année, nous avons collaboré :

- à la nouvelle édition du « Guide touristique Vallées des Saveurs », reprenant le listing complet de tous nos opérateurs touristiques
- au set de table reprenant l'agenda des évènements « coup de cœur » de la haute-saison touristique
- dans le cadre de l'année thématique 2016, à l'élaboration d'une « pochette vélo » composée :

- d'une grande carte à déplier reprenant le territoire des six communes avec un nouveau circuit vélo pour chacune d'entre elles, des propositions de liaisons entre les circuits afin de réaliser des boucles de plus longues distances
- de deux fiches dédiées à la portion de Ravel entre Ciney et Havelange qui proposent des itinéraires permettant de quitter la voie lente à différents endroits et de bénéficier ainsi d'un retour alternatif
- de six fiches illustrant chacune une boucle allant de 8 à 25 km. On y retrouve les cartes détaillées mais également des bons plans familles, des infos sur les « incontournables » à visiter et ce qui vaut le détour



## ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

La MT Condroz-Famenne a proposé aux bureaux d'information touristique des six communes d'introduire un dossier conjoint suite à l'appel à projet lancé par le Ministre COLLIN auprès des opérateurs touristiques pour des équipements destinés à améliorer l'accueil des cyclistes en Wallonie, soit des vélos, des parkings vélos des abris et des bornes de recharge électriques. Le taux de subvention proposé était de 75% pour un coût maximal de 40.000€.



La Commune de Gesves a décidé de répondre favorablement et a porté son choix sur l'acquisition de trois vélos électriques mixte trekking/VTT pour un montant de :

<b>GESVES</b>			
Vélo électrique mixte	3	2.042 €	6.126 €
Kit de réparation	1	57 €	57
Casque taille unique	3	32 €	96 €
		Total	6.279 €
		75%	4.709 €
	<b>Participation commune</b>	25%	1.570 €

Les trois vélos sont à présent disponibles à la location au Point info Tourisme communal pour un tarif variant de 15€ pour 2 heures à 80€ la semaine.

#### ORGANISATION DE « LA SAVOUREUSE »

Cette année, les six communes associées au sein de la MT Condroz-Famenne ont décidé de collaborer à l'organisation de « la Savoureuse », évènement dont les deux premières éditions en 2013 et 2014 avaient été initiées par le GRACQ (les cyclistes quotidiens de Ciney).

Ce rendez-vous atypique consiste en une balade à vélo vintage à travers les paysages du Condroz qui transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir. A travers trois parcours de 40, 60 et 90 km, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et aux forçats de la route. Le tout dans une ambiance d'époque.



Plusieurs groupes de travail ont été mis en place en vue de préparer l'évènement. Notre agent Tourisme a notamment participé au groupe chargé de l'élaboration, de la cartographie et du balisage des circuits.

Ce sont finalement plus de 200 cyclistes qui se sont lancés à l'assaut des tiges et chavées condrusiens le dimanche 28 août. Les participants aux boucles 60 et 90 km ont pu profiter d'une dégustation de charcuteries de la boucherie Bertrand BOURGEOU, organisée par nos services, dans le merveilleux cadre de la ferme de la Bergerie à Sorée.



## BALADES ET VOUS

La commune de Gesves a eu la joie d'accueillir cette année le festival de la balade à thèmes initié par la MT Condroz-Famenne, « Balades et Vous ». Il s'est déroulé le dimanche 25 septembre 2016 au départ du Domaine de Béronsart et attiré un peu plus de 900 personnes.

Pour mener à bien l'organisation d'un événement de pareille ampleur, l'équipe de la MT a pu compter sur la collaboration de notre service Culture & Tourisme et de notre service technique environnement-manifestations.



Les festivités ont débuté par un petit-déjeuner du terroir durant lequel on pouvait déguster des produits en provenance du terroir local (fromages de la Fromagerie des 3 Laitières, un assortiment de pains des trois boulangers de la commune, de la charcuterie de la boucherie BOURGEOU,...).

Dès 10h et pendant toute la journée, ce ne sont pas moins de 27 balades guidées à pied, en bus ou en tracteur qui ont été proposées à un public familial dont une balade « savoureuse » agrémentée de haltes gourmandes, une balade musicale au son de la cornemuse, des balades nature qui proposaient de découvrir la biodiversité du Samson, le Land'art ou encore les magnifiques jardins du Domaine de Béronsart, deux balades patrimoine en bus pour un plongeon dans l'histoire des châteaux et du patrimoine bâti de la région ou à pied dans le patrimoine industriel des carrières, des balades spéciales « minouches » ont contentés également nos chères petites têtes blondes...

A côté de celles-ci, plusieurs balades libres permettaient également aux amateurs de randonnées de partir de manière autonome à la découverte de notre belle commune, en suivant des circuits balisés.



Les participants à la journée avaient la possibilité de se restaurer sur place : 150 repas et 400 pains saucisse ont été servis durant la journée. Le TIMELESS JAZZ BAND a fait swinguer les assiettes durant midi et le groupe JET LAG a clôturé la journée en beauté à partir de 17h.



## INAUGURATION DU CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DE MOZET

Ce projet, lancé en 2011, visait à implanter une série de panneaux didactiques ayant pour but d'informer le visiteur sur les ressources patrimoniales et architecturales du village de Mozet.

Pour rappel, nos services s'étaient déjà précédemment chargés :



- de collaborer à la rédaction des contenus avec l'asbl PBVW
- de rédiger et d'introduire une demande de permis d'urbanisme qui fut accordée le 26 septembre 2013
- d'introduire, auprès du CGT, un dossier de demande d'octroi de subvention pour le développement de l'infrastructure touristique, à hauteur de 15.474 € (80 % du coût total)
- de superviser la conception des panneaux, attribuée à la société Concept Expo ainsi que leur implantation par la société de Monsieur Philippe Farin.

Le nouveau circuit d'interprétation de Mozet a été inauguré le 13 mai 2016 en présence des autorités communales et du Président de l'asbl PBVW.

## MISE À JOUR DES TOPONYMES DE LA COMMUNE

En date du 17 février 2016, l'Institut Géographique National a sollicité la collaboration de notre administration pour établir un relevé complet de tous les toponymes recensés sur le territoire de la commune, en vue de réaliser une nouvelle édition de la carte topographique de Belgique.

C'est notre agent en charge du Tourisme qui a été désigné pour mener à bien cette mission.

Les investigations menées dans ce cadre ont fait l'objet d'un échange avec Monsieur Olivier Pierre, délégué du service Toponymie de l'IGN, dans le cadre d'une réunion de travail programmée le jeudi 14 avril.

## BROCHURE « BIEN-VIVRE À GESVES »

A la demande expresse du Bourgmestre, notre service s'est vu proposer de coordonner, en collaboration avec son secrétariat (Mme Nathalie SEINE), une nouvelle édition de la charte de convivialité et bien-être qui avait été éditée en collaboration avec la commune d'Assesse en mars 2008.

Pour donner davantage d'ampleur au projet, nous avons décidé de coopérer avec la classe des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire de Mme Laura Leclercq à l'école communale de l'Envol en proposant aux élèves, dans le cadre d'un module de leçons consacré au civisme :

- d'apporter leur point de vue ainsi qu'un commentaire personnalisé à la charte
- d'illustrer celle-ci de leurs dessins
- d'organiser un débat avec le Bourgmestre et notre échevin de l'Enseignement autour de la thématique.



Ce dernier, qui s'est déroulé le mardi 8 mars dans les locaux de l'école de l'Envol, a connu de fructueux échanges à l'occasion desquels, au-delà des thématiques du civisme et du « bien-vivre ensemble », les élèves ont pu notamment interpeller nos élus au sujet du rôle et des missions des mandataires communaux.



La brochure devrait être éditée et distribuée à la population au printemps 2017.

### LE POINT « INFO-TOURISME »

Notre Point info Tourisme est accessible à la population depuis maintenant un an.

Etant donné que le service Culture & Tourisme ne compte, à l'heure actuelle, qu'un seul agent, un horaire d'ouverture relativement restreint a été appliqué durant l'année 2016, à savoir :

- Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30
- Permanences les samedis du 26/03 (début du congé de Pâques) au 17/09 inclus, de 10h à 12h30
- Fermé les jours fériés

### ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE

Du 18 avril au 6 mai 2016, notre service a accueilli, dans le cadre d'un stage, Mademoiselle Naya MAECK, élève en 5<sup>ème</sup> année Tourisme à l'Ilon St-Jacques de Namur.

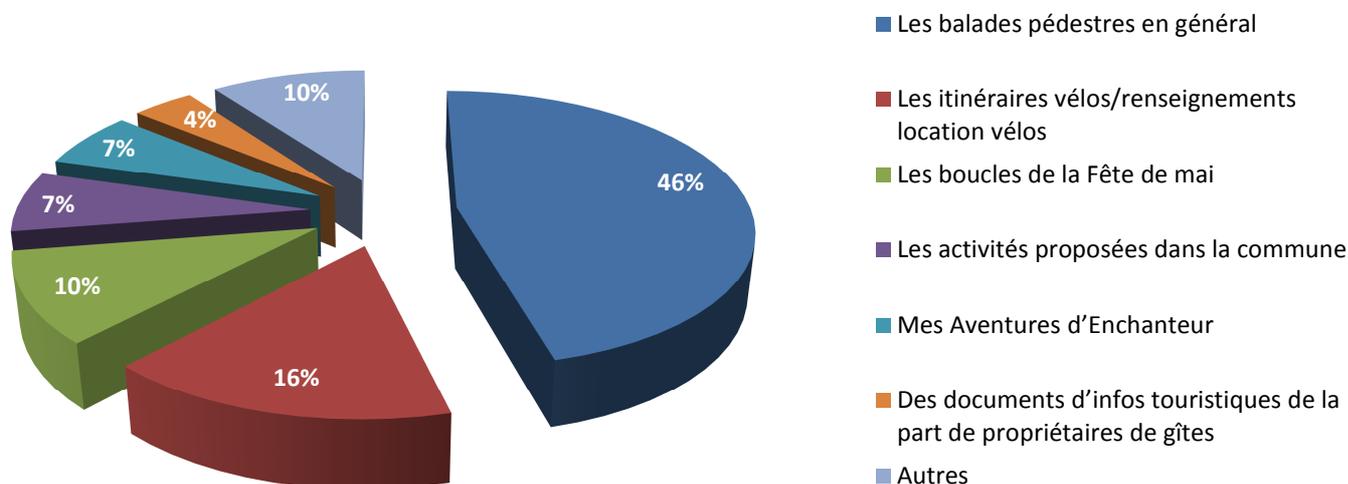
Ce stage de formation avait pour objectif de parfaire la formation professionnelle de l'élève et lui permettre de : concrétiser dans la réalité du métier les activités théoriques et pratiques scolaires, appréhender les standards de qualité et de travail et favoriser son adaptation en milieu professionnel.

### INFO TOURISME

Le Point info Tourisme a enregistré environ 230 visiteurs au cours de l'année 2016.

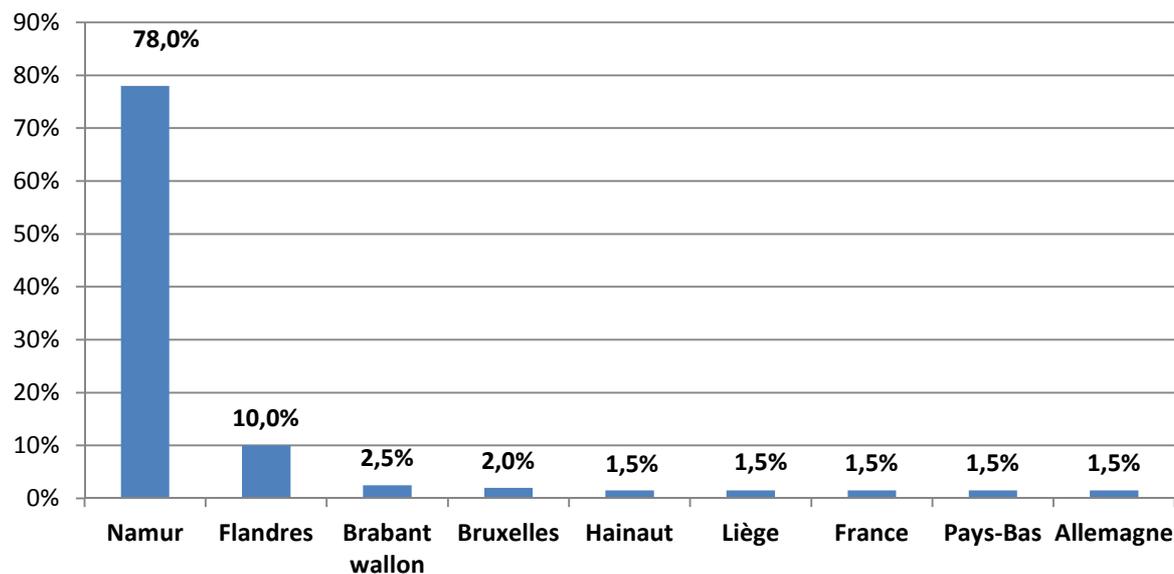
Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :

#### Demandes de renseignements



Quelques informations sur la provenance des visiteurs :

### Provenance des visiteurs



### RELEVÉ DES VENTES

<i>PRODUITS</i>	<i>Quantités</i>	<i>Prix Total</i>
Carnets de vacances	2	1 €
Carte équestre GAL	2	10 €
Carte Havelange	1	5 €
Carte IGN	61	366 €
Cartes postales	4	2 €
Carte Promenade en Condroz	1	5 €
Cuvée Tiges et Chavée	1	6 €
La Blonde	1	4 €
La Rousse	2	8 €
Location vélo	6	90 €
Noisettine	5	90 €
Pochettes vélo	36	108 €
Sac MT	4	0,80 €
Topoguide du Condroz	1	16 €
Topoguide Mozet	8	40 €



## AMÉNAGEMENT D'UN PARKING VÉLO



En date du 9 novembre 2015, la Commune avait signé une convention de partenariat avec la société SARL Maxence pour le financement et l'installation d'une zone de parking vélo comprenant six modules de garage et un panneau reprenant notamment la carte des itinéraires vélo de la commune.

Les travaux d'installation de ce nouveau mobilier urbain, aux abords du Point info Tourisme, ont été terminés dans le courant du mois d'octobre 2016.

## FORMATION EN LANGUES

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil et des services fournis au Point info Tourisme, notre agent a entamé une formation continuée en langue néerlandaise, dispensée à l'Ecole Provinciale d'Administration et de Pédagogie à Namur, tous les lundis matins.

Le premier module UF1, comprenant 40 périodes réparties en 10 demi-jours, a débuté le 24 octobre.



## SPORTS

### JE COURS POUR MA FORME

En 2016, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation au jogging « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- la session printanière, du 15 mars au 16 juin, qui a accueilli 28 participants au niveau 1 (0-5 km) et 26 au niveau 2 (5-10 km)
- la session automnale, du 6 septembre au 5 décembre, qui a accueilli 22 participants au niveau 1 et 24 au niveau 2

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés durant les deux sessions par Mme Véronique Sermon et Mrs Christian NOELMANS, Patrice PIGNOLET et Benoît RICHARD.

### CRÉATION D'UN CLUB DE PÉTANQUE

Suite aux aménagements réalisés sur la place des Tombes offrant désormais une zone dédiée à cette pratique, notre Bourgmestre a lancé l'idée de créer un club de pétanque.

Une invitation à participer a, dès lors, été diffusée à la population, dès l'été, via nos canaux de communication habituels et ce n'est pas moins de 35 personnes qui ont répondu positivement à l'initiative.

Nos services se sont alors chargés de fédérer les citoyens intéressés autour du projet et de les conseiller au mieux sur la structure à adopter pour une gestion efficace de la future association. Ainsi, deux réunions ont été organisées :

- le jeudi 22 septembre pour présenter le projet et, en présence du Président provincial, Mr Serge Renard, expliquer comment la pétanque était pratiquée en Belgique ainsi que le rôle et les missions des différentes fédérations.
- le samedi 8 octobre pour doter l'association d'une structure et d'un comité.

Au terme de ces rencontres, une association de fait a été mise en place et quatre comitards ont été élu pour gérer le nouveau club qui a pris le nom de « La boule joyeuse FLT Gesvoise ».



## RÉCEPTION DES SPORTIFS

Le vendredi 8 juillet, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée à la Maison communale.

Ont été honoré cette année : les époux Pierre et Christine BALFROID, champions de Belgique dans la catégorie Classic Bike-classe 7-side-car, les équipes A et B du T. T. Gesves, championnes de leur série de division III (l'équipe A remportant également le tour final provincial) ainsi que l'équipe C, championne de sa série en division IV et victorieuse du tour final provincial, Philippe BAUDELET, personnalité bien connue du football namurois, qui a été fait membre émérite de l'Union Belge en 2015 dans le cadre de ces années d'arbitrage (32 ans, environ 2.600 matchs), Dominique ROSILLON qui a bouclé l'année dernière à la Réunion, en 57 h, la « Diagonale des Fous », un des trails réputés les plus difficiles (164 Km et 10.000 mètres de dénivelé), Léonard LIESENS, ancien champion de Belgique d'endurance équestre qui a fait partie à de nombreuses reprises de l'équipe belge aux championnats du monde et d'Europe (notamment championne d'Europe par équipes à Compiègne en 2005 et troisième des championnats du monde de Dubai en 2005) et enfin Sébastien WAREGNE, cycliste, coureur et triathlète qui a enchaîné d'excellents résultats en 2015.

Comme à l'habitude, les membres du Collège ont également félicité les Gesvois qui se sont le mieux classés lors de la dernière édition des Foulées de Saint-Jo sur 5 et 10 km.

Un coup de cœur particulier a également été adressé à Lounis DESPONTIN, 8 ans depuis novembre, félicité pour ses bonnes performances au sein de la catégorie poussins du « Kids Trophy », le championnat de Belgique de VTT des moins de 14 ans.



## 3ÈME AGE



## 3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2016, la Commune compte, parmi ses 7246 habitants, 1466 habitants qui ont 60 ans et +.

### Conseil Consultatif des Aînés :

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 16 membres (cfr rapport « Commission-Comités-Conseil »), s'est réuni 2 fois en 2016 (février et juin). La Présidence est assurée par Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés.

La réunion de février a été axée principalement sur le bilan de toutes les activités de 2015 ainsi que sur l'organisation des activités pour 2016.

La réunion de juin, quant à elle, était axée sur l'organisation de la fête des aînés qui s'est déroulée le jeudi 9 juin. Ce n'est pas moins de 230 personnes qui ont répondu présentes.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Claude MARTIN ». Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cognoux et morceaux de tarte et surtout....de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

## ACTIVITES 2016

### **Excursions**

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés de notre commune (C.C.A.), deux excursions ont été organisées en 2016 :

#### Visite d'entreprises le 24 mai 2016

Le programme de cette première sortie, à laquelle 47 personnes avaient répondu présent, s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite guidée de la Brasserie du Boc à Purnode avec une dégustation des produits de la brasserie.

A midi, nos aînés ont pu se restaurer à la Moutarderie Bister « L'Impériale » à Achêne

L'après-midi, visite de la Moutarderie Bister « L'Impériale » avec dégustation de produits.



La journée s'est clôturée par une croisière « Dinant-Anseremme » (Bateau de la Meuse), une balade en bateau pour une découverte originale et agréable de la richesse architecturale de la ville de Dinant.



### Waterloo, le 20 septembre 2016

50 personnes s'étaient inscrites pour cette 2<sup>ème</sup> excursion dont le programme s'est déroulé comme suit :



- Le matin, visite guidée du Musée Wellington et du dernier QG de Napoléon
- Temps de midi : repas au restaurant italien « Les Deux Sils »
- Après-midi : visites libres du Hameau du Lion avec la Butte du Lion, du Mémorial 1815 et du Panorama. Visite de la Ferme de Hougomont

### Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a décidé de mettre en place une formation en informatique pour les aînés. Un marché public a donc été réalisé et, depuis cette année (jusqu'en 2019), deux formations par an sont organisées, lesquelles sont axées sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » mais aussi sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques. Ces deux formations ont rencontré leur succès et étaient complètes.

### Conférence « Droits de succession et donation », le 8 décembre 2016

À l'initiative de Monsieur André BERNARD, Président du CPAS ayant en charge la politique des aînés, une conférence « Droits de succession et donation » a été organisée.

Une quinzaine de personnes s'étaient déplacées pour venir écouter cette conférence animée par Maître FADEUR, Avocat au Barreau de Namur et membre de l'équipe qui assure la permanence juridique organisée par la Maison de la Justice et le CPAS.



Cette conférence était également l'occasion pour toutes les personnes présentes de poser leurs questions à notre orateur du jour mais aussi de bien se faire conseiller.



# CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



## CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont le service social, le service de réinsertion socio – professionnelle, le service administratif, la maison de repos et l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.



A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires: le service énergie, la médiation de dettes, le taxi social, les consultations juridiques, la banque alimentaire, l'écrivain public.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Le C.P.A.S. a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité.

Enfin, il peut être appelé à intervenir pour aider les familles confrontées à une naissance multiple et, une fois par an, il prend part à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.



Depuis le mois de juillet, notre Centre a également repris en charge le suivi des demandes en matière de logements.

Il collabore également en Plan de Cohésion Sociale, mis en place par la Commune, ainsi qu'à certaines fiches projet développées par le GAL.

Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1<sup>er</sup> loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,..., intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,... etc.) ;
- hébergement de 43 résidents au sein de notre maison de repos pour personnes âgées le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (21 places);
- réinsertion socio - professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Awiph ou des prestations en A.L.E. ;



- mise en place de gestions budgétaires ;
- ventes de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson ;
- accès à la banque alimentaire ;
- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la Blanchisserie du Samson ou demandes de divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un service d'aide - familiale.
- Accès à un service de taxi social.
- Nous recevons également pas mal d'étudiants (de fin de secondaire et du supérieur) et de stagiaires Forem ou autres, qui viennent se former, au sein de nos différents services.



Chaque année également des personnes condamnées à effectuer des prestations d'intérêt général sont encadrées par le personnel du centre, durant celles-ci.

Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, de nombreuses personnes viennent au C.P.A.S. pour y être conseillées, renseignées, ou aidées avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice, ou dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de logement.

Le service social constate d'ailleurs qu'il est de plus en plus sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,...).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.

Pour plus d'information, voir le rapport annuel joint au budget du CPAS, et le rapport des synergies et économies d'échelle avec la Commune.



# LOGEMENT



# LOGEMENT

AGENT TRAITANT : LANGE CHARLOTTE

## INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

## MISSION

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- apporter une aide administrative ;
- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;
- relayer pour les constats d'insalubrité.

Elle veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.



## PARC LOCATIF COMMUNAL

Le service logement gère actuellement six logements précaires sur le site de la Pichelotte, un logement moyen sur le site de la Pichelotte, deux logements à Faulx-Les-Tombes, deux logements précaires à Haltinne et un à Sorée. Le service d'Initiative Locale d'Accueil gère trois logements appartenant à la Commune et trois logements appartenant au Centre Public d'Action Sociale. Il y a également un logement de type standard géré par le Centre Public d'Action Sociale. Les autres logements communaux sont gérés par les logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

Actuellement, on peut compter 59 logements publics sur la Commune de Gesves qui se répartissent comme suit :

### ❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LA COMMUNE.

- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
  - 6 logements précaires (aile centrale)
  - 1 logement moyen P.C.D.R. (2<sup>ème</sup> étage aile gauche)
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de l'Eglise
  - 1 logement destiné au curé desservant
- FAULX-LES-TOMBES – Maison de l'Entité
  - 1 logement pour le concierge
- SOREE - Rue du Centre
  - 1 logement de type standard qui sera prochainement transféré à l'AIS
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul
  - 1 logement précaire et d'urgence
- HALTINNE : Rue de Haltinne (ancien presbytère)
  - 1 logement précaire qui sera transformé prochainement en deux logements moyens gérés par les Logis Andennais.

### ❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LE SERVICE INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
  - 1 logement
- SOREE – Rue des Bourreliers
  - 2 logements

### ❖ LOGEMENTS DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE GÉRÉ PAR LE SERVICE D'INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – Rue Bouchet
  - 1 logement



- GESVES – Rue du Haras
  - 2 logements

❖ **LOGEMENT APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D’ACTION SOCIALE.**

- GESVES – Rue du Haras
  - 1 logement

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
  - 6 logements moyens (1<sup>er</sup> étage aile gauche).
- HALTINNE – Rue de Strud
  - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue de Mozet
  - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue des deux chênes
  - 3 logements sociaux

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR L’AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE ANDENNE – CINEY.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
  - 6 logements (aile droite)
  - 1 logement précaire (rez-de-chaussée aile gauche)
  - 4 logements moyens P.C.D.R. (2<sup>ème</sup> étage aile gauche)
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de l’Eglise
  - 3 logements
- SOREE – Rue du Centre
  - 2 logements
- HALTINNE – Rue Léon Pirsoul
  - 3 logements

❖ **NOUVEAUX PROJETS LOGEMENT.**

- 10 nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement sont en cours de réalisation :
- 8 à Surhuy
  - 2 au Presbytère d’Haltinne



### PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis novembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1<sup>er</sup> étage aile gauche de la Pichelotte. Les travaux sont terminés et les bâtiments sont occupés depuis septembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens. Le projet est en cours et le cahier spécial des charges est en préparation. Il y aura 2 logements, car le permis d'urbanisme pour 3 logements a été refusé. Les travaux devraient commencer prochainement.
- **FICHE 4** : rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux.  
Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements.  
Nous avons eu l'accord de la tutelle le 31/10/2012 et l'avis de marché est passé au conseil communal du 20/11/2012. Le marché des travaux a été attribué et les travaux ont débuté en novembre 2014. A ce jour, ils sont en stand-by, alors que la fin des travaux était prévue pour fin 2016. Ces logements seront gérés par les Logis Andennais et l'occupation se fera dans le courant de l'année 2017.

#### Construction de 8LS rue des Moulins

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/722-60
Estimation	944.909,440€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	25/09/2009 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL	1.102.295,51€ TVAC
Ordre de commencer	12/09/2014
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/



## PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements au deuxième étage de l'aile gauche de la pichelotte. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2<sup>ème</sup> convention PCDR. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis juillet 2014.
- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens. Pour l'état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008.
- **FICHE 3** : Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis mars 2016.
- **FICHE 4** : Foyer St Antoine - rue de Mozet, 1 à Goyet: Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis août 2016.

## PLAN LOGEMENT 2012-2013

**NEANT**

## PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne

## NOTRE VOLONTÉ

- Concrétiser les Plans Logement en cours
- maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
- atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;
- compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;
- tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
- travailler en partenariat avec le Logis Andennais, l'A.I.S. et les sociétés de crédit au logement ;
- diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
- créer du logement durable.



- veiller au développement des énergies renouvelables
- continuer à développer le logement intergénérationnel (exemple aile centrale de la Pichelotte – fiche P.C.D.R.)
- respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR (voir fiche Pichelotte 1.13)
- Collaborer avec des partenaires privés (Site de Sierpont et projet d'aménagement de bâtiments situés à l'avant et à l'arrière du Hall Omnisport, chaussée de Gramptinne)



**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**FONDATION RURALE DE WALLONIE  
(FRW)**



# OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : CHRISTINE SNEPPE

## FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

Pour mémoire : Lot 1 : du PCDR comprenait les fiches projets suivantes :

- **FP1.1 :** Construction d'une maison de l'entité à Faulx-Les Tombes
- **FP1.2 :** Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes
- **FP 1.3 :** Acquisition et réaffectation en 6 logements sociaux de 5 bâtiments à Strud
- **FP 1.4 :** Actions de préservation et de valorisation du patrimoine
- **FP 1.5 :** Actions d'information, d'éducation et de sensibilisation sur différentes thématiques liées à l'environnement
- **FP 1.6 :** Amélioration des «outils de diffusion» de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité
- **FP 1.7 :** Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de Gesves
- **FP 1.8 :** Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés
- **FP 1.9 :** Valorisation du bénévolat
- **FP 1.10 :** Développement des possibilités d'accueil de la petite enfance
- **FP 1.11 :** Actions d'ouverture et de coopération de la commune avec l'extérieur
- **FP 1.12 :** Diversification de l'offre de logement
- **FP 1.13 :** Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte, à Gesves en lieu d'accueil intergénérationnel, et aménagement des abords
- **FP 1.14 :** Utilisation rationnelle de l'énergie
- **FP 1.15 :** Actions de soutien à l'économie locale

Le projet suivi par la FRW en 2016 :

### F.P 1.2 PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	313.269,00€ TVAC
Subsides	PCDR 60%
Principe et CSC :	25/03/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	08/06/2015 - approbation du Collège
A l'Entreprise NONET SA	317.203,88€ TVAC
Ordre de commencer le 01/02/2016	21/12/2015 - approbation du Collège
Réception Provisoire	A réaliser en 2016
Réception Définitive	A réaliser en 2018

**Le montant total des travaux réalisé à ce jour s'élève à € 303.144,73€ TVA comprise ;**



Les travaux sont terminés et doivent être réceptionnés fin 2016.

**Parmi les fiches-projets, susvisées, 3 ont été à la fois activées et ont fait l'objet d'une convention DR :**

Pour rappel :

Depuis l'approbation de son PCDR en 2006, la Commune a déjà effectué sur fonds propres différents aménagements du bâtiment de la Pichelotte pour héberger les services du CPAS, les bureaux du GAL et la bibliothèque ainsi que pour louer une partie à la Ligue Equestre et à un restaurateur. Elle a également investi dans le but d'augmenter son offre de logements publics. Une importante part du bâtiment est cependant encore inoccupée. Quant aux abords et aménagements extérieurs, la Commune y a déjà aménagé des parkings, des espaces conviviaux, des jardins, une plaine de jeux à proximité et des terrains de sport. Mais, il reste à la fois, un bâtiment, inachevé, au bord de l'étang; un ancien site économique désaffecté (aqua-center), et un niveau de 500 m<sup>2</sup> (ex chambres d'hôtel) à réaménager aux normes légales.

Lorsque la Commune a activé la FP 1.13 de son PCDR (phase 1, pour l'aménagement de 5 logements au 2ème étage aile gauche du bâtiment de la Pichelotte), elle annonçait l'activation future d'une phase 2 visant la finalisation de l'aménagement global de ce site, qui est présentée ci-après et fait l'objet de 3 demandes de conventions distinctes.

Le projet transversal tel que présenté a l'ambition d'optimiser la valorisation d'un site en y créant des espaces, des locaux, des lieux, polyvalents permettant de créer des synergies entre les acteurs de terrain du développement rural ;

Le défi proposé par les autorités communales de Gesves en déposant ces projets est de brasser de front : l'intergénérationnel, la dynamisation des associations et autres acteurs de la dynamique locale, le soutien à l'économie locale, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Commune, le développement d'activités au profit de la jeunesse, la sensibilisation à la thématique de l'environnement.

La CLDR s'est prononcée sur ces 3 projets en réunions des 31 mars 2015 et 28 mai 2015.

Le Conseil Communal a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet pour les 3 projets et a décidé, en séance du 30 juin 2015, de solliciter du Gouvernement Wallon 3 nouvelles conventions PCDR 4-5-6.

La Commune a la capacité financière de réaliser ces travaux, de supporter les charges des emprunts à contracter pour couvrir la part communale estimée à 730.356 € sur les 2.031.109 € d'autant plus que ces travaux peuvent être répartis sur deux exercices.



## CONVENTION 4 : AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE - ABORDS

FP 1.13 : Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte à Gesves en un lieu d'accueil intergénérationnel et aménagement des abords – Phase 2. Aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel (Niv -1 : ex aqua-center et Niv 0 : extension salle)

Pour un montant total de 747.718 € HTVA soit 904.739 € TVA et honoraires compris.

### 1. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170006
Estimation	904.739,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

**Avant-projet en cours de réalisation**

### 2. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170007
Estimation	864.729,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

**Avant-projet en cours de réalisation**

### 3. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170030
Estimation	261.623,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

**Avant-projet en cours de réalisation**

## PROJETS PRIORITAIRES RETENUS PAR LE COLLÈGE COMMUNAL POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

Relance d'une nouvelle ODR : La Commune de Gesves décide de ne pas relancer une nouvelle ODR avant 2017 et attendre la réponse du Ministre quant à la possible désignation de la FRW comme organisme d'accompagnement et comme auteur de projet. La Commune souhaite également faire le lien entre son futur PCDR et le PST.



# PLAN DE COHESION SOCIALE



# PLAN DE COHESION SOCIALE

**AGENT TRAITANT : ALICE TERWAGNE – CHEFFE DE PROJET (1/2 TEMPS)**

En juin 2016, Christine SNEPPE, ancien agent du PCS, est partie à la retraite. Initialement, les fonctions du PCS devaient être reprises par Renaud ETIENNE, toutefois au vu de la surcharge de travail, un nouvel agent a été engagé à mi-temps. C'est ainsi que début novembre, Alice TERWAGNE fut sélectionnée pour la reprise du dossier.

Aussi, pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Actuellement, le nouvel agent s'approprié les dossiers afin de réaliser au mieux les actions initiales. La plupart des actions restent donc en ce moment à l'état de projet.

## INTRODUCTION

Selon la Région wallonne, la cohésion sociale est un ensemble de processus qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Le tout permettrait à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. En d'autres termes, l'objectif du PCS est de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein d'une commune afin que chacun puisse y vivre dignement.

La mise en œuvre du Plan se décline en actions coordonnées au sein de 4 axes :

- Axe 1 : l'insertion socioprofessionnelle ;
- Axe 2 : l'accès à un logement décent ;
- Axe 3 : l'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- Axe 4 : le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Il est important de préciser que ces actions sont déterminées en fonction des nécessités d'un territoire. C'est pourquoi, un diagnostic a donc été réalisé au préalable.

Ce chapitre, consacré au PCS, tend à expliquer les différentes actions qui ont été pensées et mises en place ainsi que leur état d'avancement.

## HISTORIQUE

- **Septembre 2013** : lancement du projet par délibération du Collège communal (02/09/13) et identification du chef de projet.
- **Décembre 2013** : transmission et validation d'un premier projet au Gouvernement wallon (12/12/13) et finalisation du plan en ligne via le formulaire électronique.
- **Août 2014** : engagement de Madame Christine SNEPPE (05/08/14).
- **Janvier 2015** : validation du plan par la DiCS qui a ensuite été présenté et approuvé par le Conseil communal. La délibération signée a été transmise à la DiCS et à la DGO5.



- **Mars 2015** : organisation d'une première réunion du Comité d'accompagnement (12/03/15) avec comme ordre du jour l'approbation des rapports d'activités et financier qui après validation par le Conseil communal ont été transmis au SPW.
- **Avril 2015** : démarrage du nouveau Plan. Un rapport d'évaluation finale sera réalisé au plus tard le 30 juin 2018.
- **Mars 2016** : organisation d'une deuxième réunion du Comité d'accompagnement (16/03/15) avec comme ordre du jour l'approbation des rapports d'activités et financier qui après validation par le Conseil communal ont été transmis au SPW.
- **Juin 2016** : départ à la pension de Christine SNEPPE et reprise des activités par Renaud ETIENNE.
- **Novembre 2016** : engagement d'Alice TERWAGNE en vue de reprendre les activités de Renaud ETIENNE concernant le PCS.
- Fin du plan : **31 décembre 2019**

## MISSIONS

Comme dit précédemment, le PCS est composé de plusieurs projets qui s'articulent autour de 4 axes de travail. Ci-dessous, nous avons énuméré les différentes actions en fonction de l'axe auquel elles se rapportent.

### AXE 1 : INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

- Soutien à la réalisation d'une entreprise intégrée dans l'étude « Filière Bois » du GAL Pays des Tiges et Chavées
- Encadrement des jeunes sans emploi (stage, formation)
- Création d'une IDESS (Initiative de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale)
- Création d'un taxi social

### AXE 2 : ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT

- Identification (cadastre) des logements et possibilités d'aménagement existantes en vue d'élargir l'offre de logement sur la commune
- Création d'une plate-forme de concertation reprenant les services communaux liés directement ou indirectement au logement (Population, Urbanisme), les services Sécurité et Incendie qui couvrent la commune et les services de l'Action Sociale
- Communication et information auprès du public



### AXE 3 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

- Centralisation et information sur les dispositifs existants
- Mise en place d'une plateforme d'échanges et de concertations entre le CPAS et les services d'aide existants
- Communication et information auprès du public

### AXE 4 : RETISSAGE DES LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS

- Réalisation d'une enquête de proximité en collaboration avec le projet « Tour des quartiers » organisé par les services communaux
- Redynamisation des comités de quartiers et de l'associatif
- Communication et information auprès du public

### RÉALISATIONS 2015-2016

Pour les 4 axes :

#### GUICHET CITOYEN – POINT INFO : INAUGURATION LE 1 DÉCEMBRE 2015

La Commune de Gesves a décidé de mettre à disposition des citoyens une banque de données relatives à la vie locale et de lui offrir un espace de consultation, d'échanges sous forme de Guichet Citoyen. Ainsi, les habitants de la commune peuvent être renseignés et accompagnés dans la mise en œuvre de divers sujets comme par exemple les contacts avec les différents niveaux de services publics (provinciaux, régionaux, fédéraux ou européens).

**L'Objectif** de cette action est de simplifier, améliorer et centraliser les informations dédiées aux habitants de la commune. La mise en place de ce guichet citoyen permettrait également d'organiser des débats, des échanges et des ateliers sur divers sujets susceptibles d'intéresser la population.

Actuellement, le guichet citoyen est ouvert tous les matins au point info Info-Tourisme géré par Renaud ETIENNE. De plus, deux soirées d'information et d'échanges-débats consacrées aux thérapies douces ont été organisées en janvier 2016.

Prochainement, l'idée serait de rendre le Guichet Citoyen mobile. En effet, la mobilité de cette infrastructure permettrait de toucher et renseigner un maximum de monde et d'ainsi déceler au mieux les attentes des habitants à l'égard de leur commune.

De manière générale, la mise en place du Guichet Citoyen répond à la fiche projet 1.6 du PCDR de Gesves intitulée *Amélioration des « outils de diffusion » de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité.*



## **AXE 1 : INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE**

### **Création d'une entreprise intégrée dans l'étude « Filière Bois »**

Ce projet fait partie de la Programmation 2014 – 2020 du GAL Pays des Tiges et Chavées. Son objectif est de permettre la réinsertion sociale d'un public fragilisé via l'apprentissage des métiers du bois. Ainsi, on utiliserait les ressources naturelles présentes sur notre territoire, autrement dit, le bois afin de réaliser divers objets (cabanes, cabines, meubles...). En d'autres termes, l'objectif est de créer une entreprise en circuit court.

Une étude de faisabilité a été entreprise par la SAWB et le projet a été présenté à plusieurs acteurs comme la Fédération Wallonne des Menuisiers et à l'asbl Ressources Naturelles Développement (RND).

Pour la main d'œuvre, on envisage un partenariat avec un OISP (Organisme d'Insertion Socioprofessionnelle) qui serait la Pommeraie. Actuellement, un premier prototype de cabane mobile a été réalisé et exposé par Jérémy LEONI. Nous discutons également des possibilités de créer une coopérative avec des menuisiers.

Prochainement, les différents acteurs concernés par cette action vont être réunis afin de discuter des possibilités de mise en œuvre d'un tel projet.

### **Encadrement des jeunes sans emploi**

La commune a été agréée IFAPME. En effet, actuellement, un stagiaire est en cours de formation dans la branche Parcs et Jardins.

### **(Ré)insertion socioprofessionnelle**

Comme vous le savez, le CPAS de Gesves possède un Service de blanchisserie et couture. Ainsi, plusieurs pistes sont étudiées afin de professionnaliser les services proposés et élargir la clientèle potentielle

### **Création d'un taxi social**

Initialement, le projet a été mis en œuvre avec l'asbl CAIAC (Assesse). Néanmoins, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CPAS mène à bien cette action seule. Aujourd'hui, le taxi social réalise environ 60 déplacements par mois, soit plus du double par rapport à l'année précédente.

Actuellement, on est à la recherche de bénévoles afin d'augmenter les prestations.

## **AXE 2 : ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT**

La Commune de Gesves compte parmi sa population plus de 700 personnes isolées qui pourraient valoriser leur espace de vie, moyennant un aménagement tout en tirant un intérêt financier ou social. Ces habitations ainsi subdivisées permettraient aux jeunes ménages de trouver un logement à prix modéré tout en sortant de l'isolement les propriétaires.

C'est dans ce sens que des contacts ont été entrepris avec l'Agence Immobilière Sociale et le Fonds du Logement en vue d'initier des collaborations visant à augmenter le nombre de logements sociaux et moyens.



La réglementation en matière de subventions est en complète refonte de sorte que les possibilités de financements sont faibles. Aussi, des premiers contacts suivis de visite sur le terrain n'ont pas abouti.

Ce projet devrait être prochainement étudié avec Christophe-Olivier CARLIER, chargé de mission pour la fiche logement du GAL du Pays des Tiges et Chavées.

### **AXE 3 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES**

Le PCS a rencontré les représentants de la Zone T et du SAGEISS en janvier 2015. Les services proposés dans la Zone des Arches sont les suivants :

#### ➤ ZONE T

- Prévention des assuétudes et réduction des risques
- Animation en vue de sensibiliser : information/communication
- Travail de proximité en partenariat avec la commune

#### ➤ SAGEISS

- Service d'Assistance, de Guidance Et d'Intervention Sanitaire et Sociale, reconnu par la Région Wallonne
- Organise des animations à l'Ecole d'Equitation de Gesves

Les services de la Zone T et du SAGEISS seront présentés au Guichet Citoyen

### **AXE 4 : RETISSAGE DES LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS**

#### **Projet Hyperpaysage**

##### *L'hyperpaysage, c'est quoi ?*

Un hyperpaysage, c'est un média réalisé à partir d'une image de paysage décomposée en zones sensibles dites « cliquables ». Lorsque vous cliquez sur ces zones, vous êtes automatiquement renvoyé vers des documents ressources qui sont soit du texte, soit des images ou encore des vidéos.

L'hyperpaysage peut être utilisé comme un outil pédagogique qui inciterait les utilisateurs à s'interroger sur le pourquoi du comment. En effet, cet outil enrichit la façon de percevoir et de concevoir son environnement. Il permet également de présenter des résultats des réflexions de façon organisée.

##### *Propositions de sujets à analyser*

- Analyse d'un paysage
- Analyse d'un monument de la Commune comme par exemple l'Eglise. Les zones cliquables porteraient sur les objets, peintures et vitraux de l'intérieur de l'église. Ainsi, une description détaillée des points d'intérêt pourrait être mise en avant.
- Identification d'un lieu riche en histoire locale
- Description des différents services communaux.



- Mon école : réalisation d'une photo panoramique permettant d'identifier les espaces utilisés. Ces derniers seraient visualisés par les utilisateurs sous forme de photos et de petits reportages.

### Objectifs poursuivis

Notre commune évolue démographiquement. Le pourcentage de néo-ruraux augmente alors que celui des natifs ruraux diminue. Il serait dommage de perdre la richesse d'un patrimoine dont seuls nos anciens ont conscience.

L'objectif de cette action serait alors de mettre en lien les anciens (séniors), les adultes et les juniors via l'aboutissement d'un projet commun. Ainsi, chaque partie pourrait en retirer divers avantages. En effet, alors que les anciens se familiariseraient avec certaines nouvelles technologies, les juniors découvrirait le style de vie qui était mené autrefois. De plus, ce projet permet à tous de prendre conscience de son propre environnement et de son évolution. Et ce, tant au niveau culturel qu'historique, touristique ou humain.

### Avancement du projet

Pour la réalisation de ce projet, un appareil photo et un ordinateur portable ont été acquis via un subside alloué à la bibliothèque. De plus, différents acteurs (Bibliothèque, GAL, PCS) intéressés se sont réunis afin d'analyser la méthodologie à mettre en œuvre.

A la conclusion de cette réunion, il est question de proposer aux employés de Gesves Extra d'organiser un atelier à la découverte du territoire avec les enfants. L'idée est de débiter avec un projet amorce qui donnerait peut-être envie aux écoles d'organiser ce genre d'atelier dans leur infrastructure.

### **Permanence du PCS**

Une permanence du PCS est prévue le mercredi après-midi de 14h à 19h qui permettra d'organiser des séances d'information, des ateliers, des moments de rencontre sur tous les sujets du « vivre ensemble ».

Des acteurs ont déjà été rencontrés dans ce sens dans les domaines suivants :

- Aide à la création d'une asbl : Monsieur Gilles Verschooris, comptable spécialiste en gestion d'asbl
- Aide à l'engagement de personnel : ZENITO
- Organisation d'ateliers et de rencontres échanges par la Zone T et le SAGEISS
- Présentation de tous les services de la bibliothèque et décentralisation des prêts
- Installation d'une « Boîte à lire »
- L'écrivain public pourrait avoir un espace à disposition dans l'Espace Citoyen permettant une protection de la vie privée



# PATRIMOINE



# PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN

## Baux de pêche et de chasse

En cours en 2016.

## Ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie (gérées par Alain JACQMIN)

Les ventes de bois ont eu lieu le 27 octobre à Andenne (pour les professionnels) et le 29 octobre à Gesves (pour les privés).

## Vente du matériel technique déclassé

Aucune vente n'a eu lieu en 2016.

## Travaux de reboisement

Plusieurs travaux de régénération ont été effectués en 2016, comp. 4 Grand Marais, comp. 2 Petit Thier et comp. 11 Les Comognes (Collège du 29/8/16).

## Ventes, acquisitions, aliénations

- Vente de terrains selon la décision du Conseil communal du 17/03/2014
  - ⇒ Terrains à vendre :
    - 1 parcelle de +- 8 ares rue des Fontaines à Gesves
    - 1 parcelle de +- 33 ares rue Les Fonds à Gesves
    - 1 parcelle de +- 54 ares rue Bableuse à Gesves (offre d'achat – Collèges du 25/1/16 et du 20/6/16)
  - ⇒ Terrain vendu
    - 1 parcelle de +- 20 ares rue des Comognes à Mozet (signature de l'acte en décembre 2016)
- Vente d'une parcelle communale à Haut-Bois à l'Asbl New concept 2000 (Conseil du 23/12/2015)
- Projet de vente du Presbytère de Sorée (Collèges du 9/5/16 et du 20/6/16, Conseil du 23/12/15)
- Conclusion d'une convention d'emphytéose au profit d'ORES pour une cabine électrique à la rue Sainte Cécile (Collège du 29/2/16 et Conseil du 23/3/16)
- Demande de location d'une parcelle communale, par bail emphytéotique pour l'installation d'une friterie à Goyet (Collège du 12/9/16)
- Projet d'acquisition d'une cabine électrique à Goyet pour y installer un gîte à chauves-souris (Collège du 21/3/16)
- Demande d'achat d'une parcelle communale aux Forges (Collège du 18/4/16)
- Demande d'achat d'une parcelle à la rue de la Chapelle (Collège du 31/10/16)



- Conclusion de deux conventions pour l'utilisation de parcelles privées dans le cadre de la réouverture du chemin vicinal n°66 (Collèges du 14/3/16 et du 16/8/16, Conseil du 14/9/16)

#### Déclassements et ventes d'excédents de voirie, chemins et sentiers vicinaux

- Déclassement pour vente d'un excédent de voirie au Pré d'Amite (Collèges du 16/8/16 et du 3/10/16, Conseil du 14/9/16)
- Déclassement pour vente d'un excédent de voirie à la rue du Tronquoy (Collège du 14/12/15, Conseil du 24/2/16)
- Déclassement d'un tronçon du chemin 34 à Sorée (Collège du 24/10/16)
- Déclassement d'un tronçon du sentier 117 à Gesves (Collège du 30/5/16, du 13/6/16 et du 31/10/16)
- Demande d'achat d'un excédent de voirie situé Chaussée de Gramptinne, en face de la ferme d'en bas (Collèges du 18/1/16, 11/4/16 et du 6/6/16)

#### Gestion des bâtiments communaux

- Mise en location de locaux du RTG 4 à l'Asbl Festiva Event et à l'Asbl Vagabond'Art (Collèges du 21/3/16 et du 18/4/16, Conseil du 11/5/16)
- Mise en location de l'ancien « épécé » à Mozet (Collèges du 25/4/16, du 18/7/16, du 1/8/16 et du 6/11/16, Conseil du 11/5/16)
- Mise à jour du contrat de location avec La Poste (Collèges du 1/2/16 et du 23/3/16)
- Mise en location des locaux du tri postal à un restaurateur (Collèges du 25/4/16 et du 13/6/16, Conseils du 11/5/16 et du 29/6/16)
- Projet de déménagement de « Black to White » à l'ancien garage communal (Collèges du 18/4/16, du 25/4/16 et du 9/5/16, Conseil du 11/5/16)
- Mise à jour du contrat de location du GAL Pays des Tiges et Chavées à la Pichelotte (Collèges du 30/5/16 et du 16/8/16, Conseil du 14/9/16)

#### Patrimoine classé

- Lancement d'un dossier de classement de l'orgue Cavallé-Coll de l'Eglise de Gesves (Collège 11/10/16)

#### Ouvrages d'art

- Dossier de réfection du pont communal sur le Tronquoy à Basseilles



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

Marchés et chantiers en cours

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

## 1. Plan Logement 2007-2008-Construction de 8LS rue des Moulins

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/722-60
Estimation	944.909,440€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	25/09/2009 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL	1.102.295,51€ TVAC
Ordre de commencer	12/09/2014
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

**Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 1.071.809,04€ TVA comprise**

## 2. Plan Logement 2009-2010-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS

PU	17/12/2015
Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60/20090022
Estimation	239.153,73€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	16/11/2016 - approbation du Conseil

## 3. Plan Logement 2009-2010-CR Mozet – Aménagement de 3LS

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-60
Estimation	312.937,49€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	06/06/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise RECO+ SPRL	1.102.295,51€ TVAC
Ordre de commencer	12/05/2014
Réception Provisoire	13/04/2015- approbation du Collège
Réception Définitive	En 2017

**Le montant total des travaux s'élève à 392.787,27€ TVA comprise**

## 4. Plan Logement 2009-2010- Aménagement de 6LS au Foyer St Antoine

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-56
Estimation	1.058.237,20€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	14/03/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	24/12/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise Lot 1&2 Ets Taviat, Lot 3 Sanideal	941.106,97€ TVAC
Ordre de commencer	10/02/2014
Réception Provisoire	01/02/2016
Réception Définitive	/

**Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 980.209,97€ TVA comprise**



## 5. Aménagement du Garage Communal Phase I – Chaussée de Gramptinne

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/724-51
Estimation	228.114,73€ TVAC
Principe et CSC :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	21/03/2016 - approbation du Collège
A l'Entreprise Tasia Luc	210.393,81 TVAC
Ordre de commencer	17/05/2016
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

**Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 98.888,83€ TVA comprise**

## 6. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170006
Estimation	904.739,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

**Avant-projet en cours de réalisation**

## 7. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170007
Estimation	864.729,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

**Avant-projet en cours de réalisation**

## 8. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170030
Estimation	261.623,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

**Avant-projet en cours de réalisation**

## 9. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	835/724-60-20150021
Estimation	711.964,00€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe et CSC :	23/10/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché :	02/05/2016 - approbation du Collège
A l'Entreprise SOGEPAR	776.827,08€ TVAC
Ordre de commencer	09/06/2016
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

**Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 89.046,19€ TVA comprise**



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

## 1. Plan d'investissement 2013-2016 Phase I

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	399.360,50€ TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe et CSC :	27/02/2014 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	01/12/2014 - approbation du Collège
A l'Entreprise JMV COLAS	320.051,05€ TVAC
Ordre de commencer le 09 mars 2015	23/02/2015 - approbation du Collège
Réception Provisoire	01/02/2016
Réception Définitive	A réaliser en 2017

**Le montant total des travaux s'élève à 303.999,67€ TVA comprise ;**

## 2. Plan d'investissement 2013-2016 Phase II

Mode de passation du marché :	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60/20150006
Estimation	542.801,17 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe et CSC:	25/03/2015 – approbation du Conseil
Attribution du marché	14/09/2015 - approbation du Collège
A l'Entreprise JMV COLAS	483.913,61€ TVAC
Ordre de commencer le 15/02/2016	11/01/2016 - approbation du Collège
Réception Provisoire	A réaliser en 2016
Réception Définitive	A réaliser en 2018

**Le montant total des travaux réalisé à ce jour s'élève à € 513.663,98€ TVA comprise ;**

## 3. Plan d'investissement 2013-2016 Phase III

Mode de passation du marché :	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60/20160013
Estimation	62.315,00 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe et CSC:	14/09/2016 – approbation du Conseil

**Ouverture des offres programmée le 28 octobre 2016 à 10h00**

## 4. Plan d'investissement 2017-2018

Mode de passation du marché :	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60/20170026
Estimation	452.083,03 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe:	14/11/2016 – approbation du Conseil

**Ouverture des offres prévue en 2017**

## 5. Entretien voirie 2016

Mode de passation du marché :	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60/20160011
Estimation	136.945,38 TVAC
Principe et CSC:	29/06/2016 – approbation du Conseil
Attribution du marché	03/10/2016 - approbation du Collège
A l'Entreprise SOCOGETRA	111.349,65€ TVAC
Ordre de commencer	En 2017
Réception Provisoire	En 2017
Réception Définitive	A réaliser en 2019



#### 6. PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	313.269,00€ TVAC
Subsides	PCDR 60%
Principe et CSC :	25/03/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	08/06/2015 - approbation du Collège
A l'Entreprise NONET SA	317.203,88€ TVAC
Ordre de commencer le 01/02/2016	21/12/2015 - approbation du Collège
Réception Provisoire	A réaliser en 2016
Réception Définitive	A réaliser en 2018

**Le montant total des travaux réalisés à ce jour s'élève à € 303.144,73€ TVA comprise ;**

#### 7. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »

Mode de passation du marché :	/
Article budgétaire:	421/731-60/20120023 – 250.000,00€
Estimation	214.160,00€ TVAC
Subsides	80% - Maximum 150.000,00€
Principe :	19/07/2007 – approbation du Conseil
Promesse de subside	09/07/2012

**Etat des travaux au 27/10/2014: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942. En principe les travaux étaient prévus en 2013. Une réunion de coordination est provoquée par le Collège afin de connaître l'issue du dossier. Des travaux d'entretien d'une partie de la chaussée viennent d'être réalisés**



# MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES



# MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

## TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Madame Chantal KINDT étant absente pour maladie de longue durée, le tableau ci-dessous ne reprend que les dossiers traités par Monsieur Sébastien ERNEST.

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
PNSP/T/ Grillage Strud	PROJET D'INSTALLATION D'UN VITRAGE À L'EGLISE DE STRUD	790/724-54	21/03/2016 Christophe Liégeois SA 32.536,73€ TVAC
PNSP/T/ Façade Eglise Strud	PROJET DE RÉNOVATION DE LA FAÇADE DE L'EGLISE DE STRUD	790/724-54	21/03/2016 Ronveaux 29.609,32€ TVAC
PNSP/20151202 -Morgue Sorée	TRAVAUX DE REPARATION DE LA TOITURE DE LA MORGUE DU CIMETIERE DE SOREE	790/724-54	11/04/2016 TITEUX 8.068,28€ TVAC
PNSP/201609- Pont Baseille	MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REFECTION DU PONT DE BASEILLES A MOZET- APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION	481/735-55	Montant des travaux estimé à 35.271,50€ TVAC
PNSP/S/CC/20 161003	MARCHEPUBLIC DE SERVICES DE 'TRANSPORT' DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017	722/124-06	24/10/2016 Cars Benoit 12.564,18€ TVAC
AOO/T/ scéno grotte	TRAVAUX DE SCÉNOGRAPHIE DANS LES GROTTES DE GOYET		En attente du subside

Marchés publics de Fourniture	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
PNSP/F/2016- SEL	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT POUR L'ENTITÉ DE GESVES-COMMANDE PRÉ-HIVERNALE	421/140-13	Montant estimé à 6.534,00 € TVAC

Marchés publics de services	Objet du marché	article budgétaire	Montant
PNSP/PCDR C5 – 2016- Analyse	PCDR - AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE - CONVENTION N°5 - FP 1.12 CRÉATION DE 5 LOGEMENTS MOYENS ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS - ANALYSE PRÉALABLE DES MATÉRIAUX	421/140-02	Labomosan 1.203,95€ TVAC



# **LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL**



# LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

## DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES – OCCUPATIONS PONCTUELLES

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total	Annulations /sans suite
<b>Hall des sports de Gesves</b>	13	40	0	0	0	<b>53</b>	0
Salle de <b>Gesves</b>	10	28	1	1	0	<b>40</b>	3
Salle de <b>Haut-Bois</b>	2	27	0	19	0	<b>48</b>	3
Salle de <b>Strud</b>	0	17	3	3	0	<b>23</b>	8
Local <i>Basket Faulx-Les Tombes</i>	0	25	0	14	0	<b>34</b>	2
<b>Centre récréatif de Mozet</b>	2	18	0	19	0	<b>39</b>	6
<b>Centre récréatif de Sorée</b>	38	8	3	16	0	<b>65</b>	1
<b>Salle des Todi Djon.nes</b> de Gesves	1	40	0	11	0	<b>52</b>	1
<b>Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)</b>	10	15	0	13	0	<b>38</b>	3
<b>Maison de l'Entité (salle moyenne)</b>	5	7	0	3	0	<b>15</b>	0
<b>Maison de l'Entité (petite salle)</b>	5	3	0	2	0	<b>10</b>	0
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>228</b>	<b>7</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>422</b>	<b>27</b>

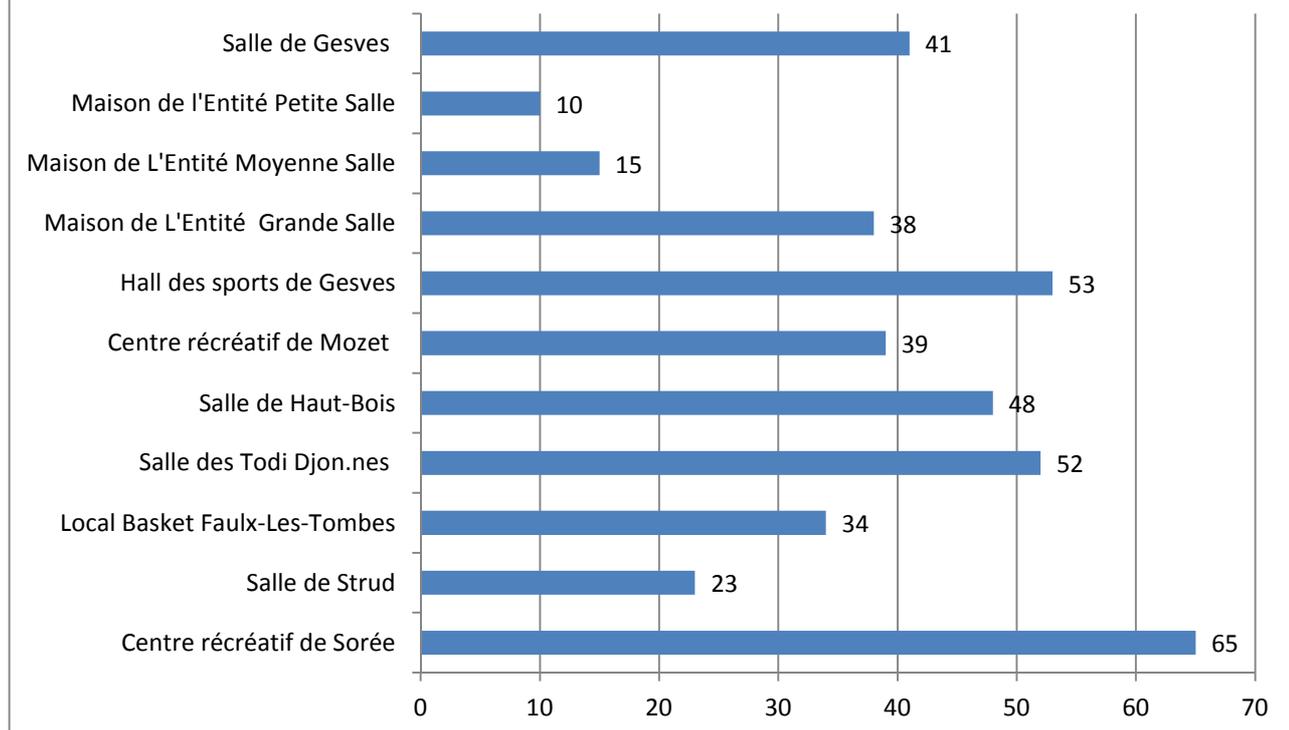
Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra*).

Durant toute la période scolaire, les **salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet** accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales*.

Le **local de Musique** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine) et les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances*.



## OCCUPATIONS PONCTUELLES



## LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2016

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après :

**Le hall des sports** est essentiellement occupé par les *écoles* en journée (+/- 29 heures/semaine) et par les *associations sportives* (9 au total – 45 heures/semaine) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

**Occupations du Hall des Sports**

**74 heures/semaine**

**Le local « Bien-être » - RTG4** (Site communal - Ry Del Vau) est occupé depuis septembre 2012 :

- Tous les mercredis après-midi : « *Accueil centralisé Gesves Extra* » : animations extra-scolaires de l'Asbl *Gesves Extra*.
- Les vendredis et samedis : *cours/entraînements* et *ateliers divers* (donnés par des particuliers, 3 au total).

**Occupations du Local « Bien-être »**

**Année académique 2015-2016**

**17 heures /semaine**



**Salle de GESVES** est occupée, de septembre à avril, par le club de *Tennis de Table de Gesves*

- 2 entraînements hebdomadaires en soirée,
- compétitions « *interclubs* » (+/- 1 weekend / 2).

<b>Occupations de Gesves</b> <b>Saison sportive 2015-2016</b>	
Entraînements	<b>6 heures</b> /semaine
Compétitions (vendredi et samedi)	<b>4 jours</b> / mois

**Centre Récréatif de MOZET** est occupé durant 3 soirées par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique, zumba, danse, psychomotricité, etc) :

<b>Centre Récréatif de Mozet</b> <b>Année académique 2015-2016</b>	<b>5 heures</b> /semaine
---	--------------------------

**Salle de STRUD** est occupée durant 4 soirées par mois, de janvier à décembre, pour l'organisation de réunions d'associations locales :

<b>Salle « Sainte Cécile » de STRUD</b>	<b>4 heures</b> /mois
---	-----------------------

**Salle de HAUT-BOIS** est occupée durant 1 soirée par mois, de janvier à décembre, par le *club de Whist de Haut-Bois* :

<b>Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS</b>	<b>5 heures</b> /mois
---	-----------------------



# HALL DES SPORT – PLANNING

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Heures
9h00								9h00
09:15								09:15
09:30								09:30
09:45								09:45
10:00								10:00
10:15								10:15
10:30								10:30
10:45								10:45
11:00								11:00
11:15								11:15
11:30								11:30
11:45								11:45
12:00								12:00
12:15								12:15
12:30								12:30
12:45								12:45
13:00								13:00
13:15								13:15
13:30								13:30
13:45								13:45
14:00								14:00
14:15								14:15
14:30								14:30
14:45								14:45
15:00								15:00
15:15								15:15
15:30								15:30
15:45								15:45
16:00								16:00
16:15								16:15
16:30								16:30
16:45								16:45
17:00								17:00
17:15								17:15
17:30								17:30
17:45								17:45
18:00								18:00
18:15								18:15
18:30								18:30
18:45								18:45
19:00								19:00
19:15								19:15
19:30								19:30
19:45								19:45
20:00								20:00
20:15								20:15
20:30								20:30
20:45								20:45
21:00								21:00
21:15								21:15
21:30								21:30
21:45								21:45
22:00								22:00
22:15								22:15
22:30								22:30
22:45								22:45
23:00								23:00



## LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les 217 livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalent de :

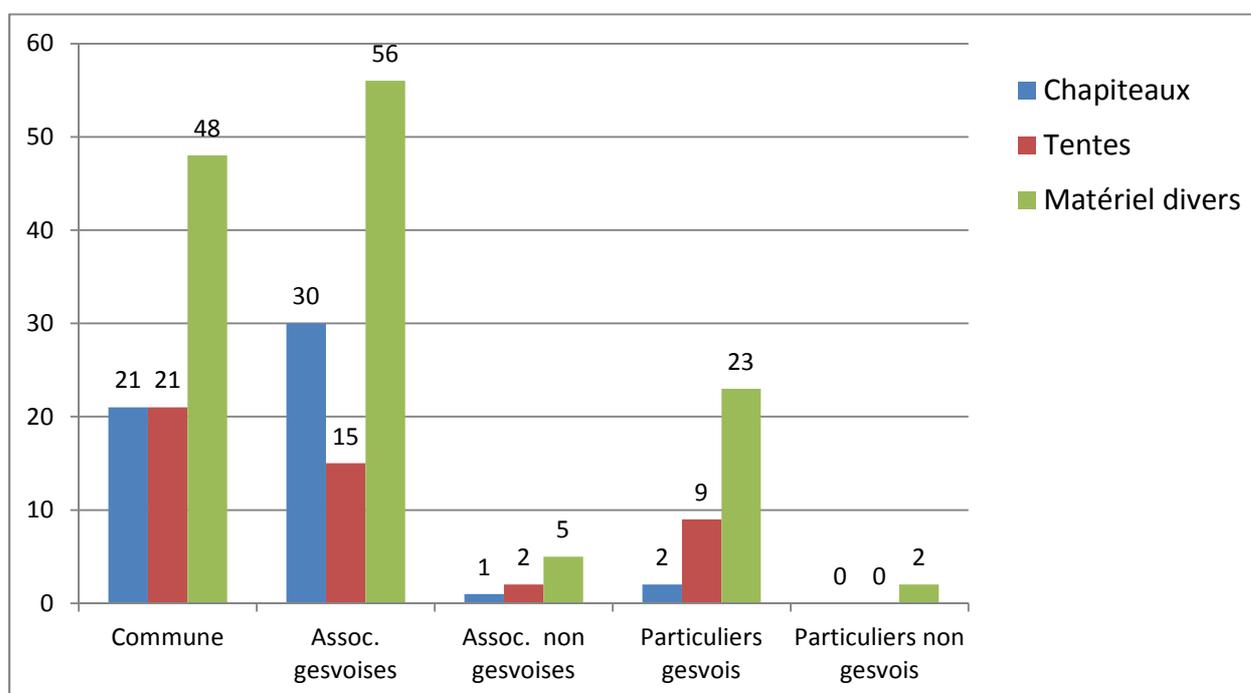
- 1 personne à temps plein,
- 1 personne à mi-temps,
- et 537 heures de prestations ALE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le matériel est mis gracieusement à la disposition :

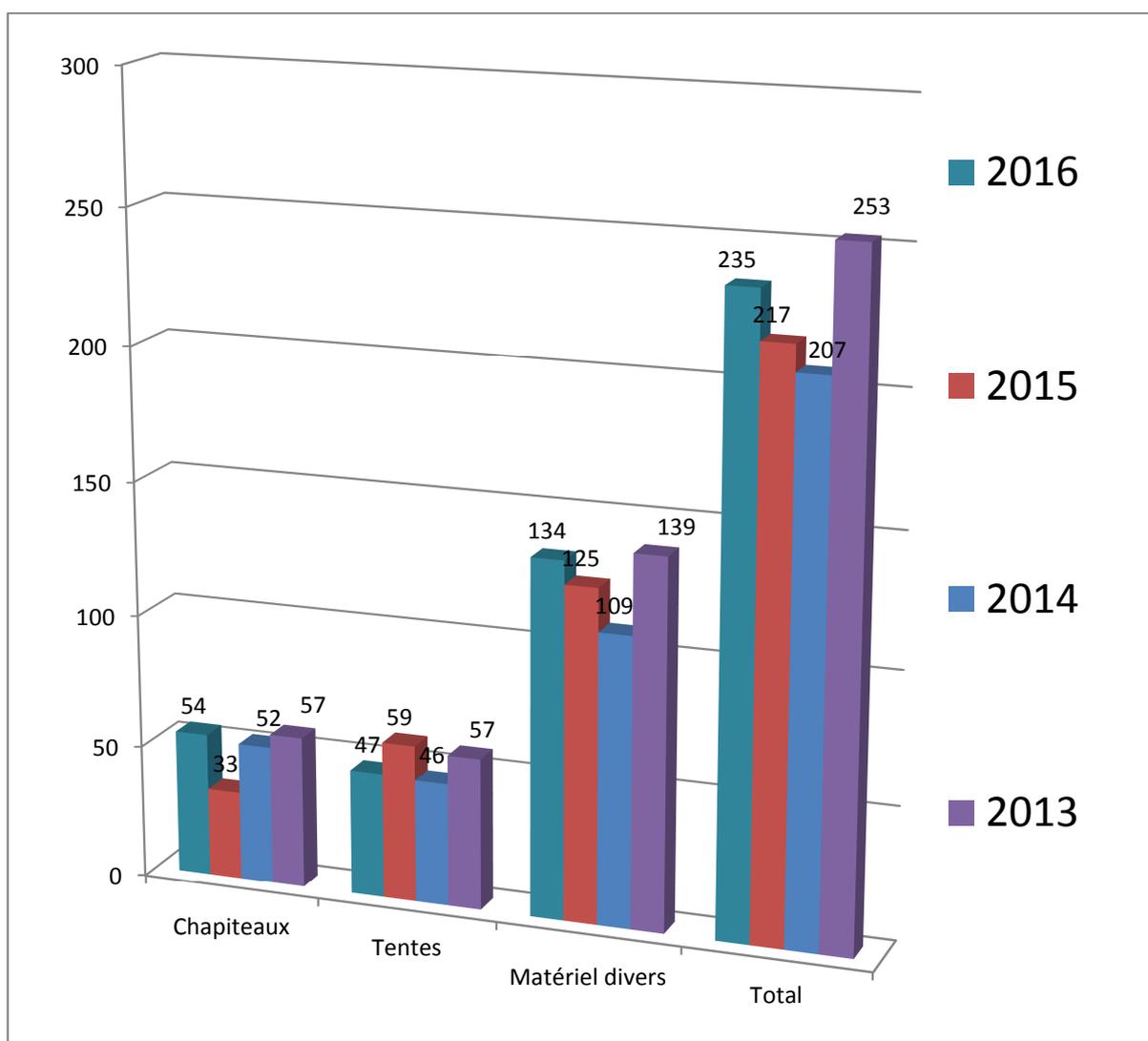
- de toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles...),
- des écoles du réseau primo-gardien libre ou officiel de l'entité,
- du CPAS,
- de *l'Asbl Gesves Extra*,
- de *l'ATL (Accueil Temps Libre)*,
- des *Plaines de Vacances*,
- du *Syndicat d'Initiative*,
- de *l'Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées*,
- des organisateurs de manifestations «à caractère exceptionnel» organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire,
- des communes voisines.



<b>Matériel communal</b>	<i>Commune</i>	<i>Assoc. gesvoises</i>	<i>Assoc. non gesvoises / Communes voisines</i>	<i>Particuliers gesvois</i>	<i>Particuliers non gesvois</i>	<b>TOTAL</b>	<i>Annulations</i>
Chapiteaux	21	30	1	2	0	<b>54</b>	3
Tentes	21	15	2	9	0	<b>47</b>	1
Matériel divers	48	56	5	23	2	<b>134</b>	9
Total						<b>235</b>	

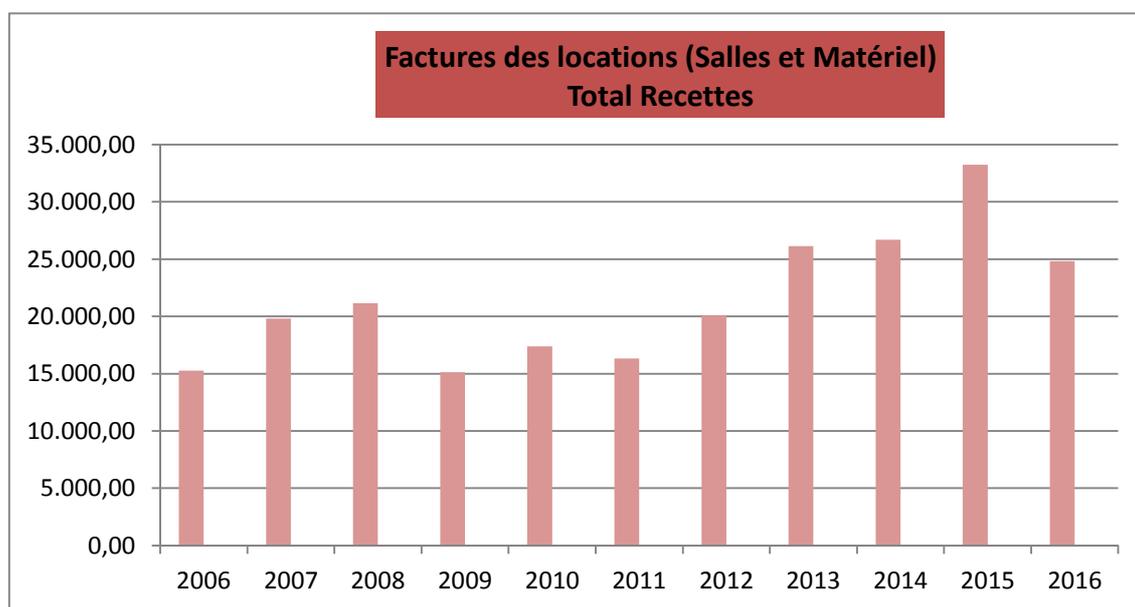
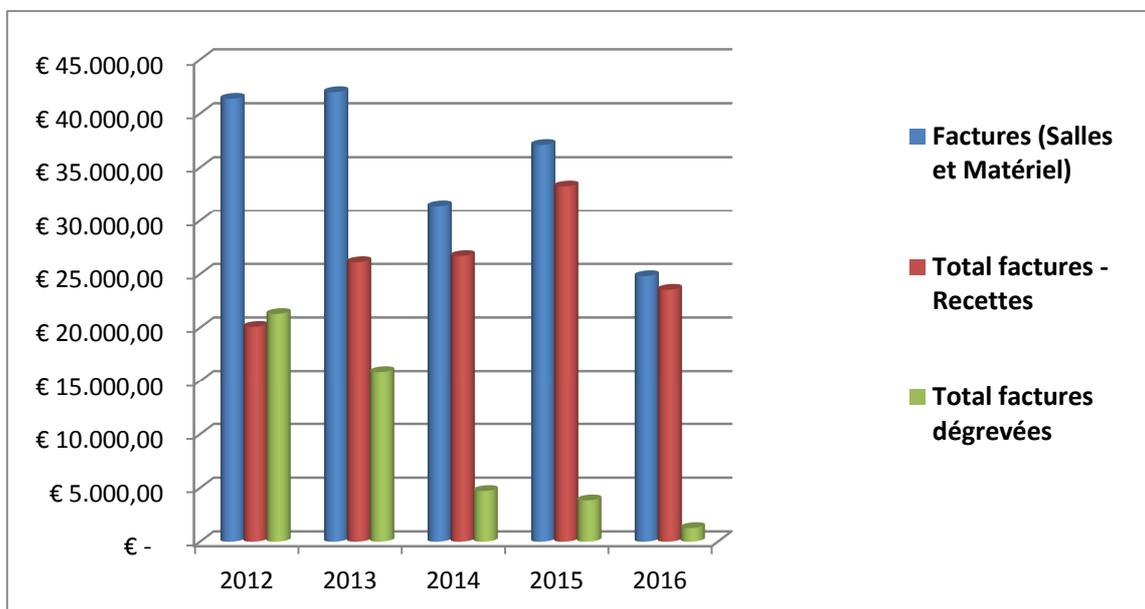


Matériel communal	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
<i>Chapiteaux</i>	54	33	52	57	78	48	66
<i>Tentes</i>	47	59	46	57	83	67	80
<i>Matériel divers</i>	134	125	109	139	175	153	152
<i>Total</i>	235	217	207	253	336	268	298



Les locations de **salles communales** et les mises à disposition de **matériel communal** représentent **289 factures**, pour un montant global de **37.092,00 €**, soit :

- Recettes : **24.815,00 €**.
- Factures dégrévées <sup>1</sup> : **1.270,00 €**



Les formulaires de réservations « *salles, tentes, chapiteaux et matériel* » sont téléchargeables sur le site internet communal : [www.gesves.be](http://www.gesves.be).



<sup>1</sup> Les occupations récurrentes par réunions des différents groupements Seniors ne sont pas reprises.

# **MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS**



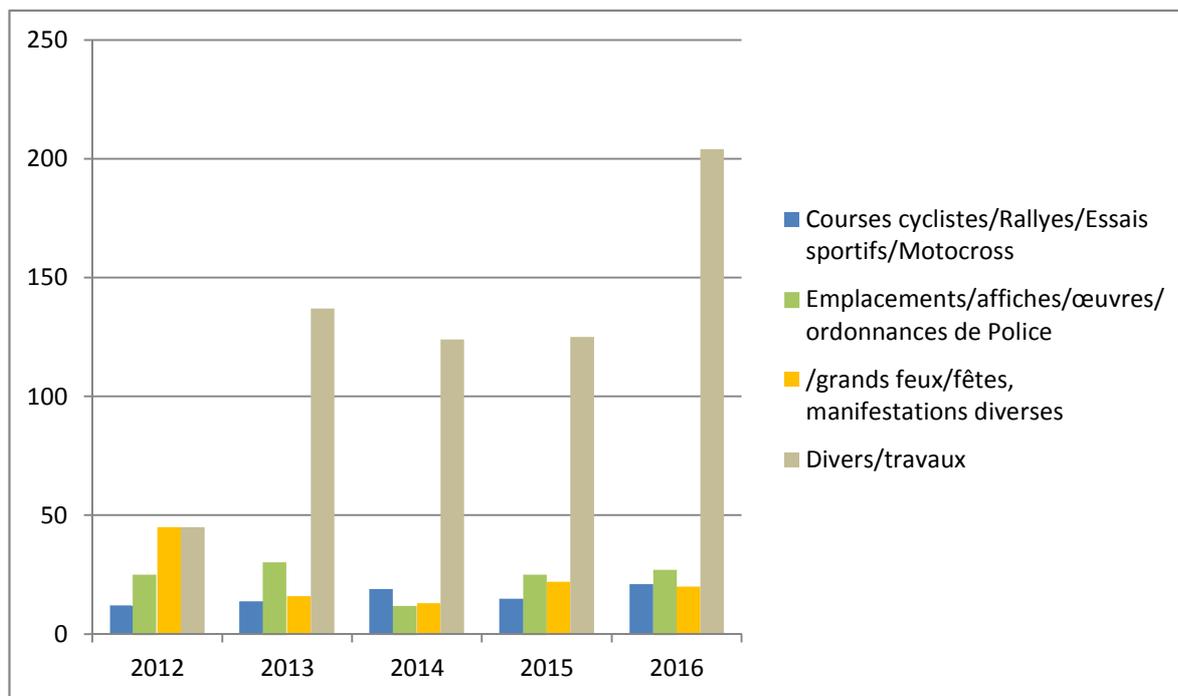
# MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

## AUTORISATIONS (85 ASSOCIATIONS LOCALES)

Gesves une commune en mouvement.

En 2016, 272 autorisations et /ou arrêtés de police ont été délivrés.



Détail des autorisations	2016	Total 2016	2015	Total 2015	2014	Total 2014	2013	Total 2013	2012	Total 2012
Courses cyclistes	6	21	6	15	6	19	6	14	8	12
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	13		8		10		5		3	
Motocross / Motos	2		1		3		3		1	
Emplacements	19	27	18	25	8	12	13	30	9	25
Affichages /œuvres	8		7		4		17		16	
Grands feux	3	20	2	22	2	13	3	16	4	45
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	17		20		11		13		41	
Divers	130	204	66	125	65	124	77	137	45	45
Travaux	74		59		59		60			
<b>TOTAUX</b>		<b>272</b>		<b>187</b>		<b>168</b>		<b>197</b>		<b>146</b>



# **SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE**



# SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

## MEMBRES DU PERSONNEL

Nous retiendrons que l'année 2016 s'est inscrite dans la continuité de celle de 2015 en terme de collaboration entre les Services techniques du CPAS et de l'Administration communale, une fusion qui se veut bénéfique de par sa capacité à réagir dans des délais restreints en privilégiant la qualité des interventions.

Un ouvrier qualifié délégué par le CPAS travaille à temps plein au sein du Service, un second prestant à concurrence de deux jours par semaine et affecté au Service Festivités.

Le Service technique aura toutefois malheureusement été sensiblement déforcé en cours d'année de par les absences prolongées pour cause de maladie ou d'accident de travail qui ont frappé certains ouvriers, la situation est toutefois revenue à la normale pour le bien de tous.

<b>BODART Xavier</b>	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
<b>DELCOURT Didier</b>	Mécanicien	4/5 temps	Garage communal
<b>GOBLET Victor</b>	Ouvrier polyvalent	De août à octobre	Bâtiments
<b>HOORELBEKE Pierre</b>	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
<b>LAMBERT Terry</b>	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
<b>LECLERCQ José</b>	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
<b>MATHIEU Thierry</b>	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
<b>MOTTE Fabrice</b>	Ouvrier polyvalent	4/5 Temps parental	Bâtiments
<b>RAISON Alain</b>	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
<b>ROWET Laurent</b>	Ouvrier polyvalent	4/5 temps parental	Bâtiments
<b>THIRY Philippe</b>	Brigadier		Bâtiments / Garage
<b>VERDOOT Warren</b>	Ouvrier polyvalent	2/5 temps	Bâtiments

## BUREAU ( BRIGADIER)

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande



- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Appartements (logements sociaux) sis 9, rue des Deux Chênes à Mozet (terminés)
- Aménagement de logements sociaux rue de Mozet, à côté du Foyer St Antoine (en cours de finition)
- Création de 8 logements sociaux rue des Moulins

## BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES	
	
Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
	Remplacement points lumineux (spots) et sécurisation circuits électrique



**PRESBYTERE DE FAULX-LES TOMBES**

Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m<sup>2</sup>/RC : 1083,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
Travaux de préparation au remplacement du tapis vinyle dans appartement Myriam Claessens	Réparations diverses sanitaires – logement cure

**ECOLE DE FAULX-LES TOMBES**

Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m<sup>2</sup>/RC : 4635,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension de la cour de récréation inférieure, nouvelle surface pavée, installation de clôture et muret</li> <li>• Construction de deux modules affectés au tri sélectif</li> <li>• Connection informatiques dans plusieurs classes</li> <li>• Remplacement de vannes thermostatiques</li> <li>• Démontage des modules et de leurs accès extérieurs</li> <li>• Aménagements de l'ancien réfectoire en classes</li> <li>• Percement d'une baie entre la classe d'accueil et le local de garderie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diverses interventions générées par les dégâts des eaux</li> <li>• Repeindre tous les châssis extérieurs de la salle de gymnastique</li> <li>• Réparation de portes intérieures et extérieures</li> <li>• Entretien des 4 chaudières + réparations</li> <li>• Remplacement des points lumineux défectueux</li> <li>• Nombreuses interventions au niveau des sanitaires</li> <li>• Réparation des barrières et des clôtures</li> <li>• Changement mobilier (déménagements divers)</li> <li>• Maintes interventions au niveau du mur de pierre</li> <li>• Peinture de plusieurs classes + murs réfectoires et plafond cuisine + remplacement interrupteurs</li> <li>• Réparation engins de gymnastique</li> <li>• Entretien des espaces de jeux extérieurs.</li> </ul>



**FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES**



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m<sup>2</sup>/RC : 540,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
-----------------	-----------

**LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES**



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m<sup>2</sup>/RC : 275,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
Remplacer vitres brisées	Peinture des murs extérieurs excepté bardage arrière (toujours à remplacer)

**CRECHE COMMUNALE DE FAULX-LES TOMBES**



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
	Diverses interventions suite aux remarques ONE et IMAJE



**MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES****Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite et fin peinture des boiseries et des panneaux de portes intérieurs</li> <li>• Installation d'un bar dans salle inférieure</li> <li>• Raccordements alimentations sanitaires et évacuations éviers</li> <li>• Installation de chauffages électriques d'appoint</li> <li>• Aménagements divers générés par l'occupation désormais récurrente des 3 salles par l'école de l'Envol. Aménagements de la grande salle en réfectoire.</li> <li>• Installation d'un nouveau lave-vaisselle, transfert du matériel de cuisine et de celui garantissant la chaîne du froid</li> <li>• Installation d'une résistance électrique garantissant une température constante minimale de l'eau chaude sanitaire</li> </ul>	<p>Suite transfert mobilier de l'école de l'Envol en vue occupation des différentes salles (extension école de l'Envol)</p>

**CONCIERGERIE DE LA MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES****Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diverses finitions : carrelage</li> <li>• Ajout d'une porte avec imposte au sommet de l'escalier</li> <li>• Construction et installation meuble de cuisine</li> </ul>	



**MAISON COMMUNALE DE GESVES**

**Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES**

**1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m<sup>2</sup>/RC : 11.229,00 €**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de la chaufferie. Peintures des canalisations hydrauliques, des murs et plafonds. Ragréage / cimentage de la dalle de sol</li> <li>• Peinture murale bureau Service Finances</li> <li>• Installation d'une nouvelle valve d'affichage en façade</li> <li>• Réalisation et installation de mobilier affecté au fonctionnement des services (couloir Echevins)</li> <li>• Modification des circuits électriques d'éclairage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peinture couloirs « des Echevins »</li> <li>• Débouchage récurrent des canalisations</li> <li>• Réparations diverses sanitaires</li> <li>• Diverses interventions sur réseau informatique, pose de goulottes, sécurisation des passages de câbles</li> </ul>

**SALLE DES FETES DE GESVES**

**Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrire un soubassement dans une teinte plus foncée sur tout le pourtour de la salle</li> <li>• Repeindre et reconditionner les sas d'ascenseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement halogènes et divers points lumineux</li> <li>• Réparations des sanitaires</li> <li>• Peinture du sas d'entrée / accès salle</li> </ul>



**GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS A L'ETAGE DE L'ANCIEN BATIMENT POLICE**

**Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES**

**1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m<sup>2</sup>/RC: 364,00 €**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux d'aménagements des bureaux</li> <li>• Plafonnage des différents locaux + peinture des murs et plafonds.</li> <li>• Peinture des boiseries</li> <li>• Création d'un faux-plafond avec éclairage intégré dans le hall d'accueil</li> <li>• Installations de points lumineux + lampes de secours – Ajout de prises électriques diverses</li> <li>• Aménagement des locaux en fonction de leur affectation – création baie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparations sanitaires</li> <li>• Réparation et peinture des châssis</li> <li>• Remplacer 2 mécanismes de WC</li> </ul>

**GARAGE COMMUNAL DE GESVES**

**Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite aménagement locaux en vue de leur affectation par les Services techniques</li> <li>• Transfert de mobilier divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débouchage des canalisations d'eaux de toitures</li> </ul>



## CHAPELLE SAINT-HUBERT (GESVES)



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Chapelle du cimetière de Gesves: réparation des boiseries et peinture
- Protection grille entrée du cimetière

## HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m<sup>2</sup>/RC: 3.782,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison)
- Entretien de l'éclairage des locaux (néons)
- Petites intervention gestion chauffage et température ambiante



## MAISON DE LA MUSIQUE



Ry Del Vau à 5340 GESVES

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Entretien des détecteurs de fumée
- Installation boiler eau chaude

## RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE) – LOCAL FANFARE



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Todi d'Jones : acheminer nouvelle vaisselle pour 100 personnes / évacuer ancienne vaisselle + achat armoires pour rangement
- Remplacement de plusieurs points lumineux dans la salle
- Remplacement de plusieurs vitres brisées Local Todi d'Jones
- Réparation carrelages dans les sanitaires



**RTG4****Ry Del Vau à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements en vue apport nouveau matériel de repassage</li> <li>• Isolation de tuyaux de chauffage</li> <li>• Maison des Jeunes ; réparation portes et pose nouvelles étagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme</li> <li>• Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds</li> <li>• Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage.</li> <li>• Réparation des 2 WC chimiques</li> </ul>

**HALL DES SPORTS DE GESVES****Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES**1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m<sup>2</sup>/RC: 3.782,00 €**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
Confection de poteaux de tennis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison)</li> <li>• Entretien de l'éclairage des locaux (néons)</li> <li>• Réparation des douches, travaux de menuiserie diverses, portes armoire cuisine du bar</li> </ul>



## ANCIEN TRI POSTAL – PROJET PIZZERIA



Chaussée de Gramptinne 106 à GESVES

1 DIV/GESVES/

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement complet des locaux en vue de l'installation d'un commerce Horéca.</li><li>• Séparation des circuits électriques existants, installation d'un nouveau compteur électrique, alimentation des divers appareils Horéca. Répartition et commande des points lumineux.</li><li>• Création de sanitaires complets, de locaux de rangement, d'un bar avec comptoir, carrelage de certains espaces suivant impositions AFSCA, installation hotte professionnelle avec évacuation en toiture</li><li>• Inscription d'une baie en façade et installation d'une porte provisoire.</li><li>• Aménagement du chauffage des locaux</li><li>• Tapissage en fibre de verre de tous les murs + peinture murales, plafonds des sanitaires et du bar et portes locaux</li><li>• Apport de points lumineux extérieurs, préparation structure pose enseigne</li><li>• Réalisation installation gaz avec stockage des bonbonnes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nettoyage de la surface carrelée</li><li>• Peinture des châssis existants</li></ul>

**PICHELOTTE**



**Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES**

**1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m<sup>2</sup>/RC : 12.137,00 €**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>RESTAURANT</b> : Remise à neuf des 4 sanitaires, remplacement des carrelages, des points lumineux dans les sanitaires, dans le hall d'accueil, dans le resto. Pose d'un vinyle dans le couloir desservant la cuisine, travaux divers suivant exigences de l'AFSCA, pose de lattes PVC pour assainir plafond cuisine.</li> <li>• Création en caves de nouveaux circuits hydrauliques d'évacuation des eaux de toitures</li> <li>• Couloirs communs : peinture des murs et plafonds cage d'escaliers, paliers 1<sup>er</sup> étage + cage escaliers desservant la Ligue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>RESTAURANT</b> : Mise en peinture du hall d'entrée du restaurant et des sanitaires.</li> <li>• Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques</li> <li>• Vidange récurrente du dégraisseur resto</li> <li>• Réparation des points lumineux (lampadaires métalliques rond-point)</li> <li>• <b>APPARTEMENTS</b> : peinture murale de l'entièreté de l'appartement 9G (changement de locataire)</li> <li>• Rénovation de l'appartement 5M – réparation fissures murales et peintures murales</li> <li>•</li> <li>• Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière</li> <li>• Réparation chaudière bois / système d'amenée des plaquettes</li> <li>• Rafrâichissement appartements – divers travaux de peinture</li> <li>• <b>CPAS</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs</li> <li>✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées</li> </ul> </li> <li>• <b>Ligue équestre</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ entretien points lumineux couloir accès + escaliers</li> <li>✓ Réparation WC (fuite sanitaire)</li> <li>✓ Réglage en hauteur des portes vitrées intérieures</li> </ul> </li> <li>• <b>Bibliothèque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Déménagement mobilier + évacuation caisses documents et bouquins</li> </ul> </li> </ul>



<b>LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU HARAS A GESVES</b>	
<b>Rue du Haras, 5340 GESVES</b>	
<b><u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u></b>	
Investissements	Entretien
Protection hydrofuge des façades du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers transferts de mobilier</li> <li>• Dépannage chauffage</li> <li>• Remplacement vitres brisées</li> </ul>

<b>SALLE HAUT-BOIS LA VIE</b>	
	
<b>Rue de la Salle à 5340 HALTINNE</b> <b>4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m<sup>2</sup>/386,00 €</b>	
<b><u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u></b>	
Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diverses interventions au niveau du chauffage</li> <li>• Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine</li> </ul>

<b>SALLE SAINTE-CECILE A STRUD</b>	
	
<b>Rue de Bonneville à 5340 STRUD</b> <b>4 DIV/4 A 324 M/588,00 m<sup>2</sup>/RC : 639,00 €</b>	
<b><u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u></b>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications dans cuisine, peinture complète des murs et plafonds cuisine.</li> <li>• Installation nouveau lave-vaisselle + 2 nouvelles hottes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des sanitaires</li> <li>• Peinture des châssis extérieurs</li> <li>• Remplacement de néons</li> <li>• Diverses interventions et aménagements mobilier au prorata des occupations</li> <li>• Réparation couverture toiture, remplacement Eternit</li> </ul>



**FOOTBALL DE HALTINNE**



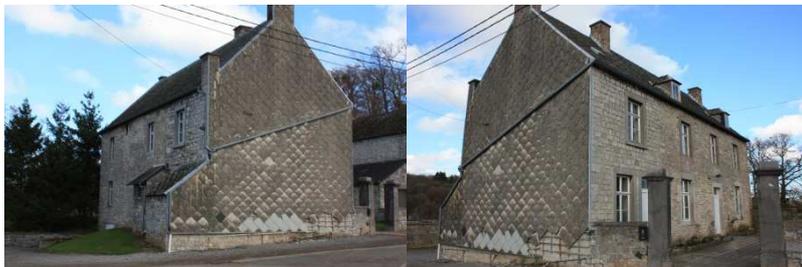
Rue de Han à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m<sup>2</sup>/RC : 654,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
	Remplacement des charnières de la porte d'entrée

**PRESBYTERE DE HALTINNE**



Rue de Haltinne à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 527 L/1.077,00 m<sup>2</sup>/RC : 649,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien

**EGLISE D' HALTINNE**

Rue de Haltinne  
4 DIV/HALTINNE

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de réfection et de rejointoyage en façade</li><li>• Peinture de vitraux</li><li>• Travaux de canalisations extérieures</li></ul>



**LOGEMENTS SOCIAUX DE MOZET**

**Rue des Deux Chênes, 9 à 5340 MOZET**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMENAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SOCIAUX : peinture des murs et plafonds -- peinture et traitement des boiseries diverses ; chambranles et panneaux de portes + cage d'escaliers</li> <li>• Peinture des « communs » ; couloirs, locaux techniques et caves</li> <li>• Protection mécanique des tuyauteries « gaz » des chaudières individuelles au sein des appartements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection des châssis de la façade arrière</li> <li>• Réparation muret façade arrière, protection de la citerne à gaz</li> <li>• Intervention au niveau des alimentations sanitaires, régler problèmes de fuites.</li> </ul>

**CENTRE RECREATIF DE MOZET**

**Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET**

**3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m<sup>2</sup>/RC:909,00 €**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changer installation gaz alimentation cuisinière</li> <li>• Peindre un soubassement (pourtour de la salle)</li> <li>• Peinture des châssis extérieurs (à terminer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien luminaires</li> <li>• Entretien des châssis et portes d'accès extérieures/ peinture</li> <li>• Remise en place des lattes PVC local accueil</li> </ul>

**FOYER SAINT ANTOINE GOYET - 6 LOGEMENTS SOCIAUX (3, RUE DE MOZET)**

**Rue de Mozet, 1 à 5340 GOYET**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une troisième chambre dans le 3F par l'addition d'une cloison de séparation</li> <li>• Diverses interventions électriques, addition de points lumineux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débouchage des évacuations sanitaires et des conduites d'eaux de toitures</li> <li>• Transfert mobilier en fonction des changements d'affectation des chambres et des résidents</li> <li>• Réparations matériel électrique cuisine</li> <li>• Démontage toiture PVC extérieure protégeant l'entrée principale</li> </ul>



## GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m<sup>2</sup>/RC:1.653,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite des travaux de création d'un local extérieur accueillant des sanitaires – maçonnerie – pavage - électricité – carrelage – pose de panneaux translucides de toiture – plafonnage, isolation – chauffage et sanitaire</li><li>• Remplacement des marches et contremarches des escaliers desservant la terrasse</li><li>• Travaux d'électricité et de protection des câblages et des points lumineux et rapport avec la mise en conformité « électricité basse tension du site ».</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien chaudière</li><li>• Evacuation matériel indésirable des Grottes</li></ul>

## CENTRE RECREATIF DE SOREE



Rue du Centre à 5340 SOREE

5 DIV/SOREE/5 A 171 R/763,00 m<sup>2</sup>/RC : 882,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement du chauffe-eau électrique</li><li>• Réparation de l'escalier desservant les locaux de la Fabrique d'Eglise</li><li>• Remplacement double vitrage dans cuisine</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien des sanitaires et des luminaires</li><li>• Peintures murales des 2 halls d'entrée</li></ul>



<b>EGLISE DE SOREE</b>	
Rue du Centre à 5340 SOREE 5 DIV/SOREE	
<b><u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u></b>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>Démontage et remise en place de la porte d'accès extérieure de l'église</li> <li>Reconditionnement du sas d'accueil</li> </ul>	

<b>ECOLE DE SOREE</b>	
	
Rue de la Croisette, 5340 SOREE 1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m <sup>2</sup> /RC:1.465,00 €	
<b><u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u></b>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement du pavage de la cour de récréation</li> <li>Réparation des palissades</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements en vue occupation par école de la Croisette (extension de l'école communale)</li> <li>Interventions diverses sur le système de chauffage / perte de pression dans les circuits hydrauliques</li> <li>Peinture couloirs intérieurs</li> <li>Réparation porte extérieure et porte d'accès au bâtiment</li> <li>Entretien et réparation des modules de jeux et des jardinières</li> </ul>

<b>ANCIENNE GARE DE SOREE - PROJET FUTURE CRECHE</b>	
	
Rue Maubry à 5340 SOREE	
<b><u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u></b>	
Investissements	Entretien
Araser partie saillante et basse des différentes façades pour permettre la pose de panneaux d'isolation thermique par entreprise	Divers sondages pour déterminer les tracés ou implantations des impétrants



**BATIMENT ANNEXE DE L'ECOLE DE SOREE**



**Rue de la Croisette à 5340 SOREE**

**1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m<sup>2</sup>/RC : 654,00 €**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements en vue occupation par école de la Croisette (extension de l'école communale)</li> <li>• Remplacement des descentes d'eau</li> <li>• Peinture intégrale du bâtiment (murs, plafonds boiseries)</li> <li>• Travaux de peinture en vue modification des lieux (salle des profs, classe.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des corniches</li> <li>• Elagage des arbres proches des bâtiments</li> </ul>

**ANCIEN PRESBYTERE DE SOREE**



**Rue du Centre à 5340 Sorée**

**5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m<sup>2</sup>/RC : 614,00€**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise en état général de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage</li> <li>• Peintures murales et plafond</li> <li>• Remplacement hotte, installation sanitaire</li> </ul>	<p>Traitement sommaire du pignon droit avec rejointoiement (suite)</p>



ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SOREE - LOGEMENTS ILA DU CPAS	
Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SOREE	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
Protection hydrofuge des façades du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers transferts de mobilier</li> <li>• Réparations sanitaires et menuiserie.</li> <li>• Remplacement récurrent points lumineux</li> <li>• Hydrofuger murs extérieurs</li> </ul>

## FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 217 demandes annuelles traitées en 2015 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles**

**Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine.** Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examen diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'événements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

## ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation).

Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés.



## GARAGE COMMUNAL

Ce Service d'entretien du charroi communal a récemment investi un nouvel espace technique parfaitement adapté aux interventions mécaniques, il est assuré par un ouvrier qualifié équivalent 4/5 temps. Ce dernier garantit un suivi des véhicules et des engins motorisés tels que décrits ci-dessous.

Les réparations les plus lourdes sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.

## MATÉRIEL ET CHARROI

### CHARROI

Type de véhicule/marque	Carburant	1 <sup>ère</sup> mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
<b>ADMINISTRATION COMMUNALE</b>					
VW Sharan	Diesel	05/03 /2007	Occasion	2011	12500
VW Touran	Diesel	06/06 /2006	Occasion	2011	11490
VW Touran	Diesel	26/03 /2009	Occasion	2011	13000
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?
<b>TRANSPORTS SCOLAIRES</b>					
Ford transit ancien bus (à vendre)	Diesel	1997	Neuf	1997	22.700
Proxibus	Diesel	2009	Neuf	2009	
Car communal	Diesel	2010	Neuf	2010	173.000
<b>ECO-CANTONNIER - ENVIRONNEMENT</b>					
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000
Cityfort	Véhicule électrique 220 volts	2011	Neuf	2011	
<b>CPPT- GARAGE-SERVICE POSTAL-DIVERS DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS</b>					
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700
<b>SERVICE ENTRETIEN BATIMENT</b>					
Opel Movano tôle L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000
Renault Master benne Bâtiment	Diesel	2008	Neuf	2008	23000
Renault Master tôle L2 H2	Diesel	2011	Neuf	2011	23000
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500
Fiat Ducato	Diesel	2007	Occasion / CPAS	2011	
<b>VOIRIES</b>					
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09 /2010	Occasion	2011	147548
Camion porte outils MERCEDES Unimog		1988	occasion	2003	
Renault double cab.benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000
Mitsubishi canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000
Camion Mercedes 1 824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
Cureuse de fossés	Prise force	2013	Neuf		
Grue Mecalac 714MW	Diesel	2013	Neuf		
Tracteur faucheuse J. DEERE	Diesel	2013	Neuf		
<b>SERVICE PLANTATION</b>					
Tracteur faucheuse Fiat	DIESEL	1994	Neuf	1994	41.600
Remorque porte engins	Attache	2011	Neuf	2011	
Remorque base. RW	Attache	1999	Neuf	1999	3.966
Tracteur IZEKI	Diesel	2013	Neuf		
Camionnette de type « châssis cabine » tri benne	Diesel	2016	Neuf		En cours d'achat



## MATÉRIEL

MATÉRIEL DIVERS - BÂTIMENTS					
Marque	Carburant	1 <sup>ère</sup> mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
1 Bétonneuse	Electrique	2009	Neuf		
MATÉRIEL DIVERS - VOIRIES					
1 Désherbeuse Vandaele	Prise force	2004	Neuf	2004	
4 lames de déneigement	Hydraulique		Neuf/Occasion		
1 Trémie inox /Mercedes	Essence	2005	Neuf	2005	
Trémie 5m3 Epoke	Roue suiveuse	2012	Neuf	2012	
Trémie 2m3 Acometis	Hydraulique	2012	Neuf	2012	
1 brosse mécanique	Prise force		Occasion / unimog		
1 pompe à eau mécanique	Essence		Occasion	2001	
1 carotteuse	électrique	2012		2012	
Scie mécanique à tarmac	Essence	1994	Neuf	1994	
Damme mécanique Wacker	Essence	1990	Neuf	1990	
2 groupes électrogènes	Essence	?	Occasion	2001	
1 transpalette pour grue		2000	Neuf	2000	
Plaque vibrante	Essence	2005	Neuf	2005	2.210
Scie à tarmac portative	Essence	2005	Neuf	2005	1.130
1 débroussaileuse démontable	Essence	2009	Neuf	2006	880
Aspirateur de feuilles	Essence	2005	Neuf	2005	4.000
Compresseur de chantier	Diesel	2009	Neuf	2009	12.000
MATÉRIEL DIVERS - SERVICE PLANTATION					
1 broyeur de branches	Prise force	2000	Neuf	2000	
1 tronçonneuses MS200T	Essence	2006	Neuf	2006	525
1 tronçonneuses MS361	Essence	2006	Neuf	2006	724
2 Débroussaileuses FS450	Essence	2003	Neuf	2003	
3 Débroussaileuses FS480	Essence	2015	Neuf	2006	1480
4 Tondeuse IZEKI	Essence	2010 - 2014	Neuf	2010	970
1 Tondeuse Honda	Essence	A la disposition de la Maison de l'Entité	?	?	?
2 Pulvérisateurs à dos	Manuel	2004	Neuf	2004	
1 Souffleur de feuilles	Essence	2003	Neuf	2003	
Tronçonneuse MS201 STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
Taille haies HS 81R STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
2 Souffleur à dos BR 550 STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
2 Taille haies	Essence	2003	Neuf	2003	
Traceuse de ligne	Essence	2005	Neuf	2005	14.493
1 Remorque porte traceuse	Attache	2006	Neuf	2006	1250
2 désherbeurs thermiques	Gaz	2015	Neufs	2015	?



## **SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »**



## SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : JEAN-MARIE PAULET

### TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Pré d'Amite
- Rue du Haras
- Rue des Fontaines
- Rue de la Pichelotte
- Rue de l'Abbaye
- Rue des Chars
- Parking garage communal
- Parking du football de Sorée

### TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

Pose de tuyaux : Corère, rue des Moulins, rue de Reppe, rue des Ecoles, rue de l'Abbaye, rue de Bellaire.

Pose de bordure « filets d'eau » : rue des Moulins, rue du Pourrain, rue du Chaurlis, Maizeroule, rue du Calvaire, Chemin de la Forêt.

### TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Caveau famille LAMARCHE André, ouverture et fermeture, payé sur devis accepté
- Rue Sainte-Cécile à Gesves, raccordement égout (JADOT Véronique), payé sur devis accepté
- Rue du Bottier, 19 à Haltinne, raccordement égout (MAURCOT Stéphanie), payé sur devis accepté
- Rue de la Croisette, 2A à Sorée, raccordement égout (GRAVELLE Raymond), payé sur devis accepté
- Rue de la Goyette, Faulx-les-Tombes, raccordement à l'égout (LECLERCQ Jacques), payé sur devis accepté
- Rue de Brionsart, 39 à Gesves, raccordement à l'égout (GEORLETTE Yolanda) payé sur devis accepté
- Rue de la Pologne à Faulx-les-Tombes, raccordement à l'égout (GILLET-LOPRESTI) payé sur devis accepté
- Rue de la Chapelle à Gesves, raccordement à l'égout (DELVIGNE-PROTTI) payé sur devis accepté



- Route d'Andenne à Faulx-les-Tombes, raccordement à l'égout (DANIELI-MISSON) payé sur devis accepté
- Rue Pré d'Amite à Gesves, raccordement à l'égout (FRASELLE Nicolas) payé sur devis accepté
- Rue Trou Bouquiau à Haltinne, réalisation d'une tranchée (COMPERE Jessica) payé sur devis accepté
- Rue de l'Abbaye à Faulx-les-Tombes, pose d'une canalisation (LENSSSENS Véronique) payé sur devis accepté
- Rue du Sabotier, 20 à Faulx-les-Tombes, pose de filets d'eau (ANDRIANNE Catherine) payé sur devis accepté.

### **POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID**

15 tonnes de tarmac à chaud, 50 tonnes de tarmac à froid et 100 litres d'émulsion.

### **TRAVAUX FORESTIERS**

Élagage, débroussaillage, coupe de bois pour le CPAS.

### **VIDANGES AVALOIRS**

Ces travaux de vidange sont réalisés 5 fois par an, ce qui fait au total, pour chaque section de l'entité de Gesves :

- |                          |               |
|--------------------------|---------------|
| - Faulx-les-Tombes : 250 | - Mozet : 105 |
| - Gesves : 280           | - Sorée : 63  |
| - Haltinne : 112         |               |

### **CURAGE DE FOSSÉS**

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| - Brionsart           | - Rue de la Taillette |
| - Fau Sainte-Anne     | - Route d'Andenne     |
| - Rue de Reppe        | - Rue de Haltinne     |
| - Rue de la Chapelle  | - Rue de Muache       |
| - Rue du Try d'Hostet | - Rue de Haut-Bois    |
| - Rue Basse Ramsée    | - Rue de Bellaire     |



### **FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS**

260 km du mois d'avril au mois de novembre, ce qui représente 240 jours de travail (8.400 heures) et 1 équivalent temps plein.



## SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

## DÉNEIGEMENT

Sablage du 14 janvier 2016 au 08 mars 2016.

Quantité de sel utilisé : +/- 70 tonnes.



## PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

11 au 18 mars 2016	Rue du Chaunois
15 au 22 avril 2016	Rue Pont d'Aoust
25 avril 2016	Rue de Mozet
29 avril 2016	Rue des Deux Chênes
13 au 20 mai 2016	Rue de Sierpont
21/5 au 20/6/ 2016	Chaussée de Gramptinne (Maison Communale)
24/6 au 01/07/2016	Rue de l'Eglise
Rue du Pourrain	Ry dèl Vau (maison médicale)



## TONTE DES PELOUSES

- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois, Sorée l'ancien et le nouveau
- Plaines de jeux : Ry del Vau et Pichelotte à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-les-Tombes, rue de la Salle à Haut-Bois, et rue du Centre à Sorée
- Gesves : hall omnisports, Inzefond, rue du Haras, la Pichelotte, rue Bouchet, monument RAF, garage communal - Faulx-les-Tombes : église – Haltinne : églises (Haltinne, Strud, Haut-Bois), rue Léon Pirsoul (CPAS), Labas – Mozet : centre récréatif, foyer St-Antoine, la Forme, J.J. Merlot, Calvaire, Mont Ste-Marie – Sorée : centre récréatif, Bourrelier (CPAS)

## BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et Jean-Marie PAULET.

± 30.000 kms, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au fin décembre 2016.



## PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 12.000 kms, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au fin décembre 2016.

Le proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine.



## CIMETIÈRES

### Inhumation :

	Inhumation	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre	Dispersion
Gesves	16	1	12	1	2
Faulx-Les Tombes	10	1	8	0	1
Haltinne	4	0	4	0	0
Haut-Bois	2	0	2	0	0
Sorée	8	1	3	4	0
Mozet	2	0	1	1	0
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

### Vente de concession :

	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre
Gesves	–	3	–
Faulx-Les Tombes	3	2	2
Haltinne	–	–	–
Haut-Bois	–	–	1
Sorée	1	–	2
Mozet	–	–	–
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

Aménagement de l'ossuaire de Gesves.

Aménagement d'un emplacement pour bacs à déchets au cimetière de Sorée.

Restauration toiture de la morgue de Sorée.

Restauration de la chapelle du cimetière de Gesves.

Placement de 6 caveaux au cimetière de Gesves et 4 au cimetière de Sorée.



# SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC



# SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : VALÉRIE BAYET

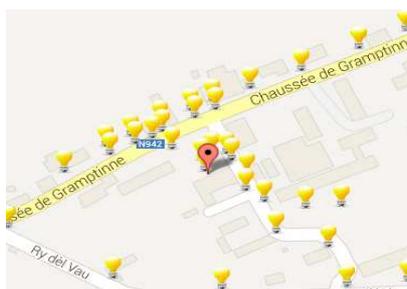
Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a dans un premier temps chuté significativement pour actuellement stagner. Ceci s'explique par le fait qu'au début de la procédure informatisée, les administrés avaient l'opportunité d'introduire eux-mêmes les pannes sur le site internet d'Ores mais que depuis la cession en 2015 du parc d'éclairage public de la Commune au profit de l'AIEG, Ores n'est plus le gestionnaire de réseau et ne permet donc plus l'accès à son site internet aux Gesvois pour les signalements d'éclairages défectueux ; ceux-ci se tournent alors vers le service communal concerné ou vers le centre d'appel d'Ores **078/78.78.00**.

Le nombre de constats sur place par les agents d'Ores lors de leurs interventions reste toujours important.



## POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

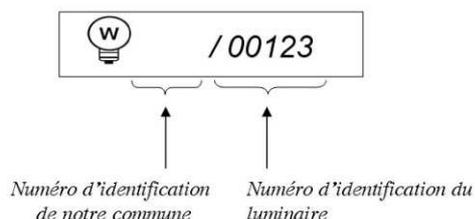
Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.



ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :



**Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :**

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

**SOIT** s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : **083/670 335 (Mme Valérie Bayet) ou par courriel : [urbanisme.gesves@publilink.be](mailto:urbanisme.gesves@publilink.be)**

**SOIT** téléphoner au centre d'appel d'ORES au **078/78.78.00**



L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

## GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POINTS LUMINEUX

En 2016, 3 ajouts de points lumineux ont été sollicités : 1 à Faulx-les Tombes, 1 à Gesves et 1 à Haltinne.

### DEMANDES DE RÉPARATIONS

	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
Gesves	4	22	216	104
Faulx-les Tombes	21	31	49	74
Haltinne	19	10	36	45
Mozet	19	15	30	42
Sorée	0	8	30	16
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>86</b>	<b>361</b>	<b>281</b>



# URBANISME



# URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

URBANISME – audit interne 2016 (2015) arrêté au 30/11/16

Le volume de délibérations du conseil 7 (5) et du collège à l'aide du module urb@web représente 598 (657) dossiers d'Urbanisme répartis sur 244 (CU1) + 354 « points URBANISME » pour un total communal de 1900 (2071) délibérations, lors de 49 (41) réunions du Collège.

Plus d'un quart des dossiers communaux sont produits et instruits par le service de l'Urbanisme (4 temps pleins service URBA/20 TP autres services). Un temps plein supplémentaire est venu renforcer le service.

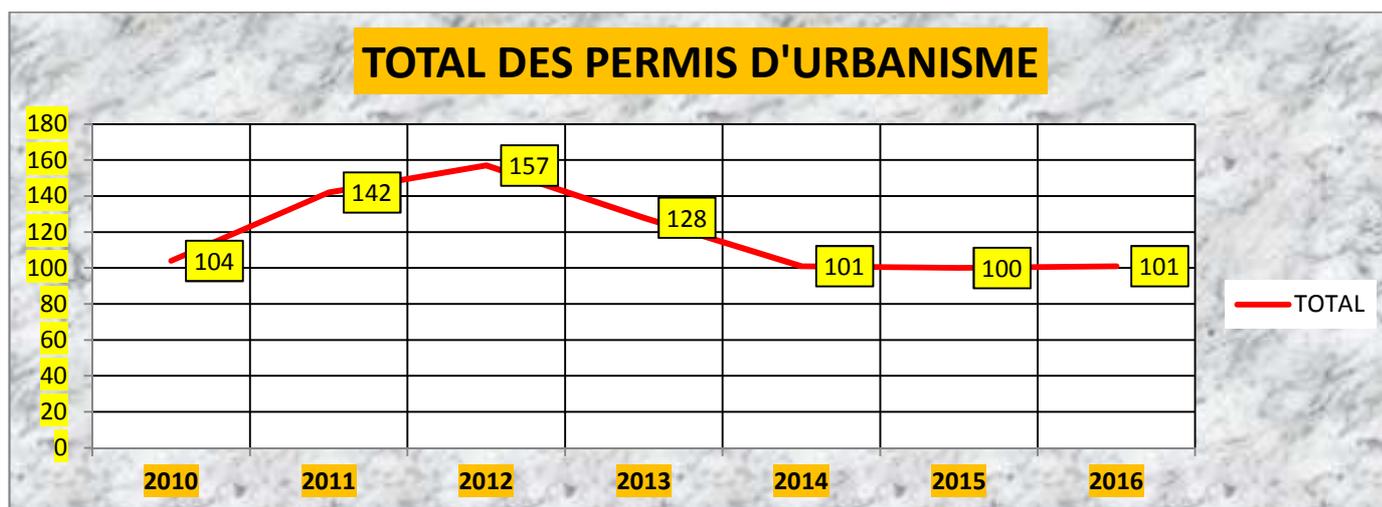
Le CODT a été une nouvelle fois reportée à la mi 2017 et l'instruction des dossiers de classe 3 (environnementale) est dématérialisée.

Depuis 2002, le conseiller en Aménagement du Territoire et en urbanisme bénéficie de la subvention annuelle régionale de 30.000€ (-7% d'économie budgétaire régionale) prévue par le Code par l'application cumulée d'un SSC, RCU et d'une CCATm, qu'il gère au quotidien avec l'aide du secrétariat de l'urbanisme.

La reconnaissance du Schéma de Structure (le 23 mars 2016) et du Règlement Communal d'Urbanisme (novembre 2016) sont les nouvelles références en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme à Gesves



PERMIS D'URBANISME	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nouvelles habitations	23	29	30	16	21	17	21
Nouvelles habitations multi logements	2	8	3	7	0	0	5
Extensions/Transformations habitation	17	36	40	25	18	21	26
Extensions/Transformations habitation avec création de logements	10	11	19	8	8	5	6
Autres : hangar, abri, garage, ...	32	26	34	41	36	39	23
Refus	15	19	18	18	12	6	12
Article 127-Utilité publique	5	13	13	13	6	12	8
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>142</b>	<b>157</b>	<b>128</b>	<b>101</b>	<b>100</b>	<b>101</b>

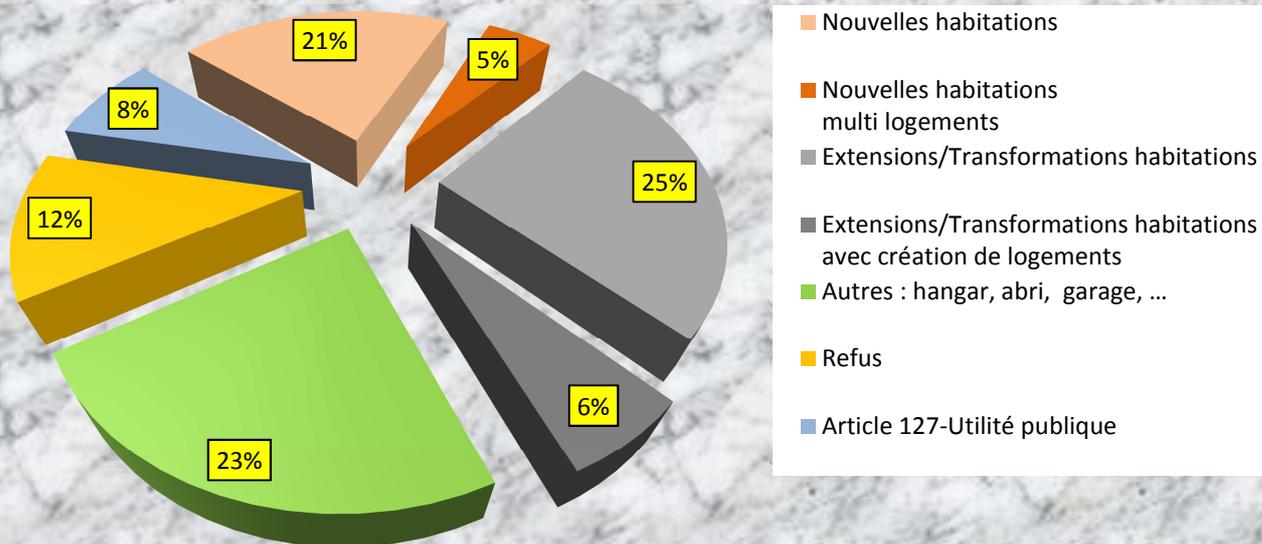


Année 2016	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/Transformations habitations	Extensions/Transformations habitations avec création de logements	Autres : hangar, abri, garage, ...	Refus	Article 127- utilité publique	TOTAL PU
Gesves	11	2 (4)	15	4 (3)	12	5	2	51
Faulx-Les-Tombes	8	1 (4)	4	1 (2)	5	3	0	22
Haltinne	0	0	4	0	3	0	2	9
Mozet	0	0	2	1 (2)	2	2	3	10
Sorée	2	2 (2)	1	0	1	2	1	9
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>101</b>

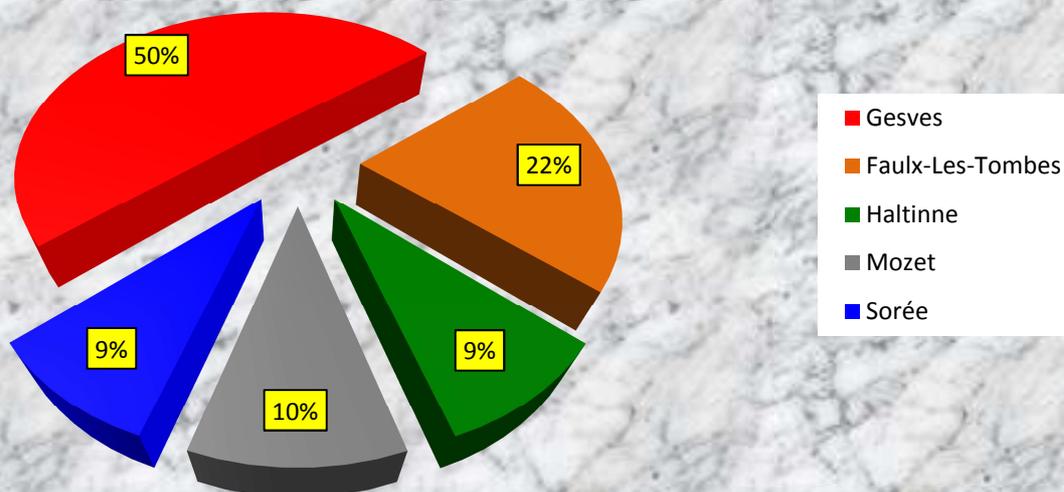


(nombre) de logements créés en supplément par permis

## RÉPARTITION DES PERMIS PAR CATÉGORIE



## RÉPARTITION DES PERMIS PAR LOCALITÉ



PERMIS de lotir/ urbanisation	En cours	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Année (2015) <b>2016</b>		2	2	1	4	3	1	<b>2</b>



Gesves Faulx-les Tombes Mozet Haltinne Sorée	(1) <b>0</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>21 lots pour 27 habitations unifamiliales au Trou Renard/Route d'Andenne, PUR <b>refusé</b></li> <li>4 lots pour habitations unifamiliales Rue des Bourreliers et Rue du Centre, PUR <b>refusé</b></li> </ul>
<b>Total</b>	<b>0</b> <b>0</b>	
<b>NOTAIRES</b>	Divisions de bien : (23) <b>26</b>	Demandes de renseignements : (241) <b>193</b>
<b>CERTIFICATS D'URBANISME</b>		
CU 1 (278) <b>244</b>	CU 2 refusé (2) <b>2</b>	CU 2 octroyé (2) <b>0</b> CU 2 en cours <b>0</b> Certificat Patrimoine <b>1</b>

**PRIME** Réhabilitation Simple

**PRIME** Energie (chauffe-eau/vitrage/isolation)

**PRIME** Plantation haie feuillue/arrachage

(5) **4**

(17) **0**

(3) **0**

### **Infrastructures d'utilité publique Article 127 – AC = Administration communale**



- AC GESVES, aménagement de 2 logements rue de Haltinne à HALTINNE 17/12/2015
- PROVINCE DE NAMUR, régularisation et construction de bâtiments (une salle de sport et 4 classes) à l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves rue du Haras à GESVES 25/02/2016
- AC GESVES, aménager une nouvelle crèche dans un ancien bâtiment rue Maubry à SOREE 09/05/2016
- SCIRL ORES ASSETS, construction d'une cabine électrique en maçonnerie renforcée et démolition d'une cabine tour chaussée de Gramptinne à MOZET 02/06/2016
- AC GESVES, implantation d'un panneau didactique aux abords des anciens fours à chaux dits "du Ponciats" à HALTINNE 10/06/2016
- ASBL GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE, abattage d'un hêtre rue du Tronquoy à MOZET 07/07/2016
- ASBL GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE, abattage d'une sapinière (mise à blanc) rue du Tronquoy à MOZET **EN COURS**
- AC GESVES, réaménagement du bâtiment de la Poste chaussée de Gramptinne à GESVES **EN COURS**



## ACTIVITÉS DE LA CCATM



En 2015, 7 réunions plénières de la CCATM ont eu lieu, plus 1 séance spéciale inter-CCATM d'Ohey, Assesse, Gesves, consacrée à une visite sur le terrain dans l'entité d'Assesse.

# **ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE**



# ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

## ENVIRONNEMENT

### PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

#### *Le permis d'environnement en quelques mots...*

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

*(Art. 10. § 1<sup>er</sup>. Nul ne peut exploiter sans un permis d'environnement un établissement de classe 1 ou de classe 2 [à l'exception des cas visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.]*

- Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant peu d'impact.

*(Art. 11. Nul ne peut exploiter un établissement de troisième classe sans avoir fait une déclaration préalable...)*

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance (art. 60 du décret).



## PERMIS UNIQUES

Cette année, 2 permis unique ont été octroyés par les fonctionnaires technique et délégué.

Le premier en date du 10 mars 2016 concerne la demande introduite par l'administration communale pour l'atelier communal de réparation et d'entretien des véhicules.

Le second concerne diverses régularisations urbanistiques, des modifications et suppressions d'installations et de dépôts ainsi que l'augmentation de la liste des intrants à traiter dans l'installation de biométhanisation de Space. Ce permis a été octroyé le 28 juin de cette année.



Concernant le permis pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien de 6 éoliennes sur les communes de Gesves et Ohey (campagne de Borsu) octroyé par arrêté ministériel en date du 17/01/2014 ; celui-ci est venu à terme de la procédure contentieuse auprès du Conseil d'état.

La demande d'annulation a été rejetée par l'arrêt du Conseil d'état rendu le 4/10/2016.

L'exploitant avait mis en suspens la mise en œuvre du permis en attendant le verdict du Conseil d'état. A présent, il pourrait donc procéder aux travaux.

Une des conditions du permis unique est notamment la mise en place d'un comité d'accompagnement dont en voici l'article :

*ARTICLE 5. Un comité d'accompagnement est institué.*

*Le comité d'accompagnement est un organe de dialogue entre le demandeur, les autorités publiques et la population.*

*Dans les 2 mois qui suivent la notification de la présente décision, l'exploitant organise une réunion d'information à destination des Collèges communaux de Gesves et d'Ohey et de la population riveraine en vue de constituer le comité d'accompagnement*

*Le comité d'accompagnement se compose :*

*Autorité :*

- a) au maximum 2 représentants au total des Collèges, communaux de Gesves et d'Ohey*
- b) un représentant du Département des Permis et des Autorisations – Direction de Namur-Luxembourg*
- c) un représentant de la DGO4 - Direction Namur*

*Exploitant : au maximum 3 personnes*

*Population concernée : au maximum 3 représentants*

*Pour chaque membre effectif, un membre suppléant issu du même groupe est désigné.*



*Les membres du comité d'accompagnement et leurs suppléants exercent leur mandat à titre gratuit.*

*Les éventuels frais de fonctionnement sont à charge de l'exploitant*

*Les conseillers en environnement des communes de Gesves et d'Ohey sont membres de plein droit du comité d'accompagnement.*

*Les représentants de chaque groupe sont indépendants et ne peuvent être liés à aucun autre groupe que ce soit personnellement ou par lien familial jusqu'au 4eme degré.*

*Le comité est présidé par un membre du Collège communal de Gesves ou d'Ohey. L'exploitant en assure le secrétariat.*

*Une fois établi, le comité d'accompagnement adopte un règlement d'ordre intérieur lors de sa première réunion.*

*Le règlement détermine notamment :*

- a) les modalités de convocation ;*
- b) les modalités d'élaboration et de communication de l'ordre du jour ;*
- c) les modalités de déroulement des réunions ;*
- d) la périodicité des réunions.*

*Le président du comité établit le procès-verbal de chacune des réunions du comité d'accompagnement.*

*Au terme de chaque année civile, un rapport d'évaluation de l'impact des activités de l'établissement sur l'environnement reprenant notamment les résultats des analyses éventuelles réalisées au cours de l'année et le relevé des éventuels incidents constatés est établi par l'exploitant qui le transmet, au plus tard deux, mois après la fin de l'année concernée au comité d'accompagnement.*

*Après avoir été approuvé par le comité d'accompagnement, ce rapport est tenu à la disposition de la population qui peut le consulter sur simple demande auprès de l'administration communale.*

Concernant le groupe des représentants de la population, six personnes s'étaient portées candidates en avril 2014 sans pouvoir trouver un accord quant à la désignation des représentants des citoyens au comité d'accompagnement.

Ce 28 novembre 2016, un accord a pu intervenir entre les candidats : 3 membres effectifs et 3 membres suppléants ont été désignés. Cet accord est toutefois conditionné à l'approbation des Collèges d'Ohey et Gesves sur le principe que les suppléants puissent assister au comité d'accompagnement en même temps que les représentants effectifs et que les décisions interviennent par consensus ou vote en dernier recours. En cas de désapprobation des collèges, les membres ont décidés de renouveler leur rencontre en vue de renégocier leur attribution.

A ce jour, seule la présidence du comité d'accompagnement reste à déterminer au sein des Collèges de Gesves et d'Ohey.



## PERMIS D'ENVIRONNEMENT

En 2014, nous relevons que certaines salles communales nécessiteraient soit un permis d'environnement, soit une déclaration de classe 3 ; la capacité d'accueil étant déterminante pour le classement.

Le département des permis et autorisations de la région wallonne prévoyait en 2014 de rédiger une note afin d'éclaircir le sujet. Nous avons reçu depuis lors des informations complémentaires et une proposition d'introduire une demande d'avis préalable (avec rendez-vous sur place) sur l'instruction des dossiers.

En 2014, 7 salles avaient fait l'objet d'un rapport du service d'incendie (aux fins de déterminer les capacités d'accueil). Des délais allant de 3 mois à 1 an ont été fixés pour la mise en ordre de celles-ci. Les activités peuvent être maintenues durant ces délais.

Dès lors, on relève un seul permis d'environnement octroyé par le Collège communal en date du 25 juillet. Ce dernier concernait une demande d'exploitation d'une pension pour 20 chats maximum.



## DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15<sup>ème</sup> jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30<sup>ème</sup> jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 634 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
<b>2016</b>	<b>5</b>	<b>32</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>66</b>
Total	122	338	78	52	44	634

Les chiffres de 2016 sont arrêtés au 30 novembre 2016.

Parmi ces 66 déclarations intervenues cette année, 2 d'entre-elles ont été notifiées non recevables.



Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse : <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242>. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : <http://www.gesves.be/permis-denvironnement/>

Les communes ont également la possibilité de le faire pour les déclarants via l'espace personnel réservé aux communes sur le site de la DGO3.

Bien que le décret relatif au permis d'environnement ne l'impose pas aux autorités compétentes pour connaître des déclarations de classe 3, nous avons invité des déclarants des années 2003 à 2004 en 2015 et une partie des déclarants de l'année 2005 (de janvier à septembre) à renouveler leur déclaration.

Ainsi, 15 rappels ont été effectués pour l'année 2005, à ce jour, 8 exploitants ont renouvelé leur déclaration.

Dans le cadre de l'application de l'article 60, cette année, 14 cessions d'exploitations sont intervenues pour des déclarations de classe 3.

#### **DIVERS : VALORISATION DES DÉCHETS**

La commune était enregistrée depuis août 2008 en tant que valorisateur de déchets autres que dangereux pour les terres de déblais et les matériaux pierreux à l'état naturel. En date du 29 avril 2016, la commune s'est de nouveau enregistrée auprès de l'Office Wallon des déchets en vue d'étendre la valorisation d'autres déchets valorisables. Cette autorisation est valable pour 10 ans.



# URBANISME

## PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

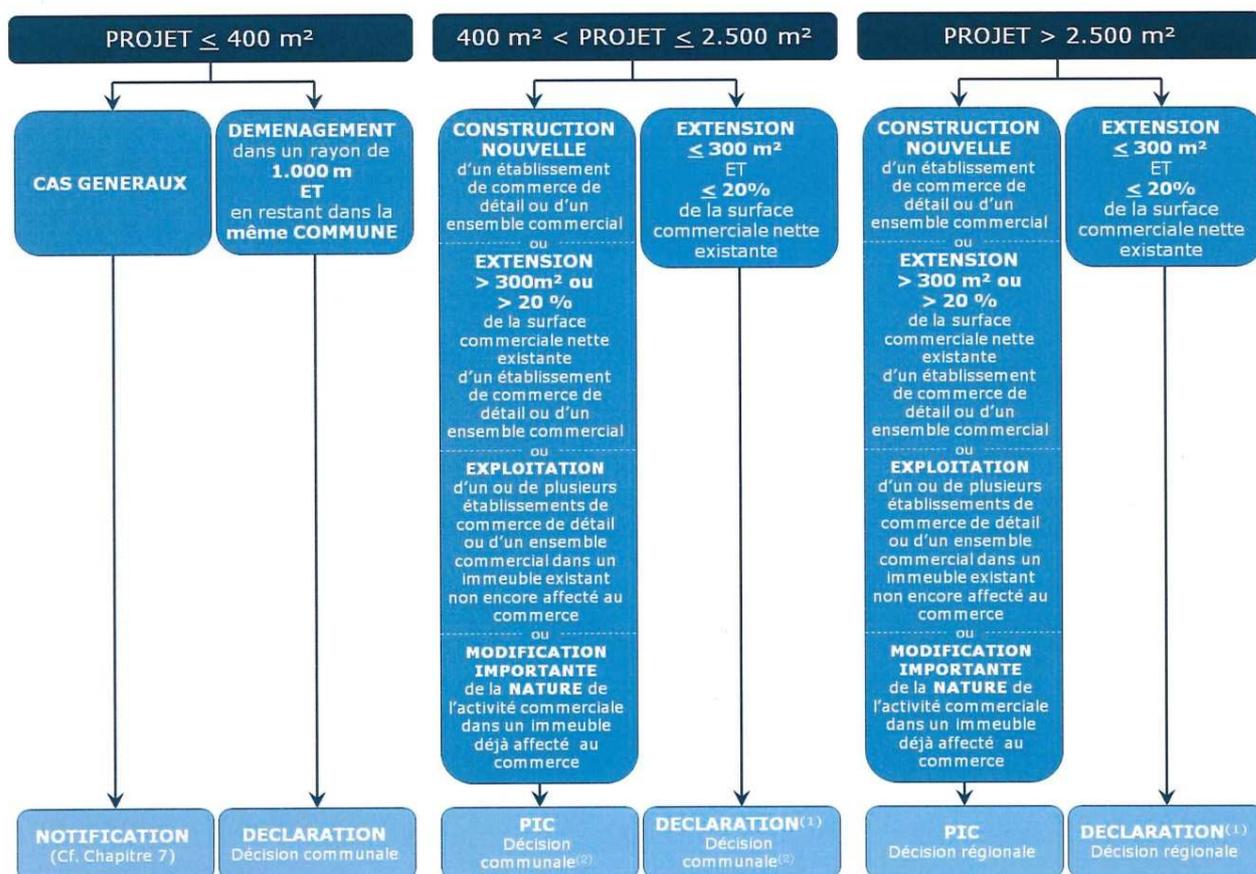
Suite à la 6ème réforme de l'Etat, la matière relative aux implantations commerciales est régionalisée depuis le 1er juillet 2014.

Depuis le décret wallon du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et ses arrêtés d'exécution (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015), des enquêtes publiques doivent être organisées sur les communes limitrophes des communes ou villes où un projet est déposé.

En décembre 2015, 3 projets sur la ville de Namur ont fait l'objet d'une enquête publique (1 pour un permis d'implantation commerciale et 2 pour des permis intégrés).

Cette année, 10 projets ont fait l'objet d'une enquête (1 pour un permis d'implantation commerciale et 9 pour des permis intégrés) pour les villes d'Andenne et Namur.

Les procédures sont mises en place suivant la superficie des projets :



(1) Valable si autorisation délivrée sur base de la loi de 1975 ou 2004 ou décret actuel.

(2) Sauf si projet à cheval sur plusieurs communes >>> décision régionale.



## **CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES**

Au 30/11/2016, 193 informations (art. 85 du CWATUPE) et 244 certificats d'urbanisme numéro 1 (art. 150) ont été réalisés contre 300 au 31/12/2015.

Les délais requis par le CWATUPE pour leur délivrance sont de 40 jours à dater de la réception des demandes.

## **RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC**

Les procédures en matière de réunion d'information du public sont régies par le Code de l'environnement.

Cette année, aucune réunion n'a dû être mise en place sur le territoire.

## **RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES**

Pour rappel, en date du 6 juin 2012, le Conseil communal avait arrêté le nouveau Règlement général de police rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012. Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale (décret du 5 juin 2008) concernant les infractions de la 2ème, 3ème et 4ème catégorie était intégré dans la partie II.

Seul le décret délinquance du 5 juin 2008 est donc intégré dans le RGPA. Ce dernier devrait être adapté aux nouvelles normes ci-dessous.

A ce jour, les sanctions administratives communales sont régies par trois législations à savoir :

- a) La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales entrée en vigueur le 1er janvier 2014,
- b) La partie VIII du Livre Ier du Code de l'environnement,
- c) Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Sur base de ces 3 textes, cinq régimes de sanctions sont applicables au niveau communal (1 régime par type d'infraction) :

Sous la loi SAC :

- 1) Les infractions administratives (incivilités uniquement reprises dans RGPA),
- 2) Les infractions mixtes (pénales et reprises dans le RGPA),
- 3) Arrêt et stationnement (infractions au Code de la route et reprises dans le RGPA),

Sous le Code de l'environnement :

- 4) Les infractions environnementales (catégorie particulière d'infractions mixtes),

Sous le décret voirie communale :

- 5) Les infractions de voirie (catégorie particulière d'infractions mixtes).



En date du 16 novembre 2015, le Collège a décidé de désigner deux agents en qualité d'agents constatateurs communaux assermentés et de leur faire prêter le serment requis.

En date du 14 septembre 2016, le Conseil communal a ratifié la convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application de la loi du 24 juin 2013 et ainsi désigné les quatre fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux.

La modification du règlement général de police administrative sur base du modèle à suivre par les Communes de la Zone de Police des Arches, est en cours en collaboration avec le service de la Province.

#### **DIVERS: RÉHABILITATION DE LA CARRIÈRE DU SURHUY**

En janvier de cette année, le Département de la Police et des Contrôles a adressé un avertissement à la Commune de Gesves concernant les suites de la réhabilitation de la carrière de Surhuy en se référant notamment à un courrier de décembre 2005 qui n'avait reçu aucune suite utile.

Après transmission des documents sollicités au DPC ainsi qu'à l'office wallon des déchets, le DPC a proposé au Département du Sol et des Déchets de classer le dossier fin de l'année 2015.



# AGRICULTURE

AGENT TRAITANT SEPTEMBRE 2016 : CARINE LISSOIR

## Recensement agricole

Depuis 2012, dans le cadre de la simplification administrative, le SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie organise lui-même le recensement agricole.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre d'exploitations avec une production agricole	59	58	57	57	51	50	50	47	48
Superficie agricole utilisée (en ares)	311.636	312.931	309.940	313.491	277.054	279.549	280.031	272.892	294.820
Cultures et occupation du sol (en ares)	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Terres arables	192.692	196.865	187.424	185.907	165.215	183.477	183.186	181.633	196.837
Céréales pour le grain	101.485	111.766	104.860	100.770	87.679	92.804	91.736	100.557	104.006
Cultures industrielles	44.031	40.297	36.990	42.878	28.725	30.620	40.731	33.463	35.600
Pommes de terre	1.700	425	1.810	898	NC	1.330	351	3.154	6.497
Légumineuses récoltées en grains secs		0	0	325	1298	0	0	393	318
Légumes en plein air	12.228	8.447	6.394	5.801	6.831	8.005	5.594	1.868	8.159
Jachères	14.028	7.043	5.564	5.446	5.174	6.546	5.618	5.421	6.471
Superficie toujours couverte d'herbe	117.900	115.017	121.468	126.539	111.826	96.056	96.845	91.259	97.983
Cultures sous serres	9	14	13	10	NC	16	0	0	0
Composition des cheptels	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Nbre de bovins	4.092	4.260	4.141	4.464	4.564	4.325	4.513	3.821	3.821
Nbre de porcins	NC	NC	NC	2.000	0	2.000	0	1.005	1.834
Nbre d'ovins	822	683	850	839	99	NC	NC	NC	NC
Nbre de caprins	NC	5	NC	2	0	3	NC	NC	NC
Nbre d'équidés	116	NC	NC	126	NC	NC	NC	NC	NC
Nbre de volailles	391	189	134	40.147	178	40.158	NC	40.000	44.000

NC : donnée non communiquée

## Commission agricole

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission agricole n'a, à nouveau, pas dû être convoquée en 2016 (c'était déjà le cas en 2013 et 2014 et 2015).

## Collecte des bâches agricoles

Les informations concernant cette action visant à faciliter la récolte des bâches agricoles, liens et big bag, ont été communiquées sur notre territoire au mois de mai 2016.

## Collecte des pneus

Le BEP en collaboration avec l'asbl Recytyre organise une campagne de collecte de pneus de couverture de silos du 17 octobre au 1er décembre 2016.



# GESTION DES DECHETS



# GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

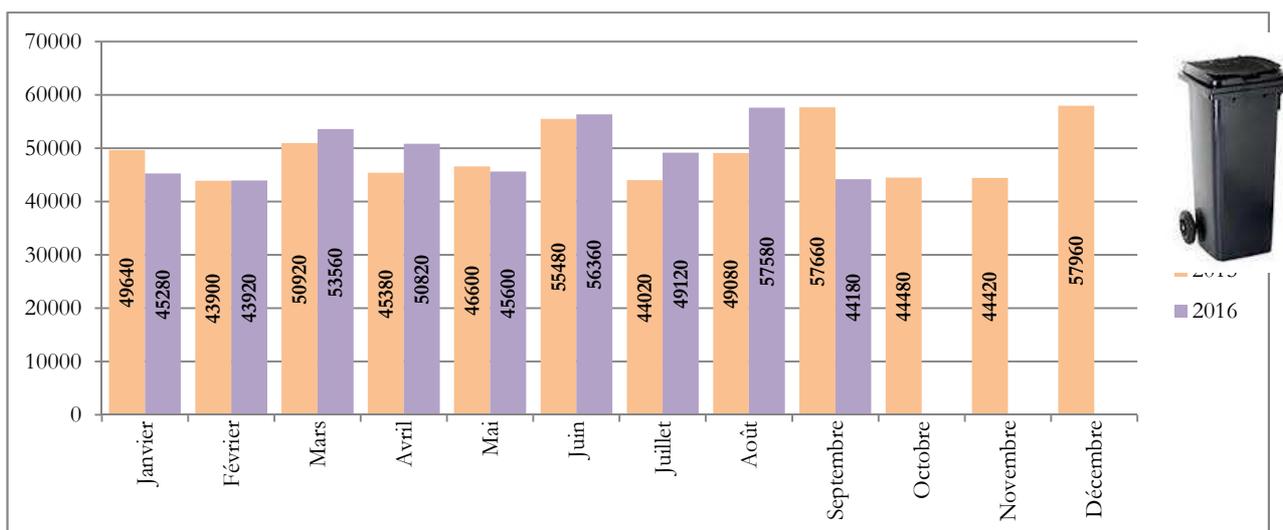
La qualité et la quantité des déchets ménagers peuvent être optimisées par les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune :

## RAMASSAGES PORTE A PORTE

- ~ des ordures ménagères (tous les mardis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les mardis)
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)
- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours) - Lundi
- ~ des papiers – cartons (1 fois par mois) - Vendredi

## DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2016 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



## Tableau 2017 des collectes - Gesves

Les dates reprises en rouge signalent un jour de passage inhabituel

→ FAULX-LES-TOMBES, GESVES, HALTINNE, MOZET, SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Déchets ménagers & déchets organiques	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
Papiers & cartons	13	10	10	7	5	2, 30		4	1, 29	27	24	22
PMC	2, 16, 30	13, 27	13, 27	10, 24	8, 22	8, 19	3, 17, 31	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/260.400. Infos: www.laressourcerie.be											



Pour l'année 2016, la taxation est la suivante :

<b><u>PARTIE FORFAITAIRE</u></b>	<b><u>Y compris</u></b>	<b><u>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</u></b>
55,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
70,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
70,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
95,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
15,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
<b><u>PARTIE VARIABLE</u></b>		
0,30 € par kilo supplémentaire	<b>et</b>	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

**Réductions annuelles :**

Revenu d'Intégration Sociale et Minimum garanti aux personnes âgées

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 <sup>e</sup> )	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne



## DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.



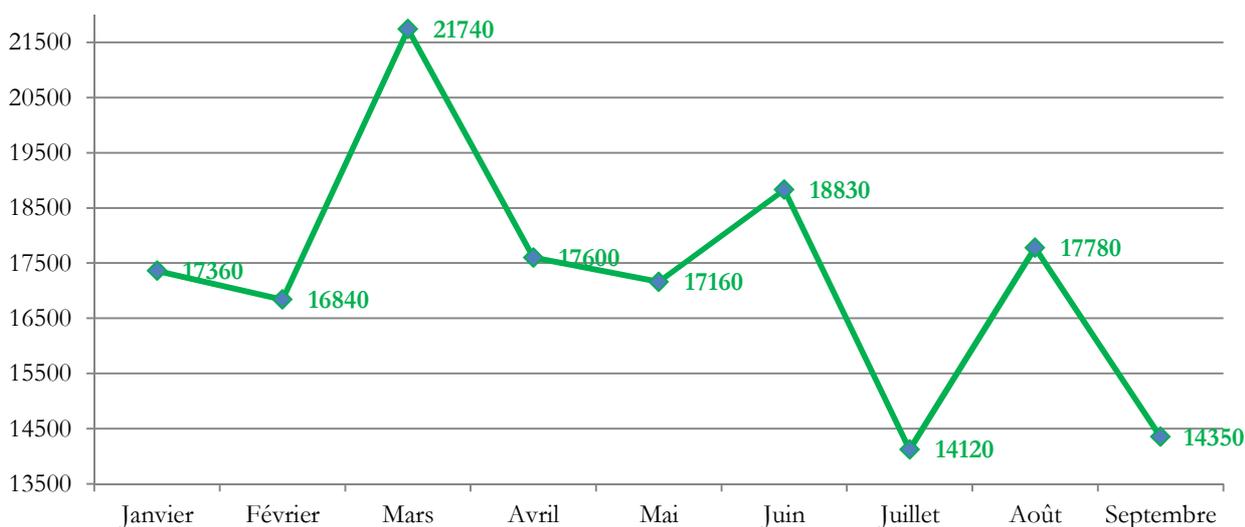
Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

Les sacs **réglementaires** sont clairement indentifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

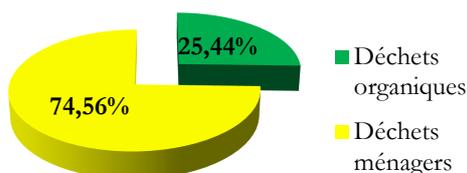
Ils sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur [www.bepenvironnement.be](http://www.bepenvironnement.be) dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

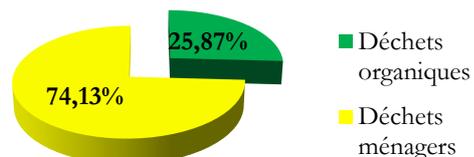
2016 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



### Répartition 2015



### Répartition 2016

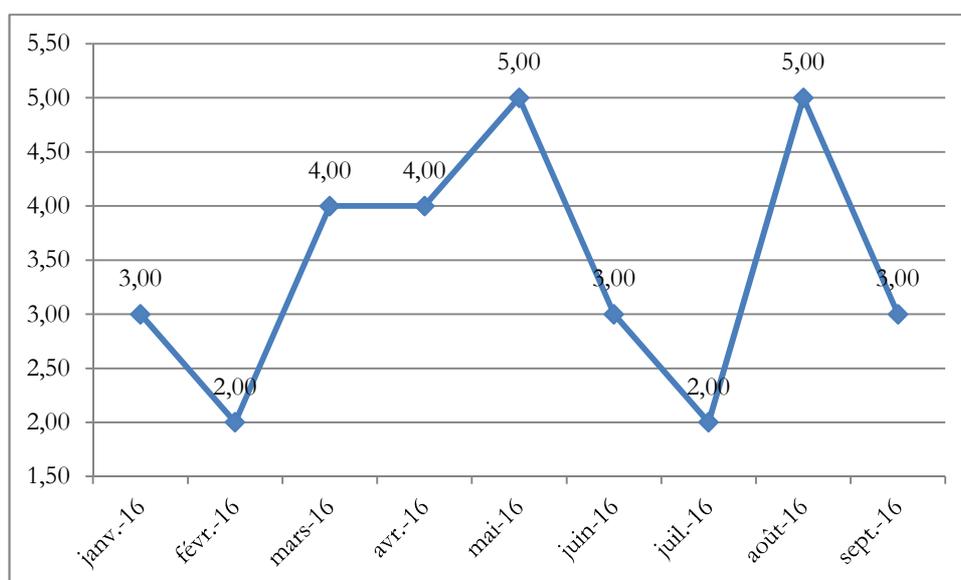
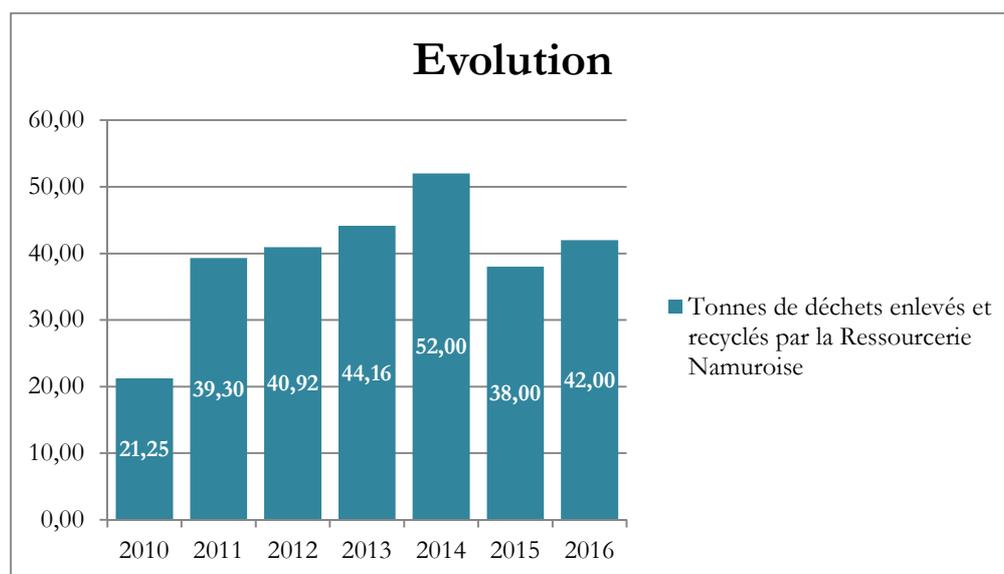


## ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, La Ressourcerie Namuroise assure seule, l'enlèvement des encombrants en porte à porte. C'est une SCRL à finalité sociale. Une convention a été signée avec notre commune. Les gesvois ont, par ce fait, accès gratuitement à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be)

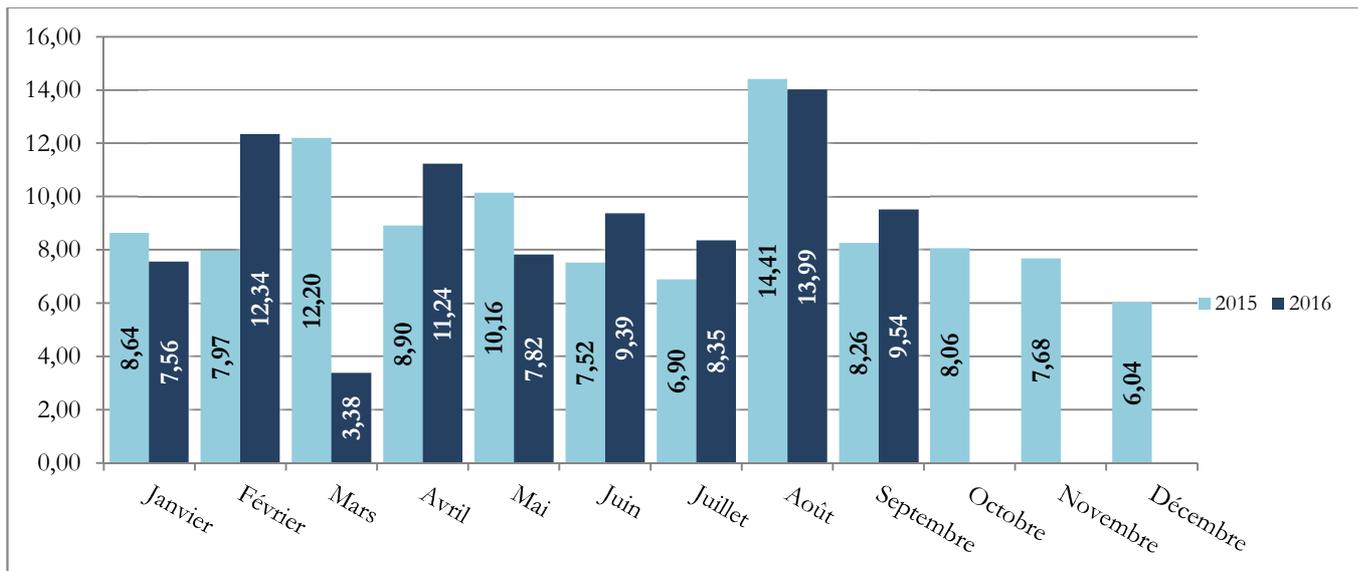
2016 : extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



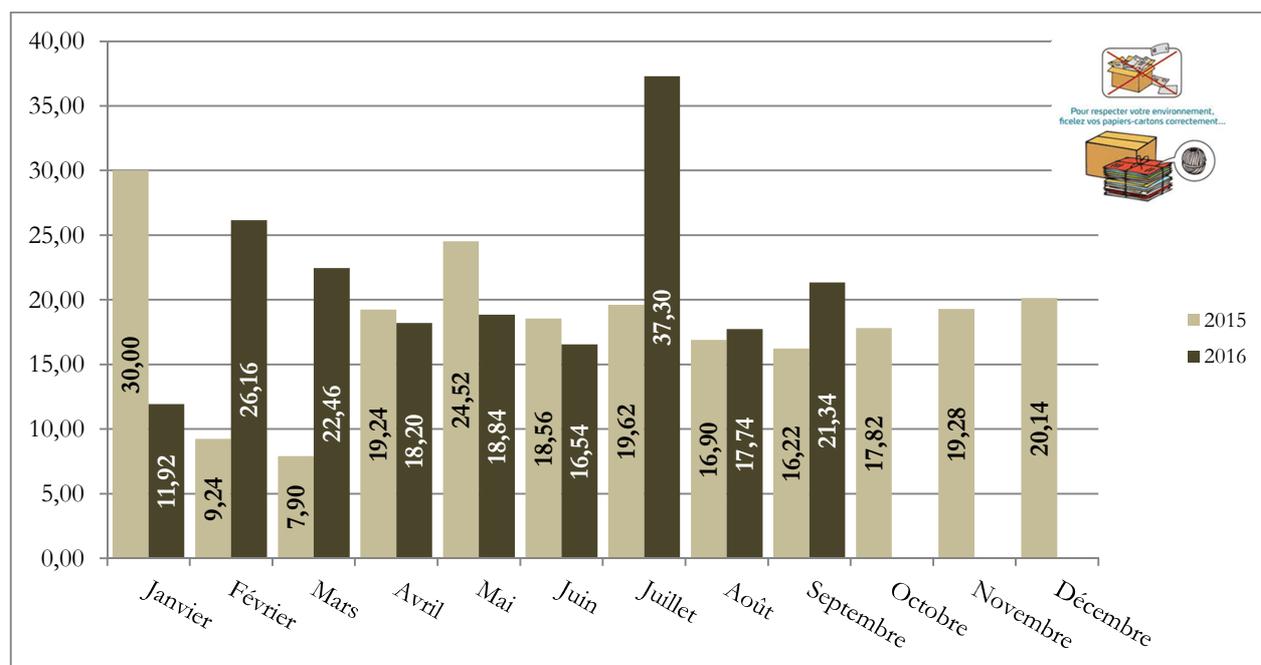
## PMC – BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

2016 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

**Rappel** : depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, les PMC ne sont plus acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils sont uniquement enlevés en porte à porte.



## PAPIERS - CARTONS



## AUTRES LIEUX DE COLLECTES

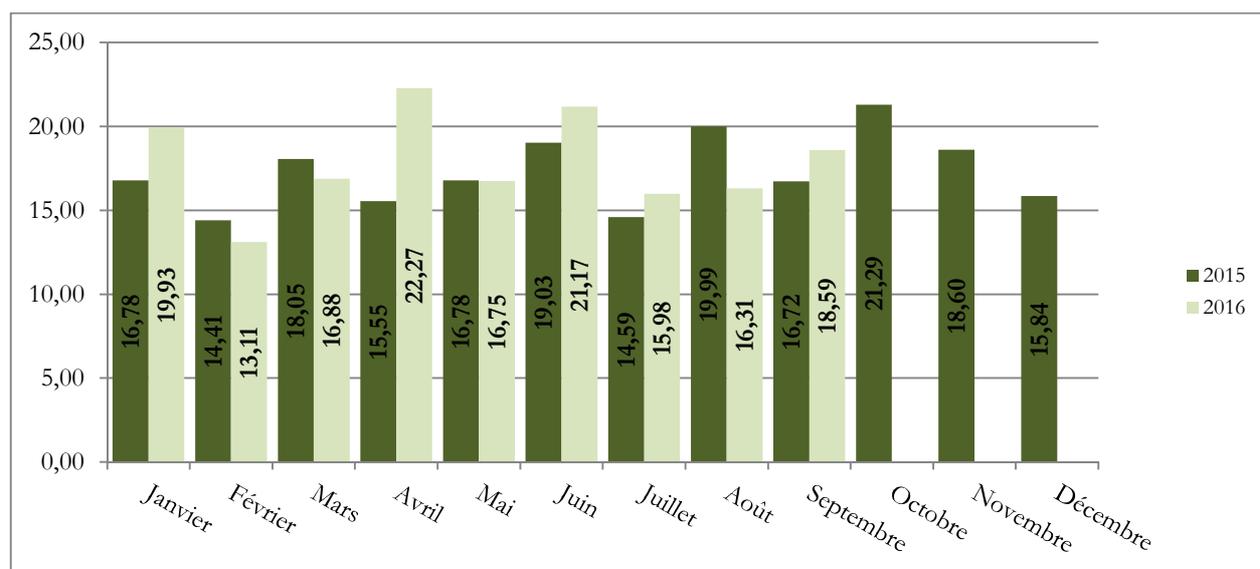
### BULLES À VERRES

Situations :

- ~ Gesves
  - Parking du hall des sports
  - Contrebas de l'église
  - Site de La Pichelotte
- ~ Faulx-Les Tombes
  - Place - Parking – Bulles enterrées
  - Parking des Ecuries de Faulx
- ~ Haltinne
  - Rue de Goyet (Strud)
  - Haut-Bois (église)
- ~ Mozet
  - Centre récréatif
  - Rue de Mozet (Foyer St Antoine)
- ~ Sorée
  - Parking du terrain de football



2016 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



## PARCS À CONTENEURS

### Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

### Situations des plus proches :

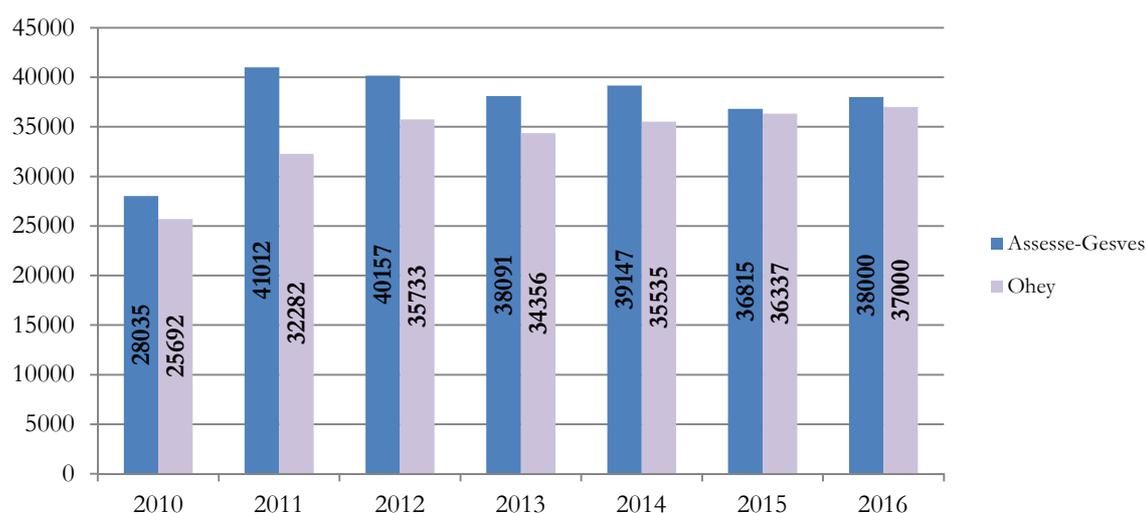
- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

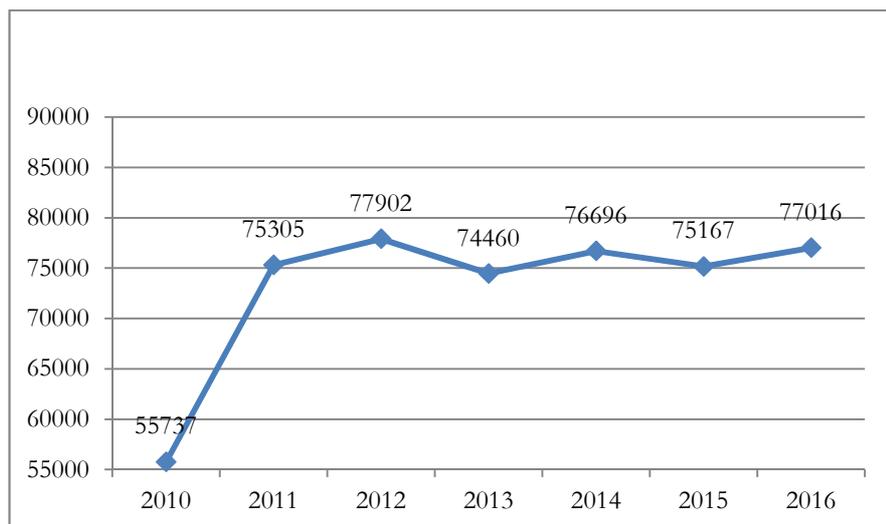
Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

### Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les gesvois (nombre de visites)

2016 : *Extrapolation sur base des chiffres arrêtés 30 septembre.*



Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs.

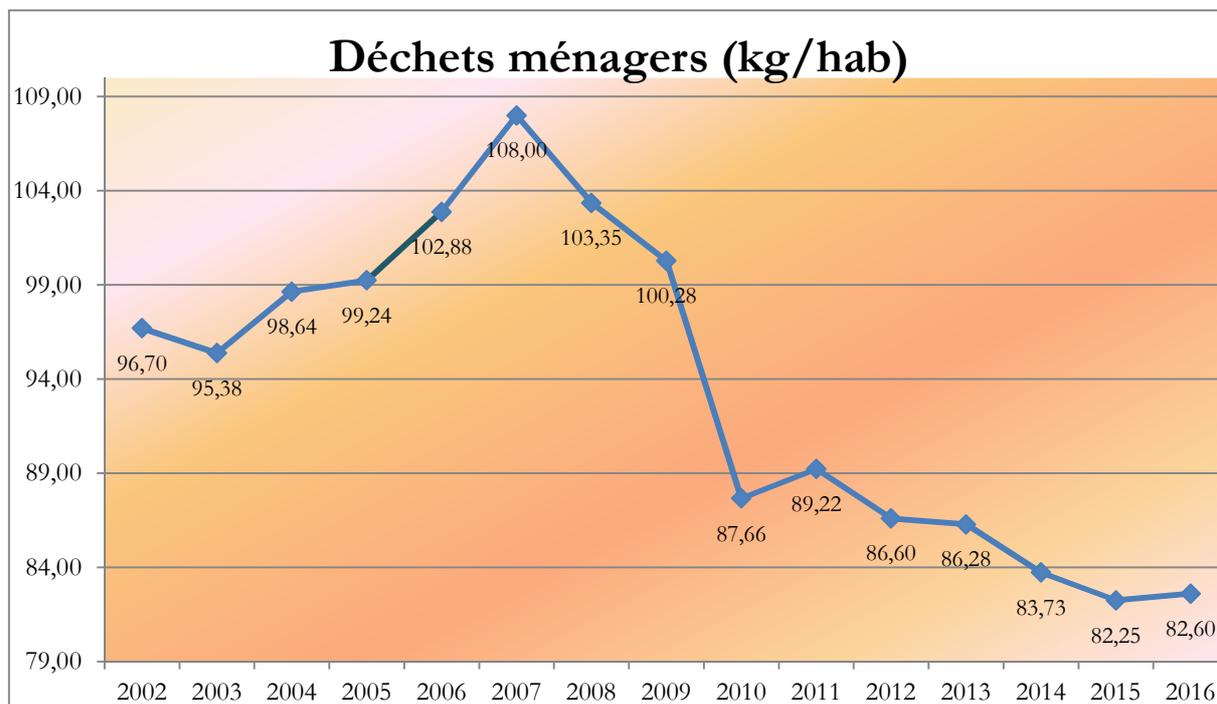


Quantités et classes de dépôts dans ces trois parcs (en kg) – Chiffres arrêtés au 30 septembre 2016.

	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	170.360	289.200
Encombrants non-incinérables	118.740	148.780
Verres plats	8.945	12.867
Verres	43.694	36.757
Papiers-cartons	219.600	209.300
Inertes	1.011.170	1.255.680
Bois	381.700	590.860
Métaux	101.110	109.760
Gros électro sans fréon	9.936	7.149
Gros électro avec fréon	7.086	6.895
Petit électro	31.171	31.191
TV – Ecrans	11.362	10.642
Déchets verts	985.540	1.085.360
Pneus	8.160	14.460
Huiles (végétales - friture - moteur)	8.270	9.420
<b>Totaux</b>	<b>3.116.844</b>	<b>3.818.321</b>

⇒ **En 9 mois** : plus de 6,9 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.





La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2016 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 82,60 kg par habitant (au 28/10/2016 : 7107 habitants et 99 seconds résidents).

⇒ LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.



## DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2016 – données 2015).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2016 – données 2015).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2016 – données 2017).



# ENERGIE



## ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

### PRIMES COMMUNALES ÉNERGIE ET RÉHABILITATION

Primes du « Pack Energie » et réhabilitation octroyées par la commune de Gesves.

Année	Total		Solaire thermique		Isolation		Réhabilitation	
	nbr		nbr		nbr		nbr	
2015	22	5617,00€	3	1282,00€	14	2315,00€	5	2020,00€
2016	4	1640,00€	0	0,00€	0	0,00€	4	1640,00€

Le Conseil communal du 25/11/2015 a approuvé la fusion des primes réhabilitation et énergie en une prime unique Rénovation-Energie.

### FORMATIONS

2015	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 14/01/2015 <ul style="list-style-type: none"><li>• Réseau de chaleur – par Marcel HAULOT – AC Gesves</li><li>• Comptabilité énergie – par Olivier DION – AC Paliseul</li></ul> Formation PEB – UVCW – Namur 03/02/2015 Information PEB au 1 <sup>er</sup> mai 2015 – SPW – Moulin de Beez 27/04/2015 Visite du réseau de chaleur de MALAMPRE 21/05/2015 Formation contrôle PEB 2015 – UVCW – IFAPME CREALYS 15/09/2015 Rencontre des conseillers en énergie Logiciel Vitruv CCTB2022 UVCW 1/10/2015 POLLEC 2 – Convention des Maires – APERE – Moulin de Beez 21/10/2015
2016	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 16/02/2016 <ul style="list-style-type: none"><li>• Isolation thermique des anciens bâtiments</li></ul> Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 11/10/2016 <ul style="list-style-type: none"><li>• L'étanchéité à l'air des bâtiments</li></ul>

### AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre de réponses/conseils	Nombre d'interventions chez le demandeur	Nombre de renvois au guichet de l'énergie
2015	816	816	5	0
2016	881	881	0	0

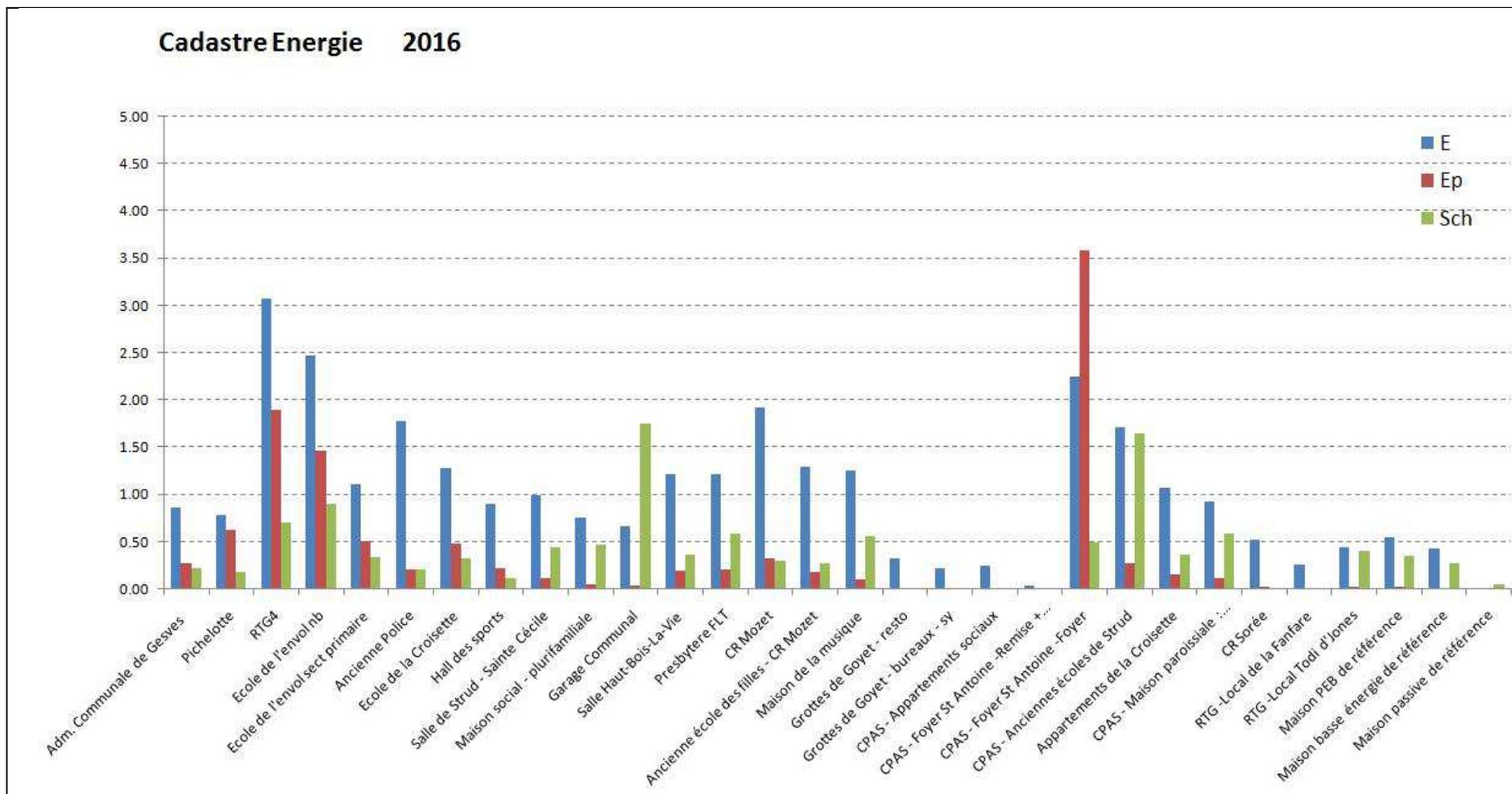
### PEB

Depuis 1<sup>er</sup> mai 2010 l'octroi des permis d'urbanisme est conditionné entre autres au respect d'exigences de la Région wallonne en matière de performance énergétique des bâtiments avec pour objectif : zéro énergie fossile pour les besoins de chauffage à l'horizon 2020.

Cumul des dossiers examinés depuis 2010			
	En nouvelles constructions	En changements d'affectation	En rénovations
2015	190	0	0
2016	211	0	0



## CADASTRE ÉNERGÉTIQUE



Le cadastre énergétique est un outil précieux qui permet d'évaluer la qualité (en bleu) de l'enveloppe des bâtiments et la quantité (en rouge) potentielle d'économie d'énergie réalisable. Un troisième coefficient Sch (en vert) évalue l'utilisation rationnelle du chauffage par les occupants et/ou les performances du système de production et restitution de chaleur. Plus ces coefficients sont proches ou inférieurs à « 1 » et plus le bâtiment et son système de chauffage sont performants.

L'analyse du cadastre permet alors d'établir la liste des actions à mener et/ou des travaux à réaliser en vue d'améliorer les performances énergétiques de ces bâtiments. Deux bâtiments méritent une attention particulière en 2017 :

- Le bâtiment RTG4 ;
- Le nouveau bâtiment de l'école de l'Envol.

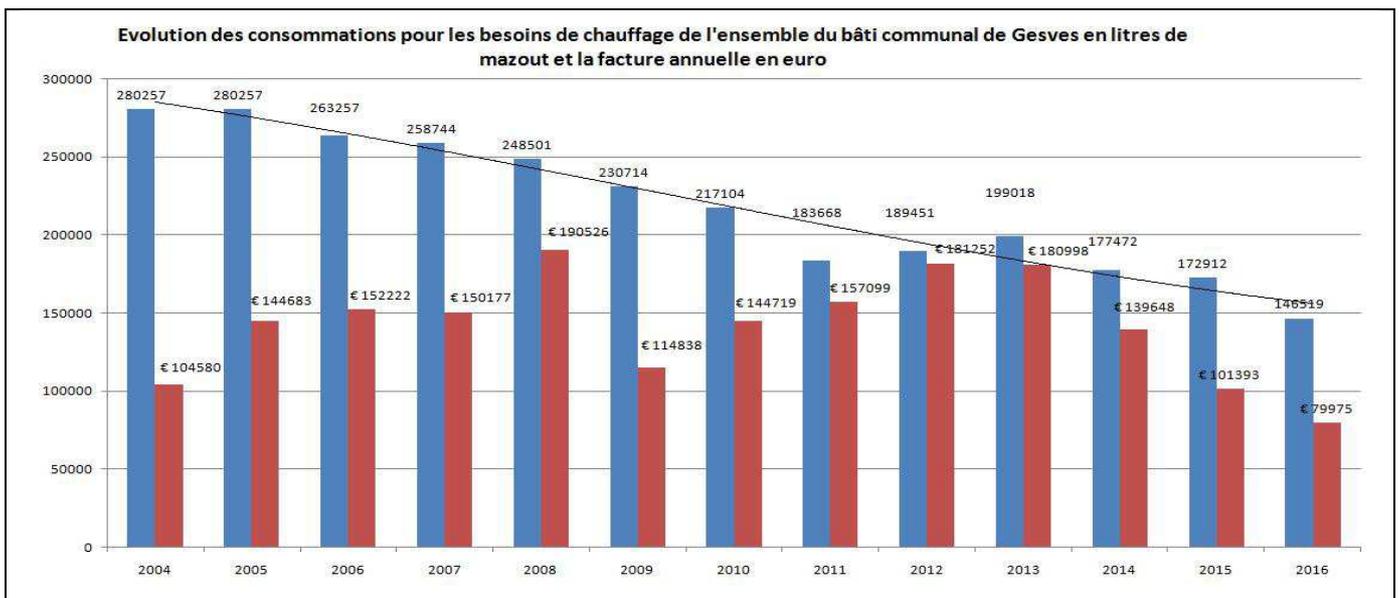
## COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Nous pouvons considérer compte tenu du système de mesure, basé sur les commandes de combustible, que les consommations de mazout pour les besoins de chauffage des bâtiments communaux restent stables. Si seules les consommations brutes sont prises en compte alors 2016 se solde par une diminution des consommations de plus de 15% par rapport à 2015.

Identification	Adresse	Localisation	2015	2016
Adm. Communale de Gesves	Chaussée de Gramptinne, 112	Gesves	9000	6500
Pichelotte	Rue de la Pichelotte, 5	Gesves	22704	19013
RTG4	Ry Del Vau	Gesves	18000	15000
Ecole de l'envol nb	Rue des Ecoles, 2	Faulx-les Tombes	12000	12000
Ecole de l'envol sect primaire	Rue des Ecoles, 2a	Faulx-les Tombes	14000	8057
Ancien bâtiment de Police	Chaussée de Gramptinne, 110	Gesves	3000	2000
Ecole de la Croisette	Rue de la Croisette, 17	Sorée	7000	6500
Hall des sports	Chaussée de Gramptinne, 116	Gesves	8000	7000
Salle de Strud - Sainte Cécile	Rue de Bonneville, 2	Gesves	1834	2949
Maison social - plurifamiliale	Rue de Strud, 16	Haltinne	1500	1500
Garage Communal	Ry des Fonds, 6	Gesves	9000	9000
Salle Haut-Bois-La-Vie	Rue de la Salle, 3	Haut-Bois	3500	2500
Presbytère FLT	Rue de l'Eglise, 2	Faulx-les Tombes	4400	4000
CR Mozet	Rue des deux Chênes, 11	Mozet	4960	2000
Ancienne école des filles	Rue des deux Chênes, 9	Mozet	3214	2000
Maison de la musique	Ry Del Vau	Gesves	2000	2000
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer	Rue de Mozet, 1	Mozet	39000	30000
CPAS - Anciennes écoles de Strud	Rue Léon Pirsoul, 1	Haltinne	4000	6000
Appartements de la Croisette	Rue de la Croisette, 19	Sorée	0	3000
CPAS - Maison paroissiale	Rue des Bourreliers, 25	Sorée	3500	2500
RTG -Local de la Fanfare	Chaussée de Gramptinne	Gesves	1000	1000
RTG -Local Todi d'Jones	Chaussée de Gramptinne	Gesves	1300	2000
Total			172912	146519



## EVOLUTION DES CONSOMMATIONS



## CONCLUSION, SUIVI ET PROJETS

L'examen du cadastre et de la comptabilité énergétique indique que les performances énergétique et/ou la gestion énergétique de la plupart des bâtiments communaux s'inscrivent assez bien dans le cadre des exigences de la Commission Européenne d'octobre 2014 visant à réduire les l'émissions de CO2 de 40% à l'horizon 2030.

Et c'est dans ce cadre que la commune de Gesves par décision du Conseil communal du 30/06/2015, participe au programme POLLEC 2 lancé en mars 2015 à l'initiative de Paul Furlan, Ministre wallon des Pouvoirs Locaux, de l'Energie et du Logement et se terminant en mars 2017. Ce programme vise à aider les communes et groupements de communes wallonnes à élaborer et à concrétiser une POLitique Locale Energie Climat (POLLEC) dans le cadre de la Convention des Maires.

Pour la commune ce programme consiste en :

- la réalisation de l'inventaire carbone du patrimoine et du territoire communal,
- la mise place d'une stratégie de réduction carbone par l'élaboration d'un plan d'action énergie durable (PAED),
- la signature de la Convention des Maires d'ici mars 2017.

Le bureau économique de la Province de Namur (BEP), désigné par la Région wallonne comme coordinateur supra-local, a mandaté la société AREBS pour réaliser un plan d'action groupé pour la commune de Gesves, Namur, Fernelmont, Eghezée, La Bruyère, Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Floreffe, Profondeville, Assesse et Andenne.

Les données communales ont été fournies à AREBS et nous attendons le plan d'actions début 2017.



**PLAN GENERAL D'URGENCE  
ET D'INTERVENTION COMMUNAL  
(PGUI)**



# PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY (EN CHARGE DEPUIS LE 7 NOVEMBRE 2016)

## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PGUI

- Loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente (notamment l'article 10bis)
- Arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention du 16 février 2006
- Arrêté royal du 10 août 1998 instituant les Commissions d'Aide médicale urgente (notamment les articles 1,3, 4 et 5)
- Circulaire ministérielle NPU-1 relative aux plans d'urgence et d'intervention du 26 octobre 2006
- Circulaire ministérielle NPU-2 relative au plan général d'urgence et d'intervention du Gouverneur de la Province
- Circulaire ministérielle NPU-4 relative aux disciplines
- Article 135 de la nouvelle loi communale
- Article 128 de la loi provinciale
- Circulaire ministérielle relative au Plan d'Intervention Médicale du 14/12/2009

### PGUI : qu'est-ce ?

Un outil de programmation et de gestion d'une situation d'urgence visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale des moyens.

## RÉALISATIONS

Le Plan Général d'Urgence et d'Intervention est en cours de finalisation.

Le Collège a nommé, en date du 28 avril 2014, les personnes suivantes pour différents postes PGUI :

- André BERNARD, Président du CPAS comme Coordinateur Psychosocial local
- Sophie JÉROUVILLE, Directrice générale du CPAS, comme Coordinateur Psychosocial suppléante
- Philippe THIRY, Contremaître du Service Travaux comme Fonctionnaire PLANU
- Daniel BRUAUX, Directeur général, comme responsable de la Discipline 5 « Communication »

Ces nominations ont entraîné une modification de la composition de la Cellule de sécurité (cfr ci-après).

Cette décision de Collège portait également sur la possibilité de mutualiser les moyens mis à disposition lors d'une gestion de crise, avec nos communes voisines.



## Contenu du PGUI

### Fiches

- ❖ Fiches info
- ❖ Fiches « risques particuliers »
- ❖ Fiches « ressources »
- ❖ Fiches « actions »



### Approbation du plan

- ❖ Finalisation par la Cellule de Sécurité
- ❖ Agréation par le Conseil communal
- ❖ Approbation par le Gouverneur de la Province de Namur

## CELLULE DE SÉCURITÉ

DISCIPLINE	SERVICE	TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Présidence	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	PAULET	José	Bourgmestre
D1	SERVICE PUBLIC D'INCENDIE	Monsieur	MINNAERT	Pierre	Chef de corps
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Docteur	RENARD	Juliette	Inspectrice d'Hygiène
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Monsieur	GILLARD	Jean-François	Psychosocial Manager
D2 (Autorité locale)	CPAS	Monsieur	BERNARD	André	Président du CPAS
D2 (Agent local)	CPAS	Madame	JEROUVILLE	Sophie	Directrice générale du CPAS
D3	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DANTINE	Roland	Chef de corps
D3 (Agent local)	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	CATILINA	Pascal	Chef de proximité
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TILMAN	Jean	Représentant de M. TUTS
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TUTS	Nicolas	Commandant de l'unité opérationnelle
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	CARPENTIER	Daniel	Echevin des travaux
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	PAULET	Jean-Marie	Brigadier-Chef voiries
D5	COMMUNICATION	Monsieur	BRUAUX	Daniel	Directeur général, Agent de communication
D5	COMMUNICATION	Madame	GHLAIN	Coralie	Appui logistique
PLANU		Monsieur	THIRY	Philippe	Directeur général, agent de planification PGUI



# RECETTES – TAXES



# RECETTES – TAXES

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Sources : *Portail des pouvoirs locaux de Wallonie*

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

Les communes tiennent ce pouvoir fiscal de la Constitution (article 170). Un certain nombre de limites à ce pouvoir résident dans la loi elle-même, dans la compétence de contrôle de l'autorité de tutelle et dans le respect de principes généraux comme le principe d'égalité devant la loi, le principe d'équité, etc... La fiscalité joue un rôle important dans chaque commune puisqu'elle représente 36% des recettes ordinaires dans les comptes.

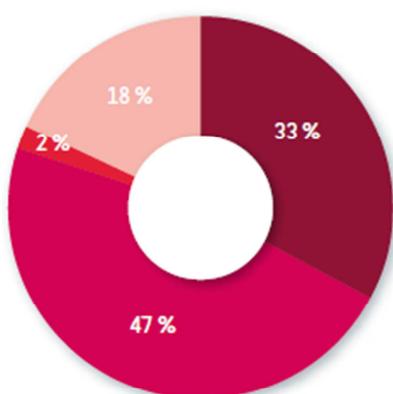
En matière de fiscalité communale, on distingue d'une part les impôts communaux additionnels, composés de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier et d'autre part, les impôts purement communaux. Les impôts communaux additionnels représentent 80% de la fiscalité communale. En ce qui concerne les impôts purement communaux, ils sont très diversifiés (une centaine) mais on peut en isoler quatre ou cinq à l'impact plus important (enlèvement des immondices, force motrice, écrits publicitaires, seconde résidence, ...).

Par ailleurs, l'impôt doit être distingué de la redevance qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

Sources : « *Les finances des pouvoirs locaux – Belfius – 2016 –*

## Recettes fiscales

Structure des recettes fiscales des pouvoirs locaux wallons - Budgets 2016



■ Additionnel impôt des personnes physiques  
■ Additionnel précompte immobilier  
■ Autres taxes additionnelles  
■ Taxes locales

Les recettes fiscales des pouvoirs locaux wallons s'établissent à EUR 3 145 millions, soit EUR 876 par habitant. Elles se concentrent au niveau des communes et des provinces qui sont les seules administrations locales dotées d'un pouvoir fiscal. La majorité des recettes fiscales (82 %) proviennent de taxes additionnelles à d'autres impôts (précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxe de circulation). Les taxes spécifiquement locales, indépendantes des impôts prélevés par d'autres niveaux de pouvoir et dont la commune ou la province se charge elle-même du recouvrement, représentent 18 % du produit de la fiscalité.

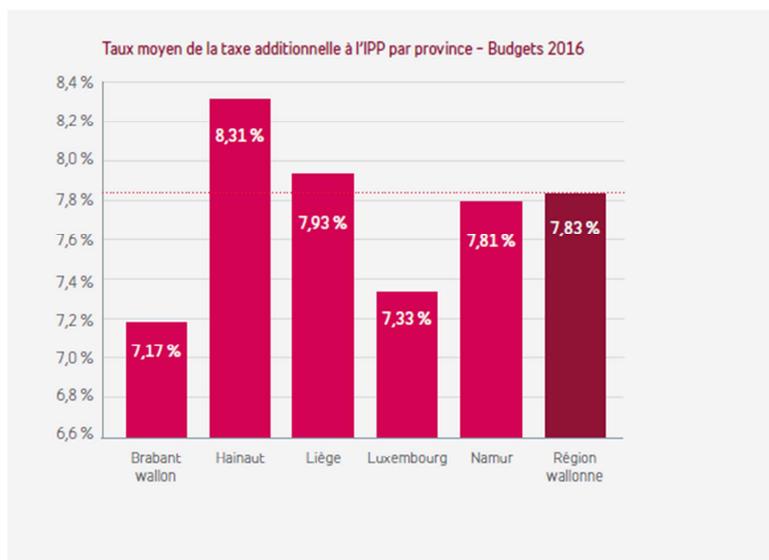
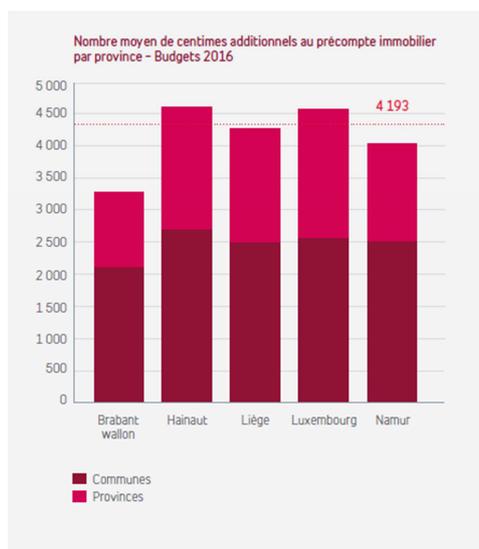
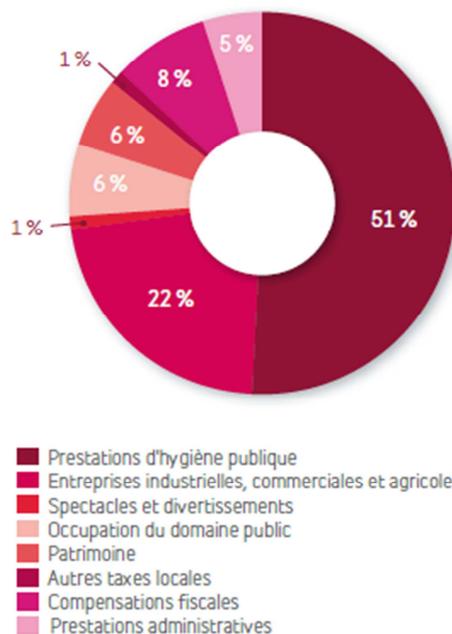
La taxe additionnelle au précompte immobilier, prélevée à la fois par les communes et les provinces, procure plus de EUR 1,5 milliard et contribue à elle seule à 50 % de l'ensemble des recettes fiscales.



La fiscalité spécifiquement locale s'établit à EUR 559 millions, soit EUR 156 par habitant, et est essentiellement prélevée par les communes (à concurrence de 97 % ; le solde de 3 % par les provinces).

Parmi les très nombreuses taxes spécifiquement locales (cf. nomenclature de la circulaire budgétaire), on dénombre plusieurs grandes catégories telles que les taxes sur l'hygiène publique (ex. taxe sur les déchets), les taxes sur les activités économiques (ex. taxe sur la force motrice, taxe sur les séjours, taxe sur la diffusion publicitaire), les taxes sur l'occupation du domaine public (ex. taxe sur le stationnement ou les emplacements de parking), les taxes sur le patrimoine (ex. taxe sur les secondes résidences) (cf. graphique ci-contre). La taxation sur les déchets ménagers (encadrée par l'application du principe « coût-vérité ») représente à elle seule 87 % des taxes sur l'hygiène publique et 44 % du produit de l'ensemble des taxes locales.

Répartition de la fiscalité communale par catégorie d'impôts - Budgets 2016



Dossier complet : [www.belfius.be/nosetudes](http://www.belfius.be/nosetudes).

## A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997* -
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997* -
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %
- **Taxe additionnelle sur la taxe régionale sur les mâts, antennes et pylônes de télécommunication mobile** : 100 centimes - *Règlement voté le 23 décembre 2014 (exercices 2015 à 2019 inclus)*



## B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, les rappels et dossiers de gestion des contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

**En 2016, c'est en plus** – chiffres arrêtés au 30 novembre 2016 :

- **Notaires** : demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

2012	2013	2014	2015	2016
360	350	375	431	448

- **Rappels** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016
824	500	988	829	773

- **Sommations** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016
39	38	731	287	772

- **Contraintes** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016
-	-	-	90	-

- **Plans de paiement** :

2012	2013	2014	2015	2016
33	15	62	50	73

- **Gestion des réclamations** (toutes taxes) : dossiers en cours :

2012	2013	2014	2015	2016
-	-	150	8	8

- **Traitement des « codas »** : extraits de compte codifiés électroniques – imputations journalières et recherches des montants non-émargés.

- **Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes**

- **Gestion du système « conteneurs à puce »**

- Explications du système aux nouveaux habitants.
- Vente des conteneurs et gestion du stock.
- Encodage des données :

~ puces :

	2012	2013	2014	2015	2016	
Nouvelles	140	110	90	124	90	<i>Chiffres arrêtés au 15/11/2016</i>
Modifications	320	280	265	331	318	

~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...



~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...

▪ Contacts avec le BEP :

~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)

~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, ...

~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables

▪ Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population.

▪ Règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...

▪ Facturation pour les nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition des conteneurs communaux lors des manifestations :

2012	2013	2014	2015	2016	
88	70	85	99	71	<i>Chiffres arrêtés au 15/11/2016</i>

**Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2016 :**

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	Approbation DGPL
Bibliothèque	23/12/2013	2013 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Centimes additionnels	02/12/2015	2016	<i>18/12/2015</i>
Cimetières - Concessions	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Cimetières – Prestations hygiène publique (*)	20/09/2013	2013 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Débit de boissons (*)	20/09/2013	2014 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Déchets ménagers (*)	23/10/2013	2014 ⇔ 2019	<i>19/12/2013</i>
Documents administratifs	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Documents administratifs – Urbanisme	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Ecrits publicitaires (*)	09/11/2012	2013 ⇔ 2018	<i>29/11/2012</i>
Location matériel communal	23/12/2013	2014 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Location salles communales	02/05/2013	2013 ⇔ 2019	<i>30/05/2013</i>
Immeubles inoccupés (*)	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Impôt personnes physiques	02/12/2015	2016	<i>18/12/2015</i>
Parcelles non-bâties – Lotissement (*)	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Prestations effectuées pour des tiers	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Pylônes GSM (centimes RW)	23/12/2014	2015 ⇔ 2019	<i>29/01/2015</i>
Sacs PMC & Bio (*)	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Salubrité & hygiène publique (*)	25/02/2015	2015 ⇔ 2019	<i>01/04/2015</i>
Secondes résidences (*)	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Terrains de camping (*)	20/09/2013	2014 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Terrains non bâtis – Hors lotissement (*)	20/09/2013	2013 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Versages sauvages (*)	20/09/2013	2014 - 2019	<i>24/10/2013</i>

*Remarque : les taxes et/ou redevances marquées (\*) sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.*



➤ **Cimetières – Prestations d'hygiène publique**

❖ 2015	900,00 €	3 articles	❖ 2016	-	-
--------	----------	------------	--------	---	---

➤ **Débits de boissons**

❖ 2001	1.227,06 €	9 articles	❖ 2009	840,00 €	6 articles
❖ 2002	1.090,72 €	8 articles	❖ 2010	840,00 €	6 articles
❖ 2003	954,38 €	7 articles	❖ 2011	840,00 €	6 articles
❖ 2004	818,04 €	6 articles	❖ 2012	840,00 €	6 articles
❖ 2005	818,04 €	6 articles	❖ 2013	840,00 €	6 articles
❖ 2006	818,04 €	6 articles	❖ 2014	1.000,00 €	5 articles
❖ 2007	840,00 €	6 articles	❖ 2015	1.200,00 €	6 articles
❖ 2008	840,00 €	6 articles	❖ 2015	1.200,00 €	6 articles

➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2001	66.701,21 €		❖ 2009	50.546,44 €	649 articles
❖ 2002	47.317,97 €		❖ 2010	59.615,05 €	763 articles
❖ 2003	43.284,98 €		❖ 2011	50.758,88 €	805 articles
❖ 2004	38.829,35 €		❖ 2012	46.635,88 €	778 articles
❖ 2005	34.625,23 €		❖ 2013	59.118,26 €	782 articles
❖ 2006	50.180,56 €	161 articles	❖ 2014	55.352,33 €	784 articles
❖ 2007	47.287,09 €	543 articles	❖ 2015	53.232,98 €	929 articles
❖ 2008	49.850,86 €	672 articles	❖ 2016		
			- 1 <sup>er</sup> semestre	26.997,34 €	529 articles
			- 2 <sup>e</sup> semestre	18.932,00 €	366 articles

(Chiffres arrêtés au 15 novembre 2016)

➤ **Immeubles inoccupés**

❖ 2005	6 articles	❖ 2011	6 articles
❖ 2006	3 articles	❖ 2012	8 articles
❖ 2007	1 article	❖ 2013	5 articles
❖ 2008	12 articles	❖ 2014	3 articles
❖ 2009	7 articles	❖ 2015	6 articles
❖ 2010	5 articles		

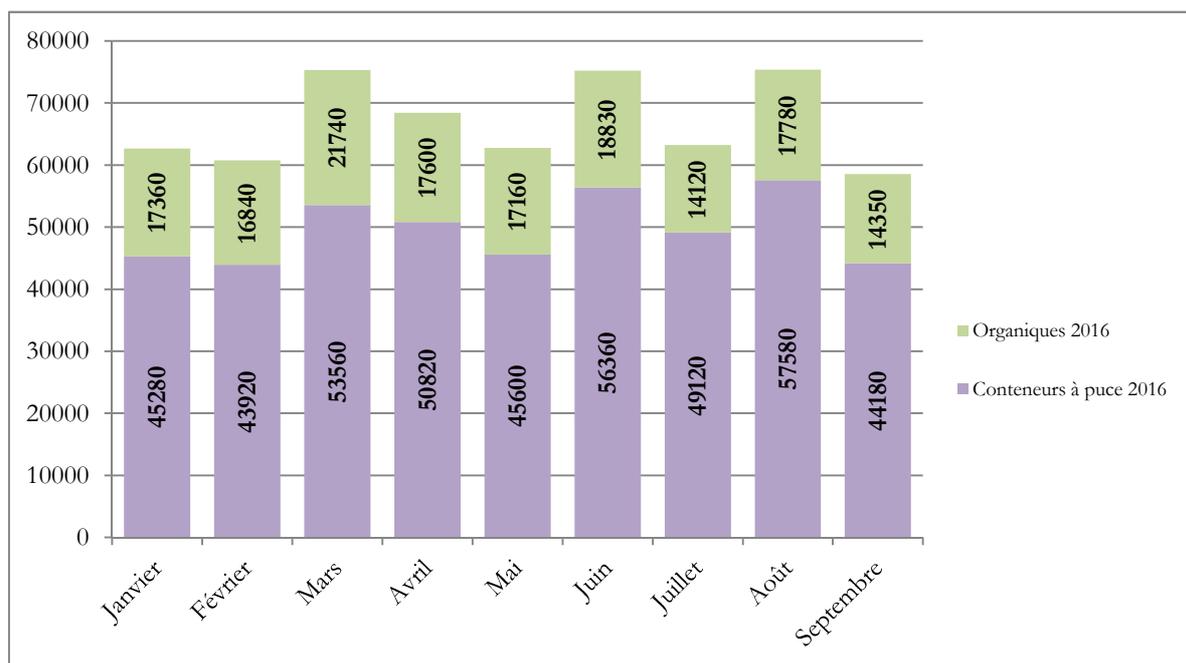
❖ 2016 : *procédure en cours*

⇒ 07/04/2016 : 1<sup>er</sup> constats      37 envois  
*Suite aux différentes réponses :*  
 ⇒ 10/10/2016 : 2<sup>e</sup> constats      11 envois



➤ **Immondices**

❖ **Evolution des rôles :**



	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits	Montants des réductions (pour info)
2001	2418	188.076,07	93.050,29	95.025,78	6.830,57
2002	2362	215.218,40	121.841,47	93.376,93	7.115,35
2003	2407	217.746,41	122.874,55	94.871,86	7.549,77
2004	2427	226.717,25	131.215,65	95.501,60	7.692,79
2005	2513	230.322,57	131.685,12	98.637,45	8.230,80
2006	2549	236.744,79	136.397,24	100.347,55	8.539,41
2007	2598	239.514,79	137.580,54	101.934,25	7.797,21
2008	2644	299.680,75	181.550,75	118.130,00	9.320,00
2009	2684	347.672,60	167.870,00	179.802,60	10.145,00
2010	2726	317.513,04	141.393,04	176.120,00	10.720,00
2011	2741	309.058,21	133.318,21	175.740,00	10.320,00
2012	2754	313.503,54	136.118,54	177.385,00	10.350,00
2013	2813	345.855,00	134.227,08	213.525,00	5.600,00
2014	2834	371.682,70	157.872,70	213.810,00	5.755,00
2015	2877	372.283,00	156.333,00	215.950,00	5.985,00
2016 (*)	2898	357.984,00	144.514,00	212.870,00	6.195,00

(\*) Simulation des rôles effectuée au 30 octobre 2016.

A titre informatif : Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »

Données BEP - Situation arrêtée au 30 septembre 2016 (en Kg)



➤ **Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé**

❖ 2002	19.549,11 €		❖ 2010	14.300,00 €	35 articles
❖ 2003	17.070,21 €		❖ 2011	12.480,00 €	31 articles
❖ 2004	17.033,13 €		❖ 2012	17.310,00 €	34 articles
❖ 2005	15.593,17 €		❖ 2013	23.647,50 €	36 articles
❖ 2006	8.950,12 €	35 articles	❖ 2014	21.747,50 €	35 articles
❖ 2007	10.628,03 €	38 articles	❖ 2015	20.970,00 €	37 articles
❖ 2008	12.040,85 €	38 articles	❖ 2016	20.090,00 €	33 articles
❖ 2009	16.510,00 €	34 articles			

➤ **Secondes résidences**

❖ 2001	44.311,41 €	143 articles	❖ 2009	59.400,00 €	132 articles
❖ 2002	64.800,00 €	144 articles	❖ 2010	81.300,00 €	131 articles
❖ 2003	58.050,00 €	129 articles	❖ 2011	78.600,00 €	127 articles
❖ 2004	56.700,00 €	126 articles	❖ 2012	72.900,00 €	119 articles
❖ 2005	57.150,00 €	127 articles	❖ 2013	78.400,00 €	120 articles
❖ 2006	59.850,00 €	133 articles	❖ 2014	72.960,00 €	112 articles
❖ 2007	55.800,00 €	124 articles	❖ 2015	76.800,00 €	116 articles
❖ 2008	60.300,00 €	134 articles	❖ 2016	63.360,00 €	97 articles

+ Procédure rôle complémentaire en cours

➤ **Terrains non-bâties (hors lotissement) – Agent traitant : Coralie Ghilain**

❖ 2013	69.630,00 €	166 articles	❖ 2016 – rôle n° 1	36.725,00 €	69 articles
❖ 2014	62.268,65 €	119 articles	❖ 2016 – rôle n° 2		± 60 articles
❖ 2015	61.282,45 €	122 articles			Procédure en cours

➤ **Terrains de camping : 1 article**

		<i>Emplacements</i>			<i>Emplacements</i>
❖ 2002	29.711,00 €	365	❖ 2010	31.025,00 €	365
❖ 2003	29.711,00 €	365	❖ 2011	31.025,00 €	365
❖ 2004	29.711,00 €	365	❖ 2012	31.025,00 €	365
❖ 2005	29.711,00 €	365	❖ 2013	22.950,00 €	300
❖ 2006	29.711,00 €	365	❖ 2014	28.520,00 €	271
❖ 2007	31.025,00 €	365	❖ 2015	27.170,00 €	256
❖ 2008	31.025,00 €	365	❖ 2016	25.880,00 €	244
❖ 2009	31.025,00 €	365			

➤ **Salubrité et hygiène publique**

❖ 2015	165.730,00 €	2879 articles	❖ 2016	166.690,00 €	2901 articles
--------	--------------	---------------	--------	--------------	---------------

*Simulation du rôle au 15 novembre 2016*

➤ **Versages sauvages**

❖ 2014	500,00 €	1 article	❖ 2016	-	-
❖ 2015	-	-			



## A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2016

La situation comptable étant arrêtée au 21 novembre 2016, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – salubrité et hygiène publique – rôle n° 2 terrains non-bâti (hors lotissement) – pour estimations voir ci-dessus.

	Administration Communale : 92054 GESVES	Date : 21/11/2016
	SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 21/11/2016	Heure : 10:53:28
		Page : 1 / 1

Exer.	Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2016	040/364-12	05 01 - 0 DEB. BOISSONS	18/07/2016	1270	6	1.200,00	600,00						600,00
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>1.200,00</b>	<b>600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600,00</b>
<b>Totaux - Taxes 05</b>						<b>1.200,00</b>	<b>600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600,00</b>
2016	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	22/08/2016	1188	529	26.997,34	17.608,91						9.388,43
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>26.997,34</b>	<b>17.608,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9.388,43</b>
<b>Totaux - Taxes 06</b>						<b>26.997,34</b>	<b>17.608,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9.388,43</b>
2016	040/364-27	11 01 - 0 TERR.CAMPING	18/07/2016	1204	1	25.880,00	25.880,00						0,00
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>25.880,00</b>	<b>25.880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Totaux - Taxes 11</b>						<b>25.880,00</b>	<b>25.880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2016	040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	05/09/2016	1130	33	20.090,00	15.925,00						4.165,00
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>20.090,00</b>	<b>15.925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4.165,00</b>
<b>Totaux - Taxes 08</b>						<b>20.090,00</b>	<b>15.925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4.165,00</b>
2016	040/367-09	12 01 - 0 N BATI HABITAT	06/11/2016		69	36.725,00							36.725,00
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>36.725,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36.725,00</b>
<b>Totaux - Taxes 12</b>						<b>36.725,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36.725,00</b>
2016	040/367-42	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	18/07/2016	1081	97	63.360,00	59.440,00	320,00					3.600,00
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>63.360,00</b>	<b>59.440,00</b>	<b>320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.600,00</b>
<b>Totaux - Taxes 23</b>						<b>63.360,00</b>	<b>59.440,00</b>	<b>320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.600,00</b>
2016	876/161-01	62 01 - 1 CONTENEURS	21/03/2016		22	1.235,00	1.090,00						145,00
2016	876/161-01	62 01 - 2 CONTENEURS	18/04/2016		7	330,00	330,00						0,00
2016	876/161-01	62 01 - 3 CONTENEURS	25/07/2016		13	595,00	325,00						270,00
2016	876/161-01	62 01 - 4 CONTENEURS	12/09/2016	1259	12	600,00	550,00						50,00
2016	876/161-01	62 01 - 5 CONTENEURS	11/10/2016	1260	8	385,00	190,00						195,00
2016	876/161-01	62 01 - 6 CONTENEURS	08/11/2016		9	535,00	245,00						290,00
<b>Totaux - Période 1</b>						<b>3.680,00</b>	<b>2.730,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950,00</b>
<b>Totaux - Taxes 62</b>						<b>3.680,00</b>	<b>2.730,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950,00</b>
<b>Totaux - Exercice 2016</b>						<b>177.932,34</b>	<b>122.183,91</b>	<b>320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55.428,43</b>
<b>Totaux</b>						<b>177.932,34</b>	<b>122.183,91</b>	<b>320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55.428,43</b>



# COMPTE COMMUNAL 2015



# COMPTE COMMUNAL 2015

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

Le compte communal 2015 n'est, à ce jour, pas encore clôturé.

Après la modification budgétaire n° 2, le résultat budgétaire est le suivant :

## A L'ORDINAIRE :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	7.879.882,81 €
Dépenses totales exercice proprement dit	7.853.061,67 €
Boni exercice proprement dit	26.821,14 €
Recettes exercices antérieurs	6.814,49 €
Dépenses exercices antérieurs	388.851,50 €
Prélèvements en recettes	58.000,00 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	8.333.548,80 €
Dépenses globales	8.241.913,17 €
Boni global	91.635,63 €

## A L'EXTRAORDINAIRE :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	3.442.642,78 €
Dépenses totales exercice proprement dit	3.031.972,49 €
Boni exercice proprement dit	410.670,29 €
Recettes exercices antérieurs	1.437.529,49 €
Dépenses exercices antérieurs	1.961.993,43 €
Prélèvements en recettes	1.250.123,74 €
Prélèvements en dépenses	1.136.330,09 €
Recettes globales	6.130.296,01 €
Dépenses globales	6.130.296,01 €
Boni global	0,00 €



# BUDGET COMMUNAL 2016



# BUDGET COMMUNAL 2016

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

## SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	8.380.022,70 €
Dépenses totales exercice proprement dit	7.905.902,21 €
Boni exercice proprement dit	474.120,49 €
Recettes exercices antérieurs	4.015,64 €
Dépenses exercices antérieurs	501.129,62 €
Prélèvements en recettes	58.000,00 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	8.442.038,34 €
Dépenses globales	8.407.031,83 €
Boni global	35.006,51 €

## SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	4.931.468,00 €
Dépenses totales exercice proprement dit	4.294.290,46 €
Boni exercice proprement dit	637.177,54 €
Recettes exercices antérieurs	1.796.616,00 €
Dépenses exercices antérieurs	178.500,00 €
Prélèvements en recettes	252.822,46 €
Prélèvements en dépenses	891.116,00 €
Recettes globales	5.363.906,46 €
Dépenses globales	5.363.906,46 €
Boni global	0,00 €



# AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



# AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

## UNE ALE ... QU'EST-CE ?

### **Petit rappel :**

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier. L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales. Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficiaire du revenu d'intégration sociale. Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'asbl ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des ASBL et autres associations non-commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

## **STRUCTURE**

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif. Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT). L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres. Le Président de l'ALE est Monsieur Marcellin DEBATY, il est le responsable fonctionnel de l'agent tandis que Madame Patricia MARCHENSANI (Forem) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner,...). La gestion de l'asbl est de la responsabilité du CA.



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>REPRESENTANT</i>
<b>représentants du Conseil Communal :</b>			
<b>Président</b>	<b>DEBATY</b>	<b>Marcellin</b>	<b>GEM</b>
Membre	BOTTON	Florent	GEM
Membre	DELLOY	Luc	GEM
<b>Secrétaire</b>	<b>HINCOURT</b>	<b>Jacqui</b>	<b>GEM</b>
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Membre	SCHUEREMANS	Nadine	GEM
Membre	DAUSY	Julie	RPG
Membre	FADEUR	Cathy	RPG
Membre	PEETERS	Irène	ICG
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
<b>représentants du CNT (Conseil national du Travail) :</b>			
Membre	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
<b>Trésorier</b>	<b>TILLIEUX</b>	<b>Albert</b>	<b>FGTB</b>
Membre	VINCENT	Patricia	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	RASQUIN	Henri	FWA
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
<b>Vice-Président</b>	<b>DELFORGE</b>	<b>Michel</b>	<b>UCM</b>
Membre	BRASSEUR	Annick	UWE
Membre	NOELMANS	Christian	UWE

## BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le FOREM. Au 1 juillet 2016, elle assure une permanence à l'ALE d'OHEY tous les jeudis matin.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent FOREM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 247,90 € et 61,97 € à Ohey.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).



## Dépenses exceptionnelles 2016

Pour la septième année, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir pour Noël, à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un colis Gourmand de la « Fromagerie du Samson » (40 €), ainsi qu'un panier de légumes des « Compagnons du Samson » (10 €). Ces cadeaux ont une valeur de 50 € et sont distribués à environ 40 personnes (40 X 50€ = 2000 €).

Suivant une convention avec la Mirena, l'ALE contribue financièrement, à concurrence de 250 €/personne, à des formations aux personnes inscrites en ALE. Cette année 6 personnes en bénéficient (6 X 250 € = 1500€).

### ***Réforme de l'état suite aux élections du 25 mai 2014 – Transfert des compétences - Régionalisation***

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, toutes les ALE se sont dotées de personnel *Forem*.

Dans le souci d'assurer la continuité des services, le *Forem* a repris les dispositifs ALE et Titres-Services à l'identique de la situation actuelle : même réglementation, détachement de personnel *Forem* dans les structures, intervention du *Forem* dans les frais de fonctionnement, agents engagés sur fonds propres sous la compétence des CA... De nombreux groupes de travail se penchent sur le futur des ALE. Il semblerait que nous nous dirigeons vers un regroupement des petites ALE.



## LES PRESTATAIRES

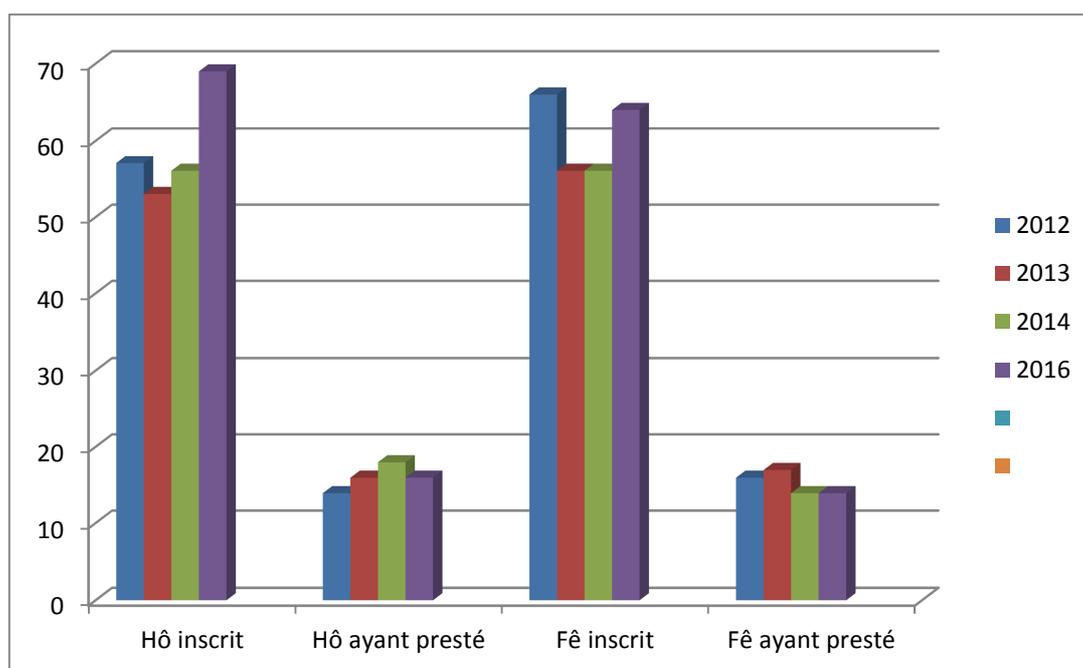
Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
2015									
Janvier	67	13	19%	64	14	21%	131	27	20%
Février	69	14	20%	65	16	24%	134	30	22%
Mars	72	19	26%	65	16	24%	137	35	25%
Avril	74	21	28%	64	16	25%	138	37	27%
Mai	70	20	28%	62	15	24%	132	35	26%
Juin	67	19	29%	61	11	19%	128	30	24%
Juillet	69	17	24%	64	9	14%	133	26	19%
Août	68	15	22%	63	9	14%	131	24	18%
Septembre	66	15	23%	66	14	21%	132	29	22%
Octobre	66	11	16%	68	15	22%	134	26	19%
Novembre									
Décembre									
<b>Moyenne 2016</b>	<b>69</b>	<b>16</b>	<b>23%</b>	<b>64</b>	<b>14</b>	<b>21%</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	<b>22%</b>
Moyenne 2015	89	13	15%	100	17	17%	187	30,5	16%
Moyenne 2014	56	16	29%	55	14	25%	111	30	27%
Moyenne 2013	53	16	30%	56	17	30%	109	33	30%
Moyenne 2012	55	13	23%	65	17	25%	120	30	24%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Sur le total des inscriptions en ALE, il y a plus de messieurs inscrits (69) que de dames (64).

23% des hommes prestent des heures ALE et 21% chez les dames (l'inscription est obligatoire, le travail ne l'est pas).

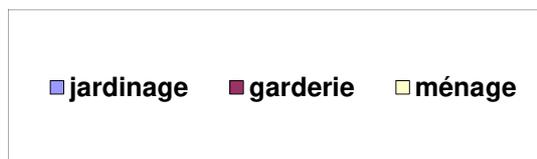
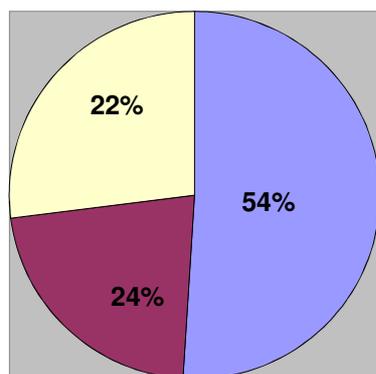


## LES TRAVAUX

*Le total des heures prestées pour l'année 2016 (10 mois) s'élève à 10 701, soit une moyenne de 1 070,10 heures par mois, soit 7 équivalents temps-plein. Nombre de ménages bénéficiaires : 124*

	Jardinage	Ménage	Garderie	Travaux adm.	Total
Janvier	144	189	481	0	814
Février	324	334	338	0	996
Mars	807	284	360	0	1451
Avril	869	214	321	0	1404
Mai	812	221	304	0	1337
Juin	661	160	293	0	1114
Juillet	680	221	6	0	907
Août	643	249	0	0	892
Septembre	448	224	262	0	934
Octobre	365	224	263	0	852
Novembre				0	0
Décembre				0	0
<b>Total</b>	<b>5753</b>	<b>2320</b>	<b>2628</b>	<b>0</b>	<b>10701</b>
<b>Moyenne 2016</b>	<b>54%</b>	<b>22%</b>	<b>24%</b>	<b>0%</b>	
Moyenne 2015	48%	28%	24%	0%	
Moyenne 2014	54%	27%	19%	0%	
Moyenne 2013	62%	26%	12%	0%	
Moyenne 2012	54%	28%	18%	0%	

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 54%, suivi des garderies avec 24%, viennent ensuite les travaux ménagers 22 %.



## Nombres d'heures prestées pour la Commune

13-janv	41,65 €	Bibliothèque 12/15
18-janv	1 309,00 €	Ecole F-LT - janvier à juin 2016
02-févr	124,95 €	Commune - renfort nettoyage
03-févr	23,80 €	Presbytère 01/16
03-févr	53,55 €	Bibliothèque 01/16
04-févr	113,05 €	Ecole F-LT - renfort janv 2016
23-févr	119,00 €	Ecole F-LT - renfort févr 2016
02-mars	23,80 €	Presbytère 02/16
03-mars	59,50 €	Bibliothèque 02/16
14-mars	148,75 €	Chapiteaux 02/16
25-mars	11,90 €	Ecole F-LT - renfort mars 2016
05-avr	291,55 €	Chapiteaux 03/16
05-avr	23,80 €	Presbytère 03/16
05-avr	59,50 €	Bibliothèque 03/16
11-avr	23,80 €	Ecole Sorée - renfort mars 2016
04-mai	487,90 €	Chapiteaux 04/16
04-mai	23,80 €	Presbytère 04/16
04-mai	59,50 €	Bibliothèque 04/16
07-juin	23,80 €	Presbytère 05/16
07-juin	636,65 €	Chapiteaux 05/16
04-juil	23,80 €	Presbytère 06/16
04-juil	238,00 €	Chapiteaux 06/16
19-juil	374,85 €	Chapiteaux 06/16
10-août	505,75 €	Chapiteaux -07/16
10-août	23,80 €	Presbytère 07/16
05-sept	23,80 €	Presbytère 08/16
05-sept	416,50 €	Chapiteaux 08/16
05-oct	23,80 €	Presbytère 09/16
07-oct	95,20 €	Chapiteaux 09/16
<b>TOTAL 2016</b>	<b>5384,75 €</b>	<b>Soit 905 prestées pour la commune</b>
TOTAL 2015	4801,65 €	Soit 807 heures
TOTAL 2014	11572,75 €	Soit 1945 heures
TOTAL 2013	3653,30 €	Soit 614 heures
TOTAL 2012	10569,95 €	Soit 1781 heures

	2012	2013	2014	2015	2016	
<b>Bibliothèque</b>	868,70 €	827,05 €	773,50 €	660,45 €	<b>273,70 €</b>	<b>soit 46 h</b>
<b>Chapiteaux</b>	208,25 €	8556,10 €	7026,95 €	1487,50 €	<b>3195,15 €</b>	<b>soit 537 h</b>
<b>Ecole F-L T - garderie</b>	1921,85 €	946,05 €	1529,15 €	2153,90 €	<b>1309 €</b>	<b>soit 220 h</b>
<b>Presbytère F-LT</b>	261,80 €	267,75 €	261,80 €	261,80 €	<b>214,20 €</b>	<b>soit 36 h</b>
<b>Renfort nettoyage</b>	273,70 €	0	1535,10 €	238,00 €	<b>392,70 €</b>	<b>soit 66 h</b>
<b>Elections 2014</b>	0	0	446,25 €	0	<b>0</b>	
<b>ADL</b>	119,00 €	0	0	0	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>3653,30 €</b>	<b>10596,95 €</b>	<b>11572,75 €</b>	<b>4801,65 €</b>	<b>5384,75 €</b>	<b>Soit 905 h</b>



# **GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL**



# GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

L'année 2016 est celle du lancement officiel de la Programmation 2014-2020. Sélectionné le 29 octobre 2015 par le Gouvernement, le GAL Tiges et Chavées (regroupant les communes d'Assesse, Gesves et Ohey) fait maintenant partie des 20 GAL actifs en Wallonie, à l'horizon 2020.

Plusieurs projets thématiques seront développés au cours de la Programmation :

- Agriculture
- Forêts
- Logement
- Energie verte
- Action sociale
- Paysages
- ViciGAL
- Tourisme
- Filière équestre



Plusieurs projets ont déjà démarré courant de l'année 2016. Les autres démarreront en 2017. L'équipe opérationnelle est donc déjà partiellement constituée :

- Valérie GRANDJEAN, chargée de mission Agriculture et Forêts
- Stéphan VIS, chargé de mission Energie Verte
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages
- Christophe-Olivier CARLIER, chargé de mission Logement
- Cendrine FONTAINE, assistante administrative et financière
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL

Durant l'année 2016, Arthur DESJONQUÈRES a également travaillé au sein du GAL sur le projet Agriculture et Arnaud Paquet sur le projet ViciGAL.



Les paragraphes suivants reprennent pour chacun des projets :

1. les objectifs poursuivis
2. les actions menées en 2016

## AGRICULTURE

### OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.



### ACTIONS MENÉES EN 2016

- Recrutement du chargé de mission au 01/02/2016. Le chargé de mission recruté a démissionné au 30/09/2016. Il sera remplacé à ¼ temps sur les aspects « autonomie alimentaire et énergétique » par Aurélien GIOT de l'Office Provincial Agricole de Ciney (partenaire du projet) à partir de février 2017 et à ¼ temps sur les aspects Circuits Courts et Agri-Culture par Valérie Grandjean à partir d'octobre 2016.
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Rencontres avec l'OPA de Ciney et le CRA-W pour la mise en œuvre de l'outil DECIDE : réalisation des bilans énergétiques en ferme.
- Test de DECIDE en ferme (B. TONGLET).
- Organisation d'une visite d'essais de différents mélanges de semences de prairies chez M. TONGLET (environ 20 participants dont une majorité d'agriculteurs).
- Lancement de l'appel à projets circuits courts et soutien d'une première initiative, à savoir le marché d'Ohey, porté par le Chèvrefeuilles d'Hailot.
- Rencontre avec la Compagnie du Milieu du Monde pour fixer le planning du projet Agri-Culture. Celui-ci débutera en mai-juin 2017. Cependant, une première collaboration avec le Centre Culturel d'Andenne est prévue pour la collecte de vécus sur la commune d'Ohey entre décembre 2016 et avril 2017.

## FORETS

### OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins,...



Le projet vise d'autre part à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

### ACTIONS MENÉES EN 2016

- Recrutement de la chargée de mission au 01/03/2016.
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Lancement de l'action groupée en faveur des petites propriétés privées (< 5 ha) en avril :
  - Une cinquantaine de personnes ont participé à la séance d'information du 13 avril
  - 45 propriétaires ont bénéficié d'une visite (69 ha) ;
  - 27 mandats de vente ont été attribués aux experts (parcelles passant en coupe) ;
  - 25 lots ont été proposés à la vente (bois de chauffage, bois d'œuvre résineux et feuillu), soit environ 2650 m<sup>3</sup> ;
  - Les ventes ont eu lieu le 24 octobre et le 16 novembre
- Négociations avec la Fédération des Experts Forestiers afin de pouvoir organiser des visites de diagnostic pour les propriétaires de 5 à 25 ha
- Enquête auprès des propriétaires forestiers afin de déterminer le contenu des formations de 2017 et 2018. Le planning des formations 2017 est à présent bouclé.
- Rencontre avec RND afin de déterminer les modalités de collaboration sur la mise en œuvre d'une charte forestière de territoire.
- Constitution d'une base de données des entreprises bois du territoire. Enquête auprès de ces entreprises : activités propres à l'entreprise, sources d'approvisionnement en bois,...
- En collaboration avec la scierie Hontoir, rédaction d'une lettre adressée aux communes et visant la mise en place des ventes de gré à gré.
- Echanges avec l'EFT Espaces de Ciney en vue de créer une structure d'insertion socio-professionnelle active dans les métiers du bois.



- Organisation d'une balade sur la gestion forestière chez un propriétaire privé (55 participants).
- Mise en place d'une collaboration avec plusieurs projets INTERREG : FORET PRO BOS, PROFIL WOOD et BATI C2
- Suivi projet de coopération 'Valorisation du bois agroforestier'.

## ENERGIE VERTE

### OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives,...



### ACTIONS MENÉES EN 2016

- Recrutement du chargé de mission au 01/02/2016.
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Structuration d'une vision globale : récolte d'information visant à mieux maîtriser le sujet et ses enjeux, connaître les ordres de grandeur, lecture de dossiers, de rapports et d'études diverses sur la biomasse... bref « savoir de quoi on parle »
- Elaboration d'un plan d'action et méthodologie
  - Evaluer les gisements de biomasse existants et à mobiliser
  - Etudier les besoins en chaleur et encourager le switch fossile-bois
  - Envisager les filières biomasse les plus prometteuses
  - Mise en œuvre du projet
- Recadrage de la mission (rencontre du 14 mars 2016 à la DGO4) : précision sur la mission, ajustement des potentiels, affinement du budget, etc.
- Analyse des ressources en biomasse sur le territoire
  - Engagement d'un étudiant (Arnaud Paquet) pendant 2 mois
  - Relevés in situ des 200 échantillons
  - Estimation des gisements de biomasse locaux
  - Rencontre des acteurs du secteur
  - Analyse qualitative des débouchés énergétiques : rencontre des acteurs du secteur et analyse des besoins en chaleur



- Elaboration d'un cahier de charges pour « Consultance et accompagnement du projet » (critique constructive de l'étude du chargé de mission et validation des conclusions), analyse des offres reçues et attribution du marché
- Autres actions transversales « Energie verte »
  - Rédaction d'articles dans les bulletins communaux « appel à participation biomasse », newsletter GAL et compte Facebook.
  - Sollicitation Valbiom : avis sur fiche « valorisation bois bocager »
  - Sollicitation du Cabinet du Ministre de l'énergie : avis sur le projet de législation sur l'incinération des déchets (agricoles et ménagers)
  - Contribution à l'avis sur la stratégie wallonne de développement durable (pour la partie liée à l'énergie)
  - Suivi du travail du groupe citoyen « énergie » de Gesves en transition

## LOGEMENT

### OBJECTIFS

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.



### ACTIONS MENÉES EN 2016

- Recrutement du chargé de mission au 01/10/2016
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Rencontre des 3 communes (services Urbanisme et Logement) et compilation des informations dans un tableau de diagnostic des politiques communales en matière de « Logement »
- Rencontre de différents acteurs clés :
  - LIGNES BOIS asbl (collaboration Projet Filière Bois)
  - ITN
  - FRW
  - AIS
  - Notre Maison sclr
  - EFT Espace
- Participation à différents séminaires / colloques :



- Journée de visite Lignes Bois à Visite scierie Hontoir + chantier construction en bois
- Colloque Logement du Réseau Brabançon pour le Droit au Logement - LLN
- Demi-journée sur la Construction en bois – CAP 2020 – Les ISNES
- Demi-journée d'étude Habitat Léger, modulaire, modulable à UVCW - Tilff
- CLDR d'Ohey – Présentation des travaux d'étudiant de la Faculté d'Architecture de l'université de Liège
- Carrefour Logement – UVCW – Wierde
- Journée de conférences «Le logement des jeunes... Sortir des cadres pour des nouvelles solutions » - Habitat et participation – LLN
- Recadrage de la mission (réunion avec la DGO4 et l'AVIQ) : précision sur la mission, ajustement des objectifs, affinement du budget, etc.
- Organisation d'une formation « Bien gérer son logement » en partenariat avec Espace Environnement et à destination des travailleurs sociaux des 3 CPAS
- Réunion AC Ohey + FRW + Province de Namur pour l'édition d'un Guide Logement (partenariat Province/Commune)

## **ACTION SOCIALE**

### **OBJECTIFS**

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



### **ACTIONS MENÉES EN 2016**

Le projet démarrera en 2017

## PAYSAGES

### OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise notamment à créer 3 itinéraires et former des guides paysagers permettant aux habitants du territoire et aux touristes de découvrir les paysages condruziens et comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.



En plus du développement de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur (Faulx-les tombes) servant de centre de formation, un Observatoire du Paysage destiné au grand public (familles, enfants) sera créé à Mozet, et des formations pour les pouvoirs locaux organisées.

### ACTIONS MENÉES EN 2016

- Recrutement du chargé de mission au 01/02/2016
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Passage d'une convention de partenariat avec le bureau d'études "Paysages, expertises et formations" de Dimitri BELAYEW
- Collecte de marqueurs territoriaux spécifiques au territoire du GAL
- Présentations aux CCATM des 3 communes pour leur présenter le plan de formation à l'analyse paysagère et encourager les membres à y participer
- Organisation de 2 journées de formation animées par Dimitri BELAYEW (16 et 19 participants)
- Organisation de 3 balades citoyennes autour de Sorinne-la-Longue et Bethleem (15, 20 et 28 participants); 2 conduites par Corentin Fontaine, 1 par Dimitri BELAYEW
- Création d'une cartographie détaillée des unités paysagères présentes sur le territoire du GAL
- Collation, visualisation et analyse des données cartographiques pertinentes
- Création de cartes adaptées aux différentes communications du GAL
- Prise de contact avec différents acteurs intéressés par la thématique "paysages" (tourisme, enseignement, CATU, ...) pour constituer un groupe d'accompagnement, le Groupe d'Orientation Actif et Local
- Rencontres avec différents acteurs clés :
  - l'ASBL Espace Environnement pour définir un atelier de formation à destination du public-cible "gestion professionnelle du territoire"



- l'ASBL Les Plus Beaux Villages de Wallonie pour définir un atelier de formation à destination des public-cibles "gestion professionnelle du territoire" et éventuellement "citoyens"
  - le gestionnaire du domaine d'Haugimont de l'Université de Namur pour déterminer les possibilités d'usage de l'Observatoire du Paysage présent dans le gîte et concrétiser une convention d'usage de l'Observatoire du Paysage de manière indépendante du gîte
  - l'ASBL Préhistomuseum pour déterminer les possibilités de partenariat pour et les contenus de l'Observatoire du Paysage à destination des familles
  - le CAUE du Nord (France) pour la signature d'une convention d'usage de la plateforme web [www.S-pass.org](http://www.S-pass.org)
  - la bibliothèque et la responsable du PCS de Gesves pour participer au projet intergénérationnel "hyperpaysages"
- Réflexion sur l'élaboration d'un panneau didactique « analyse paysagère » dans le cadre du projet « Les aventures de Floro » mis en œuvre par l'ASBL Magimpré (Assesse)
  - Elaboration d'une stratégie de plan de formation pour 2017 selon les différents publics-cibles
  - Elaboration d'une stratégie d'accompagnement global d'initiatives individuelles de restauration de site dans le cadre de la mesure 7.6 du PWDR + cartographie préliminaire
  - Présentation à un colloque international "Paysage et développement des territoires ruraux" organisé par Ruralité Environnement Développement et le Réseau wallon de Développement Rural

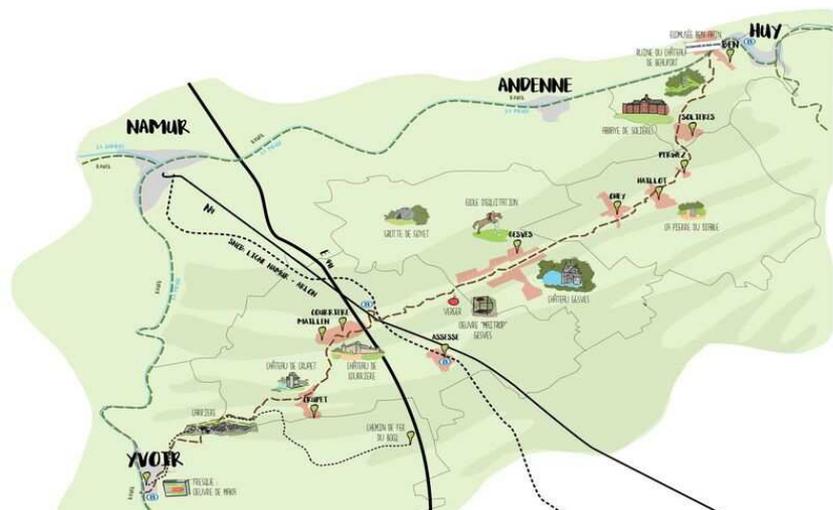


## VICIGAL

### OBJECTIFS

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type pré-ravel), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel.

Des perspectives de liaisons sont également envisagées vers Huy en passant par Solières, vers Yvoir pour rejoindre Crupet et le Ravel Namur-Dinant, ainsi que vers Hamois, en passant par Assesse, pour rejoindre le Ravel Ciney-Huy.



### ACTIONS MENÉES EN 2016

- Finalisation des négociations avec l'ensemble des propriétaires privés concernés par le tracé (31)
- Relevés de terrain et cartographie du tracé (réalisé en interne)
- Engagement et suivi d'un Bureau d'étude pour la finalisation de l'étude technique du projet et l'évaluation budgétaire
- Prises de contact et négociations avec plusieurs Cabinet Ministériel pour le financement du projet (Collin, Di Antonio, Furlan, Prévot et Tilleux)
- Rédaction de la fiche projet PCDR transcommunal
- Dépôt du dossier PCDR transcommunal
- Conférence de presse et présentation du projet à la population (projet accepté par le Gouvernement Wallon le 26/11)

## TOURISME (COOPÉRATION)

### OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération qui sera développé à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.



Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

### ACTIONS MENÉES EN 2016

Le projet démarrera en 2017

## FILIÈRE ÉQUESTRE (COOPÉRATION INTERNATIONALE)

### OBJECTIFS

Un projet de coopération internationale est envisagé sur le thème de la filière équine. L'objectif est en effet de pérenniser les actions menées par le GAL et soutenir l'association Galo-Condroz créée à l'issue de la programmation 2007-2013 et portée par une trentaine d'acteurs locaux actifs dans le domaine. L'objectif du projet de coopération sera d'échanger des bonnes pratiques avec des partenaires européens ayant développé une identité territoriale « cheval » en vue d'importer les expériences de nos partenaires et développer des actions locales spécifiques.



### ACTIONS MENÉES EN 2016

Le projet démarrera en 2017



083/670.341  
083/670.340

**GAL Pays des tiges et chavées ASBL**  
Rue de la Pichelotte 9D  
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be  
www.facebook.com/gal.tigeschavees

